

LeVeterinarius

LA REVUE DE L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

PAGE 6
**RECONNAISSANCE DE
DIX NOUVELLES SPÉCIALITÉS**

PAGE 16
**RETOUR SUR LE CONGRÈS
VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS**

PAGE 22
**CVQ 2013 : DES WEBINAIRES
DE FORMATION CONTINUE
SONT DISPONIBLES**

PAGE 34
ENCART *VETERINARIUS* +

PAGE 46
**DOSSIER
PHARMACOLOGIE**





DES CÂLINS ASSURÉS POUR KIM



Hardy

AMIE DES ANIMAUX

UN PROGRAMME
D'ASSURANCE DES
PLUS COMPLETS
POUR VOS CLIENTS
AMOUREUX DES
ANIMAUX.

animauxdesjardins.com



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

LE VETERINARIUS

La revue *Le Veterinarius* est publiée cinq fois par année par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

800, avenue Sainte-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Téléphone : 450 774-1427
ou 1 800 267-1427
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : omvq@omvq.qc.ca

Les opinions émises dans cette revue ne reflètent pas nécessairement celles de l'Ordre. La direction se réserve le droit de modifier les articles pour les besoins de la mise en pages en respectant, autant que possible, l'esprit du texte. Toute reproduction de textes est autorisée à la condition de mentionner la source.

Éditeur :
Ordre des médecins vétérinaires du Québec

Rédactrice en chef :
Mme Emélie Trinquet
emelie.trinquet@omvq.qc.ca

Montage graphique :
Mme Maryse Massy
maryse.massy@omvq.qc.ca

Petites annonces :
Mme Francine Charette
francine.charette@omvq.qc.ca

Collaborateurs :
Dre Cécile Aenishaenslin, Dr Joël Bergeron,
Dre Marie-Claude Blais, Dre Suzanne Breton,
Dr André Broes, Dr Sébastien Buczinski, Dr Patrick Burns, Dr Patrick Cavanagh, M. Ricardo Codina,
Dre Annie Daignault, Dr Marc-André d'Anjou,
Dre Angela Drainville, Dr Louis-Philippe de Lorimier, Dre Marilyn Dunn, Dre Yvonne Elce,
Dr Pierre Gadbois, Dr Gilles Lepage, Dre Susana Macieira, Dre Joane Parent, Dr Normand Plourde,
Mme Suzie Prince, Dr Yves Rondenay,
Dr Jean Sirois, Dre Christine Theoret,
Dre Geneviève Toupin, Mme Emélie Trinquet
et Dr André Vrins

Photo de la page couverture :
M. Alain Kemp, « La nostalgie des chaudes journées d'été », gagnant du Coup de coeur au concours photo 2013

ISSN 08291381

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
2^e trimestre 1995
Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 400388894

Date de tombée du prochain numéro :
10 janvier 2014

4 MOT DU PRÉSIDENT

6 MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

ACTUALITÉS DE L'ORDRE

- 8 Règlement modifiant le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis et des certificats de spécialistes de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec
- 10 Calendrier électoral 2014
- 10 Retour sur l'assemblée générale annuelle 2013
- 12 Rappel : date limite imminente pour l'application de certaines normes pour tous les établissements vétérinaires dans le domaine des animaux de compagnie

14 CHANGEMENTS AU TABLEAU DE L'ORDRE

14 AVIS DE DÉCÈS

SPÉCIAL CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

- 16 Le Congrès vétérinaire québécois 2013 : l'année de tous les records!
- 18 Le Congrès vétérinaire québécois 2013 en photos
- 22 CVQ 2013 : des webinaires de formation continue sont disponibles!
- 24 L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec décerne la médaille de saint Éloi au Dr Guy Fitzgerald
- 26 Le Dr Michel Major reçoit le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec
- 27 Mme Isabelle Dutil est récipiendaire du Prix d'excellence TSA
- 28 Concours photo 2013 : les gagnants
- 30 Récipiendaires des mérites des associations

CHRONIQUE ASSURÉMENT VÔTRE

- 32 L'assurance responsabilité professionnelle : une protection précieuse, mais limitée!

34 ENCART SCIENTIFIQUE *Le Veterinarius +*

CHRONIQUE FINANCIÈRE

- 44 Assurer le succès de votre transfert d'entreprise!

DOSSIER PHARMACOLOGIE

- 46 Les médicaments : de la découverte d'une molécule à la prescription vétérinaire
- 48 Les différents types de produits pharmaceutiques disponibles en médecine vétérinaire
- 50 D'une idée au DIN : l'élaboration d'un nouveau médicament
- 54 Préparations magistrales à la suite d'une ordonnance

56 LECTURE

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

- 58 Des applications santé pour médecins vétérinaires fûtés
- 59 Des sites Web d'intérêt pour médecins vétérinaires à l'affût

CHRONIQUE DES ASSOCIATIONS

- 60 Lancement du Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec
- 62 L'APREs FMV : l'Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire
- 62 Franc succès de participation au Congrès 2013 de l'AMVPQ

64 BABILLARD DE LA FORMATION CONTINUE

66 REMERCIEMENTS

68 PETITES ANNONCES

Le syndrome du bon samaritain

Par Dr Joël Bergeron, m.v., président



J'ai eu l'occasion de vous écrire à quelques reprises sur l'engagement des médecins vétérinaires envers le bien-être animal. Je suis extrêmement fier de voir tout ce qui est mis de l'avant par les membres de notre profession pour remplir notre mission. Je demeure également convaincu que nous pouvons encore faire mieux, particulièrement en développant de nouvelles occasions de collaboration entre nous et les autres intervenants ou en poursuivant nos efforts de communication et d'éducation auprès de notre clientèle et du grand public.

Toutefois, bon nombre de ces accomplissements passeront inaperçus ou encore seront tenus pour acquis parce que nous aimons les animaux. Non pas que nous devions à tout prix en faire des manifestations ostentatoires! Mais notre dévotion (puisque la médecine vétérinaire est une profession de passion, voire même une vocation) nous entraîne souvent à assumer des responsabilités qui ne devraient pas nous appartenir, du moins pas complètement. Nous poussons cet engagement pour l'amour des bêtes au-delà de nos limites professionnelles, voulant bien faire, et parfois au-delà de nos limites personnelles.

Combien de fois prenons-nous sur nos épaules les difficultés des producteurs ou des propriétaires en tentant de réduire un peu la facture, en leur autorisant un étalement de paiements, en faisant du troc ou un échange de services pour tenter de réduire leurs contraintes financières ou autres. Je ne vous demande pas de cesser ce genre d'actions, ce serait contre nature! Ce serait renier ce qui nous a amenés à cette belle profession : passion et empathie.

Néanmoins, il y a quand même un aspect où je crois que nous pouvons et devons agir en tant qu'acteur de changements, et c'est à

l'endroit des municipalités du Québec. Bien sûr, mon expérience personnelle me fournit davantage d'exemples à l'égard des animaux de compagnie, mais je suis certain que nos collègues des équins, des grands animaux, et des grandes populations ont également des exemples de leur cru pour illustrer ce point.

Déjà plusieurs d'entre vous contribuent à la mise en place de stratégies pour récupérer les animaux, pour veiller à leur santé et leur bien-être en les soignant et en proposant de les faire adopter au nom de votre patelin ou de votre arrondissement et je vous en félicite. Jusqu'où devons-nous aller? Jusqu'où devez-vous aller? Je crois que notre désir et notre besoin fondamental d'aider les animaux nous amènent parfois à prendre la responsabilité des autres, qui seront par ailleurs bien heureux que nous le fassions à leur place! Lrais-je jusqu'à dire que notre âme de bon samaritain nous porte à supporter l'irresponsabilité de certains propriétaires ET de certaines municipalités? Je crois bien que oui.

Levez la main ceux et celles qui n'ont jamais accepté de prendre un animal qu'un propriétaire menaçait d'abandonner, mais qui ne voulait pas l'amener au « refuge » parce qu'il craignait qu'il n'y soit mal traité? Combien d'entre nous agissons comme services animaliers, avec rabais substantiels sur nos services, pour le compte de notre municipalité?

Je ne dis pas que nous devons cesser ce genre d'activités. Mais ces deux situations illustrent très bien, à mon avis, le fait que tant et aussi longtemps que nous prendrons sur nos épaules la part de responsabilité qui revient notamment aux municipalités, la situation ne changera pas; ou si peu. Les municipalités ont le mandat d'offrir à leurs citoyens des services animaliers. Les médecins vétérinaires doivent y contribuer, sans toutefois les assumer entièrement. Saisissez l'occasion de rencontrer les élus, de proposer des pistes de solution, lorsque possible avec des responsables des refuges, mais assurez-vous de bien situer les responsabilités et les rôles, en respect des mandats de chacun.

RÉVISION LÉGISLATIVE ET APPROBATION DE NOUVELLES SPÉCIALITÉS VÉTÉRINAIRES

Au moment d'écrire ces lignes, l'Ordre continue ses démarches de révision de la Loi sur les médecins vétérinaires. L'Ordre a

déposé un mémoire en commission parlementaire au sujet du projet de loi 49, qui incluait notamment une modernisation importante de la Loi sur les agronomes. Étant donné la proximité des champs d'exercice de nos deux professions, nous avions sensibilisé les instances gouvernementales depuis l'an dernier. Nous souhaitons que la révision des lois des deux professions puisse se faire d'une manière coordonnée et concertée. Il est à espérer que l'orientation précisée par le ministre St-Arnaud à la fin de la commission parlementaire nous permettra effectivement d'exécuter les travaux nécessaires de façon efficace et conformément à la procédure requise.

Enfin, un dossier qui s'est étiré sur près de dix années : la reconnaissance de nouvelles spécialités vétérinaires afin de refléter l'évolution spectaculaire de notre profession, en particulier dans le nombre des spécialités qui se sont développées. Nous avons atteint partiellement notre objectif lorsque nous avons reçu la confirmation de la part de l'Office des professions que dix nouvelles spécialités allaient maintenant s'ajouter aux huit qui sont déjà reconnues. Un travail énorme de collaboration a été fait à l'interne, avec le comité des spécialistes et avec l'Université de Montréal et la Faculté de médecine vétérinaire. Malgré notre déception de n'avoir pas réussi à rallier l'Office vers la reconnaissance des douze spécialités demandées, nous allons poursuivre les démarches pour compléter le tableau que nous avions souhaité. Je vous invite à prendre connaissance des informations qui sont incluses dans cette édition du *Veterinarius*.

SOUHAITS DES FÊTES ET NOUVELLE ANNÉE

En cette période des Fêtes et en prévision de la nouvelle année, je désire remercier l'ensemble de l'équipe du siège social, les administrateurs et les membres de nos nombreux comités pour leur dévouement exemplaire.

Je vous souhaite de trouver le répit que vous espérez, en renouant avec l'atmosphère fébrile et festive du temps des Fêtes. Profitez pleinement de cette période propice aux retrouvailles avec ceux et celles qui vous sont chers. Bonheur et sérénité pour l'année 2014! ♦

Pour me joindre : presidence@omvq.qc.ca

JUVITA^{MC}

LÀ POUR EUX
LÀ POUR VOUS
NATURELLEMENT



zoetis^{MC}

Fourmis : Agricultrices, guerrières et bâtisseuses

Par Mme Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire



Chers membres,

Le Congrès vétérinaire québécois qui s'est tenu du 7 au 9 novembre dernier à Saint-Hyacinthe a enregistré un succès sans précédent. Plus de 900 personnes, 109 conférenciers et 83 exposants ont pris part à ce grand rassemblement scientifique. Trois jours intenses durant lesquels chaque membre de l'équipe vétérinaire met à jour

ses connaissances et développe ses habiletés dans différentes disciplines et sphères d'activité. Le banquet du vendredi soir est toujours aussi coloré et plus de 520 convives y ont pris part cette année, ce qui constitue également un record dans l'histoire de l'Ordre. L'Ordre est partenaire du développement professionnel de ses membres et de toute l'équipe vétérinaire et nous nous réjouissons du taux de satisfaction exceptionnel enregistré cette année de la part des congressistes et des partenaires. L'Ordre poursuivra son travail afin de maintenir ce niveau d'excellence auquel vous vous attendez.

HOMMAGE À UNE ÉQUIPE EXCEPTIONNELLE

Avant de tirer le voile sur le Congrès vétérinaire québécois, permettez-moi de rendre hommage à quinze femmes d'exception pour le travail remarquable réalisé. L'organisation de cet événement d'envergure est réalisée à l'interne et s'ajoute aux autres tâches des membres de l'équipe. Organiser un événement d'une telle ampleur dans un hôtel paralysé par un conflit de travail qui perdure depuis 13 mois n'est pas simple. Le défi était de taille, mais le résultat dépasse toutes les attentes.

« **Fourmis : Agricultrices, guerrières et bâtisseuses – La vie secrète des fourmis** » est une exposition saisissante présentée au Musée canadien de la nature d'Ottawa depuis le 26 juillet dernier et qui se terminera le 5 janvier 2014.

Ainsi, pendant trois mois, l'Ordre se transforme en une véritable fourmière. Tous les services sont mis à contribution et tous les employés se donnent la main pour réaliser, ensemble, un événement de grande qualité pour tous les membres de l'équipe vétérinaire. Chacune donne son plein rendement et fait preuve d'un dévouement exemplaire. Elles sont à la fois agricultrices, guerrières et bâtisseuses, à l'instar des fourmis qui s'organisent en colonies, démontrent une intelligence collective leur permettant de retirer le maximum de leur groupe, peuvent traîner jusqu'à 60 fois leur propre poids, ont une division du travail bien définie, communiquent très bien, ont une capacité à résoudre des problèmes complexes et sont capables de supporter une très forte pression — soit une centrifugation égale à 10 fois la pesanteur sur Terre, ce qui tuerait un homme.

Ce Congrès vétérinaire québécois est une réussite d'équipe. Un événement plus gros que ce qu'une petite équipe est capable de supporter. En dépit des conditions extrêmes, l'équipe a démontré qu'elle était bien charpentée et hautement performante. L'équipe a trouvé des solutions innovantes et a tiré profit de l'expérience, des idées et des connaissances de chacun de ses membres. La réussite d'un événement n'est pas le fruit du hasard. Tout doit être bien planifié et organisé. L'équipe doit être bien menée et elle doit être forte. Elle doit être unie, respectueuse et diversifiée. Chacun donne sa pleine mesure et les forces se conjuguent. L'équipe travaille à l'unisson et crée le succès grâce à sa culture de collaboration. Ce travail d'équipe m'émeut et me laisse sans mot chaque année. La vie secrète de ces fourmis est encore plus renversante que le succès éclatant qu'enregistrent les événements qu'elles organisent. Merci et hommage à ces quinze femmes d'exception.

RÈGLEMENT SOUTENANT LA RECONNAISSANCE DE DIX NOUVELLES SPÉCIALITÉS

Après dix ans d'attente et au terme de nombreuses démarches et d'un suivi assidu depuis 26 mois, l'Ordre vous informe que l'Office des professions du Québec a adopté, le 15 novembre dernier, le règlement soutenant la reconnaissance de dix nouvelles spécialités en médecine vétérinaire, soit :

1. Anesthésiologie vétérinaire
2. Dermatologie vétérinaire
3. Imagerie médicale vétérinaire
4. Médecine du comportement animal
5. Médecine des animaux de laboratoire
6. Médecine zoologique
7. Neurologie vétérinaire
8. Oncologie vétérinaire
9. Ophtalmologie vétérinaire
10. Urgentologie vétérinaire et soins intensifs



Ces dix nouvelles spécialités s'ajoutent aux huit spécialités déjà reconnues, soit :

1. Chirurgie des grands animaux
2. Chirurgie des animaux de compagnie
3. Médecine interne des grands animaux
4. Médecine interne des animaux de compagnie
5. Microbiologie vétérinaire
6. Pathologie vétérinaire
7. Pathologie clinique vétérinaire
8. Thériogénologie vétérinaire

Le Règlement modifiant le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis et des certificats de spécialistes de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec a été publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 27 novembre 2013 et est entré en vigueur le 12 décembre 2013. Une copie de ce Règlement est publiée à la page suivante.

L'Office des professions du Québec a toutefois refusé de reconnaître deux spécialités que nous souhaitions également faire reconnaître, soit la cardiologie et la dentisterie. L'Office des professions précise que la reconnaissance d'une spécialité au Québec est liée à l'existence d'un programme de formation au Québec qui y donne accès. L'Ordre devra donc poursuivre ses démarches dans ce dossier afin de faire reconnaître ces deux spécialités.

MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : DEUX PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Au terme de 18 mois de travail, la direction de l'Ordre a déposé une demande de financement au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles le 26 juillet dernier pour le développement de deux projets de reconnaissance des acquis expérimentiels et des compétences pour les médecins vétérinaires formés à l'étranger.

Ces deux programmes seraient développés simultanément et permettraient d'assurer l'intégration des médecins vétérinaires et des techniciens en santé animale formés à l'étranger dans les différents établissements vétérinaires du Québec. Par ce projet, la profession diminuerait les barrières à la mobilité des professionnels, soutiendrait la formation et assurerait l'intégration des professionnels formés à l'étranger dans les établissements vétérinaires québécois.

Le mandat de l'Ordre est de protéger le public en encadrant l'exercice des médecins vétérinaires au Québec et en garantissant au public que les détenteurs de droit de pratique possèdent les compétences requises pour pratiquer selon les Normes minimales d'exercice, les lois et règlements et les règles de l'art en vigueur au Québec. Ainsi, l'Ordre souhaite faciliter l'intégration des professionnels formés à l'étranger tout en assurant le maintien d'une médecine vétérinaire de calibre mondial et la protection du public par la prestation de services professionnels de la plus haute qualité qui soit.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'est entouré de partenaires chevronnés et expérimentés pour développer les deux programmes. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a déjà confirmé son soutien financier au projet et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles confirmera le montant de son apport en décembre.

Le programme de reconnaissance des acquis menant au DEC en techniques de santé animale serait offert dans les huit cégeps offrant le cours puisque le programme serait financé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, mais il serait développé par le Cégep de Saint-Hyacinthe.

Le programme de reconnaissance des acquis menant à la délivrance d'un permis de pratique en médecine vétérinaire sera géré par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

CRÉATION D'UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'ORDRE : LES TRAVAUX SONT EN COURS!

Conformément à la planification stratégique 2011-2015, l'équipe de l'Ordre a entrepris les travaux menant à la refonte complète de son site Internet au cours des dernières semaines. Le conseil d'administration a adopté l'arborescence du nouveau site Internet en septembre dernier, puis un appel d'offres a été transmis à neuf firmes spécialisées. Le mandat a été octroyé le 17 décembre prochain, puis les travaux se poursuivront durant tout l'hiver afin de pouvoir mener à la mise en ligne du nouveau site Internet de l'Ordre au printemps 2014. Ce nouveau site Internet contiendra plusieurs outils de développement professionnel pour les médecins vétérinaires et les membres de leur équipe et beaucoup d'information pour le public.

MEILLEURS VŒUX POUR LA PÉRIODE DES FÊTES ET LA NOUVELLE ANNÉE

Enfin, le personnel de l'Ordre se joint à moi pour vous transmettre nos meilleurs vœux de bonheur et de santé à l'occasion de la période des Fêtes. Que la nouvelle année soit heureuse, prospère et riche en réalisations professionnelles! ♦

Pour me joindre : suzie.prince@omvq.qc.ca



RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS ET MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES PERMIS ET DES CERTIFICATS DE SPÉCIALISTES DE L'ORDRE PROFESSIONNEL DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC

Code des professions

(Chapitre C-26, a. 94, par. e)

1. Le Règlement sur les conditions et modalités de délivrance des permis et des certificats de spécialistes de l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec (chapitre M-8, r. 7) est modifié par le remplacement de l'Annexe II par ce qui suit :

« ANNEXE II

(a. 9.2)

L'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec reconnaît les spécialités suivantes :

- 1° Anesthésiologie vétérinaire;
 - 2° Chirurgie des grands animaux;
 - 3° Chirurgie des animaux de compagnie;
 - 4° Dermatologie vétérinaire;
 - 5° Imagerie médicale vétérinaire;
 - 6° Médecine du comportement animal;
 - 7° Médecine des animaux de laboratoire;
 - 8° Médecine interne des grands animaux;
 - 9° Médecine interne des animaux de compagnie;
 - 10° Médecine zoologique;
 - 11° Microbiologie vétérinaire;
 - 12° Neurologie vétérinaire;
 - 13° Oncologie vétérinaire;
 - 14° Ophtalmologie vétérinaire;
 - 15° Pathologie vétérinaire;
 - 16° Pathologie clinique vétérinaire;
 - 17° Thériogénologie vétérinaire;
 - 18° Urgentologie vétérinaire et soins intensifs.
2. Les certificats de spécialiste suivants, délivrés par l'Ordre professionnel des médecins vétérinaires du Québec avant le 12 décembre 2013, deviennent :
 - 1° pour le certificat de spécialiste en chirurgie, le certificat de spécialiste en chirurgie des grands animaux et le certificat de spécialiste en chirurgie des animaux de compagnie;
 - 2° pour le certificat de spécialiste en médecine interne, le certificat de spécialiste en médecine interne des grands animaux et le certificat de spécialiste en médecine interne des animaux de compagnie.
 3. Le présent règlement entre en vigueur le quinzième jour suivant sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.



150 ans
La science
améliore la vie



Sont-ils bien protégés contre les parasites?

Les endectocides ne sont pas tous égaux. advantage multi® assure un traitement et un contrôle des parasites internes et externes des plus complets. En effet, il maîtrise plus de stades de vie des parasites intestinaux (y compris des parasites qui posent un risque de zoonose) et est efficace contre la souche MP3 du ver du cœur, les mites de la gale et les acariens, et ce, avec une seule dose. De plus, avec advantage multi®, les puces n'ont pas besoin de piquer pour être tuées, car le produit agit rapidement et tue les puces au contact.

Ne vous contentez pas d'un traitement incomplet. Parlez-en à votre représentant de Bayer dès aujourd'hui.

CALENDRIER ÉLECTORAL 2014

Activité / Action	Date	Référence
Transmission de l'avis électoral accompagné des bulletins de présentation à chaque membre de la région où un administrateur doit être élu et à tous les membres pour le poste de président. Seuls peuvent être candidats dans une région donnée les membres de l'Ordre qui y ont leur domicile professionnel.	Entre le vendredi 4 avril et le lundi 21 avril 2014	Article 11 du Règlement
Impression de la liste des membres Seuls peuvent être candidats dans une région donnée les membres de l'Ordre qui y ont leur domicile professionnel. Seuls peuvent voter les personnes qui étaient membres de l'Ordre le 45 ^e jour avant la date fixée pour la clôture du scrutin et le sont demeurées. Seuls peuvent être candidats les membres de l'Ordre qui sont inscrits au tableau et dont le droit d'exercer des activités professionnelles n'est pas limité ou suspendu au moins 45 jours avant la date fixée pour la clôture du scrutin.	Lundi 21 avril 2014	Article 66.1 du Code des professions Article 71 du Code des professions
Période de mise en candidature et remise de l'accusé réception aux candidats	Du vendredi 4 avril au mardi 6 mai 2014	Article 13 du Règlement Article 67 du Code des professions
Fin de la période de mise en candidature Au moins 30 jours avant la date fixée pour la clôture du scrutin	Mardi 6 mai 2014 à 16 h	Article 13 du Règlement Article 67 du Code des professions
Transmission de l'avis, du bulletin de vote, des cv, du formulaire de présentation, de la photo et du programme électoral	Mercredi 21 mai 2014	Articles 15 du Règlement Article 69 du Code des professions
Période de vote	Du mercredi 21 mai au jeudi 5 juin 2014	
Date du scrutin Clôture du scrutin et scellés	Jeudi 5 juin 2014 à 16 h	Article 7 du Règlement
Dépouillement du vote en présence des scrutateurs et, s'ils le désirent, des candidats ou de leurs représentants	Au plus tard le vendredi 13 juin 2014	Article 74 du Code des professions
Production du rapport d'élection et relevé du scrutin	Dépôt à chaque candidat, au CA et à l'AGA	Article 31 du Règlement
Entrée en fonction des administrateurs et du président élu	Première réunion du CA suivant la date d'élection et avant l'AGA	Article 32 du Règlement

Retour sur l'assemblée générale annuelle 2013

Par Mme Suzie Prince, CPA, CMA, MBA, directrice générale et secrétaire

L'assemblée générale annuelle 2013 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec s'est tenue le jeudi 7 novembre dernier, de 12 h à 14 h, dans la salle Hyacinthe-Delorme de l'Hôtel des Seigneurs de Saint-Hyacinthe.

En tout, 99 membres ont pris part à cette assemblée générale annuelle, ce qui est un nombre record. À cette occasion, les administrateurs, le président et la directrice générale et secrétaire de l'Ordre ont déposé le bilan des activités 2012-2013. Les membres présents ont alors eu la possibilité de poser des questions aux administrateurs et à la direction afin d'obtenir les précisions qu'ils jugeaient importantes.

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'EXERCICE 2012-2013

Lors de l'assemblée générale annuelle, les administrateurs ont remis le rapport annuel

2012-2013 aux membres. Ce rapport, qui présente toutes les activités et réalisations du dernier exercice ainsi que les états financiers

vérifiés au 31 mars 2013, est disponible en format papier sur demande et en format électronique à l'adresse suivante : www.omvq.qc.ca.

NOMINATION DES AUDITEURS EXTERNES POUR L'EXERCICE 2013-2014

Considérant le résultat de l'appel d'offres effectué par la direction générale il y a deux ans, les membres réunis en assemblée générale ont unanimement résolu de nommer, tel que recommandé par le conseil d'administration, la firme Deloitte de Saint-Hyacinthe pour l'audit externe des états financiers 2013-2014 de l'Ordre.

COTISATION ANNUELLE 2014-2015

Les membres réunis en assemblée générale ont décidé à l'unanimité d'augmenter la cotisation annuelle des membres de 5 %, soit une hausse de 41,37 \$ pour la cotisation régulière, qui sera dorénavant de 869 \$, et une hausse de 20,69 \$ pour la cotisation réduite, portant celle-ci à 434 \$, payables au 31 mars 2014. ♦



Pour consulter le rapport annuel : www.omvq.qc.ca

PURINA
VETERINARY
DIETS™

essentialcare^{MC}



Un système immunitaire en santé



La condition physique



Un système digestif en santé



Des dents et des os solides
La santé dentaire



Un pelage lustré et une
peau en santé



Les yeux et le cœur



Maintien du système
urinaire en santé



Très digestible



Boules de poils



Savourer la nourriture. Savourer la vie.

Offrez à vos clients les avantages d'une recherche fiable et de l'excellence nutritionnelle. Spécialement conçues pour chaque étape de la vie et offertes exclusivement chez les vétérinaires, les formules de la gamme **PURINA VETERINARY DIETS^{MC} essential care^{MC}** offrent plusieurs avantages visant à procurer à votre animal une alimentation complète et équilibrée à 100 %, étape par étape.

Recommandez la gamme **PURINA VETERINARY DIETS^{MC} essential care^{MC}** pour une alimentation complète à chaque étape de la vie.

Marques de commerce de la Société des Produits Nestlé S.A., Vevey, Suisse



Rappel : date limite imminente pour l'application de certaines normes pour tous les établissements vétérinaires dans le domaine des animaux de compagnie

Par Dre Angela Drainville, m.v., coordonnatrice du Service du développement professionnel

Il y a maintenant trois ans, soit le 14 décembre 2010, le conseil d'administration de l'Ordre adoptait, sur recommandation du comité d'inspection professionnelle, d'importantes modifications aux Normes minimales d'exercice. Ces modifications touchaient le domaine des animaux de compagnie et se rapportaient, entre autres, aux points suivants :

- Les appellations d'établissements vétérinaires et les services offerts en fonction du type d'établissement;
- L'obligation pour tout hôpital vétérinaire d'offrir l'hématologie et la biochimie sur place;
- L'obligation pour toute clinique vétérinaire d'offrir le service de radiologie sur place.

APPELLATION DES ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LE DOMAINE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Tout établissement vétérinaire établi avant l'adoption de ces modifications aux normes devait se conformer dans les trois ans suivant la date d'entrée en vigueur de celles-ci, soit avant le 14 décembre 2013. Le comité d'inspection professionnelle tient donc à vous rappeler qu'à partir du **1^{er} janvier 2014**, tous les établissements vétérinaires dans le domaine des animaux de compagnie seront inspectés en vertu de ces normes d'appellation.

Le comité d'inspection professionnelle est d'avis qu'il est nécessaire, pour la protection du public, que l'appellation d'un établissement vétérinaire dans le domaine des animaux de compagnie respecte et représente les services qu'il offre. Ainsi, les propriétaires d'animaux de compagnie peuvent connaître à l'avance les services qu'ils obtiendront selon le type d'établissement.

À partir de janvier 2014, il deviendra donc obligatoire que la dénomination sociale de tous les établissements vétérinaires dans le domaine des animaux de compagnie précise le type d'établissement dont il s'agit, soit service mobile vétérinaire, bureau vétérinaire,

clinique vétérinaire, clinique vétérinaire d'urgence, hôpital vétérinaire, centre vétérinaire ou clinique de stérilisation ciblée.

De plus, cette appellation doit être établie en fonction des normes respectées et des services offerts. Ainsi, un médecin vétérinaire ne peut utiliser, pour son établissement, une appellation inférieure ou supérieure à celle des normes auxquelles il se conforme. En d'autres mots, tout médecin vétérinaire voulant effectuer des chirurgies doit exercer dans une clinique, un hôpital, un centre vétérinaire ou une clinique de stérilisation ciblée. Aucune chirurgie ni anesthésie, sauf l'anesthésie locale, n'est permise dans un service mobile ou un bureau vétérinaire du domaine des animaux de compagnie.

Conséquemment, un médecin vétérinaire qui exerce actuellement sous l'appellation de bureau vétérinaire, mais qui satisfait à toutes les normes d'une clinique vétérinaire parce qu'il effectue notamment des chirurgies, doit changer le nom de son établissement pour clinique vétérinaire afin de respecter l'appellation des normes auxquelles il se conforme.

Nous réitérons la précision suivante : un médecin vétérinaire qui décide de limiter ses activités professionnelles à certains actes, comme la vaccination et les chirurgies électives, a le droit de le faire. Cependant, il doit quand même respecter toutes les normes d'une clinique vétérinaire dite régulière et sa raison sociale ne peut mentionner qu'il ne fait que de la vaccination et de la stérilisation. En effet, ces actes font partie de l'exercice courant de la médecine vétérinaire et ne relèvent pas d'une spécialité. Pour effectuer ces actes, le médecin vétérinaire n'a pas l'obligation de suivre une formation particulière ou additionnelle après l'obtention de son diplôme en médecine vétérinaire. Par conséquent, il n'est pas permis de s'afficher en tant que « clinique vétérinaire de stérilisation et de vaccination », puisque cette appellation pourrait induire le public en erreur en faisant croire faussement à une spécialité.

L'OBLIGATION POUR TOUT HÔPITAL VÉTÉRINAIRE D'OFFRIR L'HÉMATOLOGIE ET LA BIOCHIMIE SUR PLACE

Dorénavant, un hôpital vétérinaire devra être en mesure d'effectuer sur place l'hématologie de base, soit la détermination de l'hématocrite, le comptage des leucocytes et des plaquettes ainsi que le différentiel. De même, il devra offrir les tests de biochimie de base, soit le glucose, l'urée, la créatinine, la phosphatase alcaline, l'ALT, les protéines totales, l'albumine, les globulines, la bilirubine totale, le calcium, le phosphore, le potassium et le sodium.

Compte tenu de l'investissement requis pour l'achat de l'équipement, tout hôpital établi avant l'adoption de ces modifications aux normes devait se conformer dans les trois ans suivant la date d'entrée en vigueur de celles-ci, soit avant le 14 décembre 2013. Le comité d'inspection professionnelle tient donc à vous rappeler qu'à partir du 1^{er} janvier 2014, tous les hôpitaux vétérinaires dans le domaine des animaux de compagnie seront inspectés en vertu de cette norme.

OBLIGATION D'OFFRIR LE SERVICE DE RADIOLOGIE SUR PLACE POUR UNE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Compte tenu des avantages liés à la radiologie comme outil diagnostique, une clinique vétérinaire pour animaux de compagnie devra offrir le service de radiologie sur place et disposer de l'équipement et du matériel nécessaires pour ce faire. Les lieux physiques ainsi que l'équipement devront être conformes au Guide canadien sur la radioprotection, publié par Santé Canada.

Cette norme est aussi entrée en vigueur le 14 décembre 2010, et ce, pour tout nouvel établissement portant l'appellation de clinique vétérinaire, alors que tout établissement déjà établi avant l'adoption de cette modification aux normes s'est vu octroyer un délai de cinq ans pour se conformer, soit d'ici le 14 décembre 2015. Dans le cas d'un bureau vétérinaire qui doit changer d'appellation pour clinique vétérinaire en raison des

normes qu'il respecte, le médecin vétérinaire aura à se prémunir d'un service de radiologie en respectant le même échéancier.

Pendant cette période transitoire, nous vous rappelons que le médecin vétérinaire doit détenir une entente écrite avec un autre établissement pour y diriger, dans un délai raisonnable, les cas nécessitant des radiographies. Il doit également tenir un registre détaillé de tous les cas dirigés vers un autre établissement pour la prise de radiographies et rendre ce registre disponible à la demande du comité d'inspection professionnelle dans le cadre d'une visite d'inspection.

DÉCLARATION DE MODIFICATION RELATIVE À UN ÉTABLISSEMENT VÉTÉRINAIRE

Pour toute déclaration d'un changement d'appellation, d'un nouvel établissement, d'un déménagement ou de rénovations majeures, nous vous invitons à suivre les directives suivantes :

- a) le médecin vétérinaire doit faire approuver son appellation (ou sa dénomination sociale) par le comité d'inspection professionnelle préalablement;

- b) le médecin vétérinaire doit remplir et nous transmettre le formulaire de déclaration (disponible dans la section réservée du site Internet de l'Ordre, sous l'onglet « Inspection professionnelle »). Le comité d'inspection professionnelle pourra procéder à une visite d'inspection régulière de l'établissement dans l'année suivant le changement d'appellation, l'ouverture, le déménagement et/ou la fin des travaux de rénovation.

À préciser : cette publication constitue un rappel de certaines modifications apportées aux Normes minimales d'exercice ayant été publiées dans *Le Veterinarius* de février 2011. Le comité d'inspection professionnelle vous recommande fortement de consulter la dernière version des Normes minimales d'exercice, soit celle du 9 juillet 2013, pour connaître les mises à jour complètes, en particulier la partie qui s'applique à votre type d'établissement. Vous pouvez obtenir cette version en consultant le site Internet de l'Ordre à l'adresse www.omvq.qc.ca.

ERRATUM

Dans *Le Veterinarius* de septembre 2013, certains d'entre vous ont remarqué qu'une erreur s'était glissée dans l'article intitulé « Importantes modifications aux Normes minimales d'exercice ».

Nous tenons à vous rassurer : tout médecin vétérinaire peut continuer à faire de la chirurgie s'il exerce dans un service vétérinaire ambulatoire ou bureau vétérinaire dans les domaines des grands animaux, des équins ou des grandes populations animales.

Cette précision est importante, car aucune chirurgie ni anesthésie, sauf l'anesthésie locale, n'est permise dans un service mobile ou un bureau vétérinaire dans le domaine des animaux de compagnie.

Pour toute question relative aux normes minimales d'exercice ou à l'inspection professionnelle, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse angela.drainville@omvq.qc.ca. ♦



Ordre des médecins vétérinaires
du Québec

Période des Fêtes

Notez que les bureaux du siège social de l'Ordre seront fermés du 23 décembre au 3 janvier inclusivement pour la période des Fêtes.

En cette période des Fêtes, toute l'équipe du personnel de l'Ordre désire vous transmettre ses meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour la nouvelle année. Que votre vie professionnelle soit stimulante et soit pour vous une profonde source de bonheur.

Joyeuses Fêtes et heureuse année 2014!



Changements au tableau de l'Ordre

Abandons (pour divers motifs : retraite, maternité, sabbatique, études à l'extérieur, maladie, etc.)

3686 Véronik Auger
3331 Julie Beaubien
3151 Marie-Odile Benoit-Biancamano
4063 Émilie Bouchard
2696 Marie-Ève Breton
9308 Bérénice Conversy
1854 Martine Daigle
3092 Michèle Deshaies-D'Amours
9385 Blanaid Donnelly
3728 Amina Hammadi
3551 Kim Lacroix
3281 Patricia Laforte
3810 Émilie Lalande
3191 Catherine Lapointe
3735 Marie-Pascale Leblanc-Robert
3464 Mélissa Leclerc
9203 Érika Meler
3655 Caroline Normand
4020 Karine Paquet
3207 Marie-Ève Paradis
3129 Marie-Michèle Paré
3749 Dominick Rathwell Deault
9337 Noémie Summa
9283 Nicolas Tison

Octroi de permis régulier

4137 Carolyn Grimes

Octroi de permis temporaire

4136 Allison Cobrin
9407 Alwyn Hill
9403 Lynne I. Kushner
9309 Emma Marchionatti
9408 Larissa Mourad Ozeki
9391 Paulo Steagall
9402 Robyn A. Wyer

Inscriptions et réinscriptions

3239 Myriam Audet
2992 Kim Beaulieu
3247 Caroline Beauséjour
3868 Jennifer Blanchard
3700 Cindy Boutin
3422 Catherine Breault
2548 Nadine Cuerrier
3167 Sophie Desroches
3618 Isabelle Dore Morissette
3714 Véronique Doyon
2555 Maylis-Isabelle Dumas
3792 Julie Ferland
3009 Marie-Hélène Forget
3534 Amélie Fortin
3541 Vincent Gauthier
2868 Sophia Girard
2647 Éric Ibrahim
3019 Marianne Jobin
3808 Andréa Julien-Paquin
3590 Isabelle Lachance
3027 Élise Lavallée
3381 Rosalie Lavallée-Bellavance
4008 Gabrielle Marcoux Houde
3200 Vicky Martel
3040 Claudia Moreau
3571 Isabelle Plamondon
3398 Nancy Rodrigue
3315 Véronique Sareault
3668 Joannie Savard
3578 Marie-Claude Tardif
3760 Marie-Eve Tremblay
3224 Martine Turcotte

Renouvellements de permis temporaire

9365 Lucilene Bernardi de Souza
9361 Caroline Cluzel
9295 Pauline Delnatte
9366 Rémi Froment
9360 Alexander Kent
9406 Elizabeth O'Toole
9388 Pascaline Pey
9113 Jérôme Planté
9374 Pierre Trencart

intelauto

LA FAÇON FUTÉE DE ROULER ET D'ÉCONOMISER



Intelauto^{MC} est un programme d'assurance basé sur l'usage, **sans frais**, qui vous permet d'**économiser jusqu'à 25 %** sur votre assurance auto, en plus de vos tarifs de groupe exclusifs. Profitez aussi d'un **rabais de bienvenue de 5 %** pour la première année d'adhésion !



laPersonnelle
Assureur de groupe auto et habitation

Commencez à économiser !
Visitez intelauto.ca
1 855 801-8830

Certaines conditions s'appliquent. Intelauto est souscrit auprès de La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et auprès de La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. ^{MC} Intelauto est une marque de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisée avec permission par La Personnelle, assurances générales inc. La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances en Ontario. Intelauto est offert aux résidents de l'Ontario et du Québec seulement.



AVIS DE DÉCÈS

Raymond Leclerc, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1958

Onil Hébert, D.M.V.

Médecin vétérinaire diplômé en 1950

Au nom de tous ses membres et employés, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à offrir ses sincères condoléances aux parents et amis éprouvés.

Une bonne base, ça ne trompe pas.



Les inhibiteurs de l'ECA jouent un rôle vital dans le traitement de l'insuffisance cardiaque congestive chronique¹.

Le choix d'un traitement approprié prolonge l'espérance de vie et améliore la qualité de vie. Quatre-vingt-neuf pour cent des propriétaires disent que Fortekor® a eu des répercussions positives sur la qualité de vie de leur chien², alors que les vétérinaires l'ont placé en tête de liste quant à la satisfaction des utilisateurs en 2009³.

Fortekor traite et maîtrise l'insuffisance cardiaque causée par la régurgitation mitrale ou par une myocardiopathie avec dilatation chez le chien. De concert avec une thérapie courante, il permet aux animaux de profiter du temps de qualité qui leur reste en compagnie de leurs propriétaires. **Fortekor aide les chiens à mieux profiter de la vie.**



Visitez le www.ah.novartis.ca ou composez le 1-800-387-6325 pour obtenir de l'information.

¹ Données internes, Novartis Santé Animale.

² Kadence Quality of Life Study.

³ Kadence KPI Study.

© Fortekor est une marque déposée de Novartis Santé Animale Canada Inc.

™ Comprimés aromatisés est une marque de commerce de Novartis AG; Novartis Santé Animale Canada Inc., usager licencié.

© 2010 Novartis Santé Animale Canada Inc.


FORTEKOR®
La vie a plus à offrir

Le Congrès vétérinaire québécois 2013 : l'année de tous les records!

Par Mme Emélie Trinque, coordonnatrice du Service des communications

L'an 2013 a marqué un tournant pour le congrès annuel de la communauté vétérinaire : en effet, pour la première fois avait lieu le Congrès vétérinaire québécois, un événement rassembleur organisé par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec et l'Association des techniciens en santé animale du Québec.

Le Congrès vétérinaire québécois a offert une programmation riche et diversifiée à toute l'équipe vétérinaire et pour tous les secteurs de pratique. Médecins vétérinaires, techniciens en santé animale, gestionnaires d'établissements vétérinaires, secrétaires-réceptionnistes et animalier ont ainsi pu mettre à jour leurs connaissances et améliorer leurs compétences.

Le Congrès vétérinaire québécois a été un événement festif et rassembleur et a enregistré un record de participation, soit 900 inscriptions, 83 exposants, 111 conférenciers et 520 convives au banquet du vendredi soir. Pour la première fois de son histoire, le Congrès de l'Ordre s'est tenu à guichet fermé et c'est avec reconnaissance que nous tenons à vous remercier pour votre participation massive.

UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE INÉGALÉ

Le programme scientifique du Congrès 2013 a surpassé toutes les attentes. En effet, c'est plus de 200 heures de formation continue qui ont été présentées dans le cadre de 29 programmes différents. Cette programmation scientifique très riche a permis à tous les secteurs de pratique d'y trouver leur compte.

Ainsi, les secteurs des animaux de compagnie, des bovins, des animaux de laboratoire, des refuges, de la santé publique, des équins et des grandes populations ont été abordés. Un programme complet de trois jours pour les techniciens en santé animale a aussi été présenté.

Ces 200 heures de formation continue ont été données par 111 conférenciers locaux et internationaux. Un total de 16 ateliers pratiques ont été offerts, soit quatre ateliers dans le domaine des animaux de compagnie, un atelier dans le domaine des bovins et quatre ateliers à l'intention des techniciens en santé animale.



DES PROGRAMMES PROFESSIONNELS INNOVATEURS QUI ONT FAIT BEAUCOUP JASER

Loin de se mettre des œillères, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décidé d'aborder de front le sujet chaud qu'est l'exercice de la médecine vétérinaire sous une bannière ou dans un grand regroupement. Ce programme d'une journée offert gratuitement par l'Ordre a accueilli Me Jean H. Gagnon, une sommité nationale dans les domaines du franchisage, des concessions, des bannières et des groupements, qui a expliqué entre autres les stratégies possibles pour les pratiques vétérinaires au Québec et les choix qui s'imposent afin d'assurer la viabilité de votre pratique dans un environnement qui se consolide.

Un panel, animé par la journaliste et animatrice Jocelyne Cazin, et réunissant le Dr Michael Chaiken (optométriste, vice-président du groupe Iris), M. Benoit Morin (pharmacien affilié à Proxim) et Me Benoit Prud'homme (notaire au sein de PME Internotaires) a permis un débat d'idée sur les avantages, les désavantages et les pièges de l'exercice de la profession sous une bannière ou au sein d'un grand regroupement.

Pour sa part, Me Paul Fernet, pharmacien et avocat spécialisé en droit pharmaceutique et professionnel, a traité de l'importance des contrats de travail et des contrats d'affiliation professionnelle et des pièges qui guettent les médecins vétérinaires alors que le secteur se consolide et que les grands regroupements se multiplient.

Enfin, M. Milad Haddad, directeur des ventes et services pour les entreprises, a démystifié quant à lui l'accessibilité à l'actionnariat, le financement et le transfert d'entreprise, le prix de vente des pratiques et la négociation dans un marché en pleine mutation.

Le programme professionnel « Préparation à la retraite » a quant à lui dressé la table aux médecins vétérinaires pour qui le repos bien mérité est proche, en abordant entre autres les objectifs et les attentes face à la retraite, le plan de retraite, les aspects juridiques, les aspects financiers ainsi que la santé et la sexualité chez les retraités.

DES CONFÉRENCES EN GESTION TRÈS PRISÉES

Les gestionnaires d'établissements vétérinaires et leur équipe ont quant à eux été très nombreux à se présenter aux présentations de nos conférenciers de renom. Que ce soit pour en apprendre davantage sur le service à la clientèle, optimiser sa stratégie Web, analyser la santé financière de son établissement, développer ses compétences de leader et mieux communiquer avec ses clients et ses collègues, tous les participants y ont trouvé leur compte!

ANTIBIORÉSISTANCE : LE SUJET DE L'HEURE!

L'antibiorésistance est un sujet d'actualité très important en médecine vétérinaire et en ce sens, l'Ordre des médecins vétérinaires a inclus une série de conférences portant sur cette problématique lors du Congrès vétérinaire québécois. Ces conférences entraînent dans le cadre de la formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens, formation devant être suivie par tous les médecins vétérinaires d'ici le 31 mars 2015.

Ainsi, neuf conférences sur l'antibiorésistance ont été présentées, dans les domaines des animaux de compagnie (l'utilisation judicieuse des antimicrobiens en chirurgie, en dentisterie, lors de pathologies respiratoires et gastro-intestinales), des bovins (l'utilisation judicieuse des antimicrobiens en santé du pis et lors de diarrhée et de pneumonie), des équins et en santé publique. La conférence obligatoire pour tous les médecins vétérinaires, « L'antibiorésistance : agir de façon responsable », a aussi été présentée à près de deux cents participants dans le cadre du Congrès.

Toutes ces conférences sont disponibles en webdiffusion. Pour connaître la marche à suivre afin d'y avoir accès, consultez les pages 22 et 23.

UN SALON DES EXPOSANTS BIEN REMPLI!

Le Congrès vétérinaire québécois a réuni 83 exposants. Des représentants accueillants ont déployé énergie et bonne humeur afin de présenter leurs produits et services aux congressistes, qui se sont fait un plaisir de les rencontrer.

Merci à ces partenaires indispensables qui contribuent grandement au succès de l'événement.

UN COCKTAIL ET UN BANQUET-SPECTACLE HAUT EN COULEURS!

Le vendredi soir, le country était au rendez-vous! Dès 18 h, les congressistes les plus courageux ont pu tester le taureau mécanique, alors que d'autres s'en sont donné à cœur joie lors des jeux d'adresse à thématique western. Plusieurs prix ont été gagnés par les participants lors de ce cocktail.

Le banquet-spectacle fut quant à lui des plus festifs. Les convives ayant été invités à revêtir une tenue western, un concours de costumes, jugé par l'équipe du Centre vétérinaire DMV, a remis au grand gagnant une location de Mustang pour deux fins de semaine au grand air. Des jeux de connaissances générales à thématique western ont ensuite permis à une convive de remporter le grand prix, un crédit voyage d'une valeur de 2 000 \$.

Encore une fois cette année, la troupe de Québec Issime nous a offert un spectacle hors de l'ordinaire. Les magnifiques voix des artistes jumelés aux costumes flamboyants et à une mise en scène extraordinaire ont fait le travail : impossible de demeurer assis sur sa chaise! La soirée s'est encore une fois poursuivie jusqu'aux petites heures du matin et c'est le sourire aux lèvres que les convives ont quitté la piste de danse.

Ce Congrès vétérinaire québécois, couronné d'un succès inégalé, confirme encore une fois la fierté et l'intensité du sentiment d'appartenance des médecins vétérinaires à l'égard de leur profession ainsi que l'importance qu'ils accordent aux événements réunissant la communauté vétérinaire. Cette possibilité de réunir tous les secteurs de pratique au même endroit pour se retrouver, échanger, discuter et partager est une richesse indispensable pour toute l'équipe vétérinaire.

Nous vous remercions infiniment pour votre participation massive et nous vous donnons rendez-vous à l'automne 2014 pour une autre édition du Congrès vétérinaire québécois! ♦



Le Congrès vétérinaire québécois 2013 en photos

Par Mme Maryse Massy, technicienne en communication et Dr Michel Major

Le Salon des exposants : le rendez-vous de plus de 83 partenaires



Banque Nationale du Canada



Zoetis



Bayer



CDMV



La Personnelle

Les congressistes honorent des exposants



Vet Réseau est le récipiendaire du plus beau kiosque simple



Centre Vétérinaire Rive-Sud / Centre Vétérinaire Laval est le récipiendaire du plus beau kiosque multiple



Mme Mélissa Cousineau de la compagnie Zoetis est la représentante la plus accueillante

Des conférenciers de renom

PROGRAMME PROFESSIONNEL



Me Jean-H. Gagnon, Me Benoit Prud'homme, Mme Jocelyne Cazin, Dr Michael Chaiken, M. Benoit Morin et Me Paul Fernet

PROGRAMME DE GESTION



M. Jean-François Renaud



Mmes Annie De Bellefeuille et Catherine Privé



Dr Michel Gosselin

PROGRAMME SCIENTIFIQUE



Dre Anne Sylvestre



Dre Mylène Taillefer



Dr Serge Chalhoub



Dr Jerold S. Bell



Dre Julie Arsénault,
M. Patrick Leighton et
Dr Jean-Pierre Vaillancourt



Dr Yves Robinson,
Dre Danielle Daignault et
Mme Danielle Ramsay



Mme Lauraine Wagter-Lesperance
et M. Mario Séguin



Dr Denis Rainville



Dre Sandra Newbury
et Dre Elisabeth Berliner



Dr Yves Rondenay
et Mme Josée Langlois



Le cocktail du vendredi soir et les décors



Le banquet-spectacle du vendredi soir : une soirée inoubliable!



Formation continue

Congrès vétérinaire québécois : des webinaires sont disponibles!



Par Dre Suzanne Breton, m.v., IPSAV, coordonnatrice du Service de l'admission

Vous n'avez pu assister au Congrès vétérinaire québécois? Qu'à cela ne tienne! Plusieurs conférences qui y ont été présentées ont été filmées et sont désormais disponibles en webdiffusion. Que ce soit pour la formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques pour le tronc commun et pour le tronc spécifique à votre domaine de pratique, ou pour de la formation continue scientifique régulière, vous avez accès à ces enregistrements, en tout temps en webdiffusion différée.

FORMATION CONTINUE OBLIGATOIRE SUR L'UTILISATION JUDICIEUSE DES ANTIBIOTIQUES

TRONC COMMUN

Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dre Marie Archambault	L'antibiorésistance : agir de façon responsable	3 h	25 \$*

TRONC SPÉCIFIQUE DU DOMAINE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dr Jacques Dupuis	L'utilisation judicieuse des antibiotiques en chirurgie	1,5 h	12,50 \$*
Dr Jérôme D'Astous	L'utilisation judicieuse des antibiotiques en dentisterie	1,5 h	12,50 \$*
Dre Manon Lécuyer	L'utilisation judicieuse des antibiotiques lors de pathologies du système gastro-intestinal	1,5 h	12,50 \$*
Dr Mathieu Ouellet	L'utilisation judicieuse des antibiotiques lors de pathologies du système respiratoire	1,5 h	12,50 \$*
Dre Marilyn Dunn	L'utilisation judicieuse des antibiotiques en urologie	1,5 h	12,50 \$*
Dr Frédéric Sauvé	L'utilisation judicieuse des antibiotiques en dermatologie	1,5 h	12,50 \$*

TRONC SPÉCIFIQUE DU DOMAINE DES GRANDS ANIMAUX

Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dr Jean-Philippe Roy	L'usage judicieux des antimicrobiens en santé du pis des bovins laitiers	1,5 h	12,50 \$*
Dr David Francoz	L'usage judicieux des antimicrobiens lors de pneumonie et de diarrhée	1,5 h	12,50 \$*
Dre Susana Macieira	L'utilisation judicieuse des antibiotiques en médecine équine	3 h	25 \$*

TRONC SPÉCIFIQUE DU DOMAINE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dre Claire Chauvin	Monitoring de l'utilisation vétérinaire des antibiotiques en France	1 h	25 \$*
Mme Julie David	Antibiotiques au couvoir : ce que l'historique des taux de résistance peut nous apprendre sur le synchronisme et l'impact des changements d'usage de 1998 à 2011	1 h	
Dr Michel Major	Conférence mondiale de l'OIE sur l'utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens chez les animaux	1 h	

FORMATION CONTINUE PROFESSIONNELLE

Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dre Sonia Voyer et Dre Caroline de Jaham	Erreur médicale	3 h	25 \$*

FORMATION CONTINUE SCIENTIFIQUE

ANIMAUX DE COMPAGNIE			
Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dr Jerold S. Bell (en anglais)	1. Diagnostic et traitement des maladies génétiques courantes chez les chiens et les chats 2. Vérités cliniques sur les races pures et les races croisées 3. Vos responsabilités éthiques concernant les maladies génétiques 4. Tests et service-conseil en génétique pour les éleveurs	3 h	60 \$*
Dr Serge Chalhoub	1. La protéinurie : dommage rénal silencieux 2. L'approche à l'azotémie... ce n'est pas juste les reins! 3. L'incontinence urinaire chez le chien	3 h	60 \$*
Dr Serge Chalhoub	1. L'effusion pleurale 2. Collapsus de la trachée : de la prednisone au Bulldog bionique 3. Polyarthropathies	3 h	60 \$*
Dre Karen Overall (en anglais)	1. Décoder la « communication féline » : les bases d'une relation épanouie 2. Comprendre les comportements alimentaires chez le chat et prévenir l'obésité 3. Bien comprendre les comportements félins en société : la clé du succès pour l'harmonie dans un foyer multi-chats!	3 h	60 \$*
Dre Karen Overall (en anglais)	1. Créer une interaction positive avec les chats dans un contexte vétérinaire 2. Décoder les manifestations de la douleur chez les chats 3. Problèmes d'élimination dans la maison : pourquoi et comment y remédier?	3 h	60 \$*
Dre Kerry Simpson (en anglais)	1. Les chats gériatriques et le syndrome de dysfonctionnement cognitif 2. La triade féline et la diarrhée chronique 3. La diarrhée chez les chatons	3 h	60 \$*
Dre Kerry Simpson (en anglais)	Les maladies des voies urinaires inférieures chez les chats	3 h	60 \$*
Dre Mylène Taillefer	Nouveautés pratiques en médecine interne canine	3 h	60 \$*

GRANDS ANIMAUX			
Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dre Mélanie Boileau	1. Gestion de la dystocie chez la vache : savoir quand ça passe ou ça casse! 2. La fœtotomie : le secret de son succès! 3. Néonatalogie bovine en pratique privée	3 h	60 \$*
Dr Ken E. Leslie (en anglais) Dre Jodi Ann Wallace	1. Les progrès dans les stratégies de gestion de la santé des veaux laitiers 2. La gestion de la santé des veaux laitiers	3 h	60 \$*

MÉDECINE DE REFUGE			
Conférenciers	Titre de la conférence	Durée	Coût
Dre Elizabeth Berliner (en anglais)	1. Stratégies pour la planification en milieu de refuge 2. Gestion des épidémies et prise de décisions médicales et comportementales dans les refuges 3. La qualité de vie des animaux au refuge	3 h	60 \$*
Dre Sandra Newbury (en anglais)	Le syndrome respiratoire félin en milieu de refuge	3 h	60 \$*

*Plus taxes.

Chacun de ces webinaires sera accompagné des notes de cours. Pour y accéder, veuillez communiquer avec Mme Catherine Dugas par courriel (catherine.dugas@omvq.qc.ca) pour obtenir un code d'accès réservé, valide pour une durée de trois semaines. Bon visionnement!

Recueils des conférences du Congrès vétérinaire québécois

Si vous êtes intéressé à obtenir un des recueils de conférences comprenant les notes de cours de l'ensemble des conférences présentées (Animaux de compagnie et animaux de laboratoire et Bovins, santé publique et industrie animale), quelques exemplaires sont toujours disponibles au coût de 10 \$ chacun. Communiquez avec nous pour obtenir votre exemplaire.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec décerne la médaille de saint Éloi au Dr Guy Fitzgerald

Par Mme Emélie Trinque, coordonnatrice du Service des communications

La médaille de saint Éloi est la plus haute distinction décernée par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Elle souligne les qualités exceptionnelles de son récipiendaire, met en lumière son engagement social et professionnel en plus de souligner les retombées des réalisations professionnelles de la personne sur le public.

Pour recevoir ce prix, le lauréat doit avoir reçu la reconnaissance de ses pairs. Il doit également s'engager socialement et participer activement à la vie professionnelle, entre autres au sein d'organisations professionnelles. Les réalisations et les actes professionnels du récipiendaire doivent avoir été exceptionnels et avoir fait progresser la médecine vétérinaire au Québec tout en rehaussant l'image et la visibilité de la profession ici et ailleurs.



Dr Sébastien Pion, Dr Guy Fitzgerald, récipiendaire de la médaille de saint Éloi 2013 et Dr Joël Bergeron

C'est avec beaucoup de fierté et de reconnaissance que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décerné la médaille de saint Éloi 2013 au Dr Guy Fitzgerald, le vendredi 8 novembre dernier.

Le Dr Guy Fitzgerald détient un doctorat en médecine vétérinaire de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université du Québec depuis 1987. Il a également complété une maîtrise en sciences cliniques vétérinaires en 1990 et est, depuis 1992, clinicien au service de médecine zoologique de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

C'est pendant ses études, en 1986, qu'il a fondé la première clinique destinée aux soins des oiseaux de proie au Québec. Depuis cette date, la clinique a soigné plus de 7 350 oiseaux. La diversité des espèces reçues, l'expertise des médecins vétérinaires y oeuvrant et la qualité des installations, ont permis à la clinique de se classer parmi les cinq centres de réhabilitation les plus importants en Amérique du Nord. Cette clinique est devenue, au fil des ans, un centre de référence et d'enseignement d'importance dans les soins administrés aux rapaces.

Depuis sa création et sous la supervision du Dr Fitzgerald, la Clinique des oiseaux de proie a permis à plus d'une centaine de techniciens (programme d'aménagement de la faune, bioécologie, santé animale, etc.), les étudiants au programme de 1^{er} cycle en médecine vétérinaire, ainsi que 30 médecins vétérinaires dans le cadre des programmes d'études supérieures d'internat ou de résidence de la Faculté de médecine vétérinaire. Vingt-cinq ans après sa création, la contribution du Dr Fitzgerald est toujours aussi importante et appréciée par les cohortes d'étudiants en médecine vétérinaire et par les médecins vétérinaires du Québec.

C'est encore une fois pendant ses études, en 1987, que le Dr Fitzgerald a fondé l'Union québécoise de réhabilitation des oiseaux de proie (UQROP). Cet organisme a pour mission d'éduquer le grand public à l'importance de protéger les oiseaux de proie ainsi que leurs habitats naturels. La fondation de l'UQROP a permis de mettre en place et de coordonner un réseau d'intervenants à l'échelle provinciale. Ce réseau, qui implique des intervenants de divers milieux (médecins vétérinaires, institutions zoologiques, agents de la faune, SPA, refuges et autres), est constitué d'environ 200 points de chute pour les oiseaux de proie en difficulté, qui sont ensuite acheminés vers la Clinique des oiseaux de proie de la Faculté de médecine vétérinaire. Plus de 350 oiseaux de proie sont ainsi recueillis et soignés chaque année.

L'ouverture, en 1996, du Centre d'interprétation *Chouette à voir!* a marqué un tournant pour le Dr Fitzgerald et l'UQROP. Ce centre d'interprétation unique en son genre fusionne harmonieusement l'éducation à l'environnement, le milieu naturel et le travail de réhabilitation en permettant au public de découvrir les différentes espèces d'oiseaux de proie du Québec et d'identifier les menaces auxquelles elles sont confrontées et les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour les aider.

Chouette à voir! ouvre chaque été ses portes au grand public et aux groupes scolaires. Il a pour objectif de remplir les deux missions de l'UQROP, soit la réhabilitation des oiseaux de proie blessés et l'éducation du grand public. Bien que la majeure partie du travail de réhabilitation de l'UQROP s'effectue à la Clinique des oiseaux de proie de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, *Chouette à voir!* a un rôle majeur dans la phase finale de réhabilitation des oiseaux. Le

complexe de neuf volières de réadaptation permet aux oiseaux de se remettre de leurs blessures, en plus de fournir des espaces de vol essentiels pour leur remise en forme. Afin de préserver la tranquillité des oiseaux, ces volières peuvent être visitées seulement par petits groupes avec un guide. *Chouette à voir!* est désormais l'un des attraits touristiques majeurs de la région maskoutaine et a récolté plusieurs prix depuis son ouverture.

En chapeautant cet organisme, le Dr Fitzgerald effectue un véritable travail de missionnaire qui exige un travail acharné et une persévérance à toute épreuve. Malgré les embûches, les trop rares subventions, le roulement de personnel et l'absence de financement récurrent, le Dr Fitzgerald porte sur ses épaules ce projet exceptionnel depuis maintenant 25 ans.

« Guy est un pionnier, un défricheur, un bâtisseur. C'est aussi un passionné, un communicateur hors pair et un professeur né qui a ouvert des esprits et des portes à bien des gens, moi le premier. En oeuvrant dans un domaine de pratique qui sort des sentiers battus avec une telle passion, le Dr Fitzgerald est un ambassadeur de choix pour la communauté vétérinaire du Québec. »

Dr Sébastien Pion, médecin vétérinaire, parrain de la candidature du Dr Fitzgerald à la médaille de saint Éloi 2013

Le Dr Fitzgerald jouit aujourd'hui d'une notoriété nationale en médecine aviaire et dans les soins vétérinaires prodigués aux oiseaux de proie. Ses efforts ont été récompensés par l'attribution de multiples prix et reconnaissances, remis entre autres par l'International Fund for Animal Welfare, la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada, la Fondation de la faune du Québec, le CDMV, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et plusieurs autres.



Présentation d'oiseaux de proie en vol à l'UQROP



Le Dr Guy Fitzgerald, visiblement heureux de cette importante reconnaissance

Médecin vétérinaire engagé, le Dr Fitzgerald a également siégé à plusieurs comités, tels que le comité sur le bien-être des animaux et le comité de l'environnement de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec ainsi que le comité de rétablissement du Pygargue à tête blanche au Québec de la Société de la faune et des parcs du Québec. Il a coordonné le volet Réhabilitation de la faune du Plan québécois d'intervention d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures en plus d'être responsable des soins vétérinaires des oiseaux pour le Plan d'intervention d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures du Service canadien de la Faune. Finalement, il a aussi fait partie de l'équipe de rétablissement des oiseaux de proie du Québec, composée de représentants du gouvernement du Canada, du gouvernement du Québec, du Regroupement Québec-Oiseau, de l'UQROP et d'Hydro-Québec.

Les activités menées par le Dr Fitzgerald par l'entremise de la Clinique des oiseaux de proie et de l'UQROP ont fait l'objet d'un grand nombre de reportages, d'émissions télévisées et radiophoniques. La revue *Québec-Science*, l'émission de radio « Les années lumières » et les reportages à « Bête pas bête », « La semaine verte », « Découvertes », « Humanima » et « Hôpital vétérinaire » n'en sont que quelques exemples. Le personnel de l'UQROP est aussi régulièrement sollicité pour participer à des émissions à caractère scientifique, telles que « Le grand jeu des animaux », « Les débrouillards » et « Génial! » Le Dr Fitzgerald a aussi été invité au fil des ans par différents médias à titre d'expert pour commenter des sujets d'actualité liés à l'avifaune et il a collaboré à plusieurs ouvrages liés à l'ornithologie. Il a aussi participé à la rédaction de plus de 35 articles scientifiques au cours de sa carrière.

Les différents projets initiés par le Dr Fitzgerald il y a maintenant 26 ans ont touché, de près ou de loin, plus de 900 000 personnes. Ces projets de vulgarisation scientifique ont permis de sensibiliser les Québécois à l'importance de protéger la faune et l'environnement, à l'impact des activités humaines sur la faune, ainsi qu'au rôle des professionnels de la santé animale dans la réhabilitation de la faune.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est extrêmement fier de compter parmi ses membres cet homme d'exception et c'est pourquoi l'ensemble de la profession s'unit aujourd'hui pour lui rendre un vibrant hommage. Félicitations Dr Fitzgerald! ♦

Le Dr Michel Major reçoit le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec

Par Mme Emélie Trinque, coordonnatrice du Service des communications

Le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec est une reconnaissance remise à un membre afin de souligner sa contribution remarquable à la profession ou à l'Ordre.

Le candidat doit avoir contribué de façon importante au développement de son Ordre professionnel et au développement de la profession en lien avec les valeurs du système professionnel québécois. L'amélioration continue de la qualité de la pratique, l'intégrité, l'attitude éthique, le souci de la compétence et la collaboration avec les pairs sont autant de critères auxquels le candidat doit répondre.

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décerné le Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) 2013 au Dr Michel Major le vendredi 8 novembre dernier.

Diplômé de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1983, le Dr Michel Major a amorcé sa carrière en pratique privée, dans le secteur des grands animaux, à La Sarre en Abitibi. Il entreprend par la suite un mandat de consultant en médecine préventive auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), son expertise étant particulièrement utilisée dans les domaines de l'apiculture, la mammite bovine et la santé porcine.

Après un internat de perfectionnement en sciences appliquées spécialisé en diagnostic de laboratoire, le Dr Major est responsable, de 1989 à 1997, de plusieurs secteurs diagnostiques des laboratoires du MAPAQ, notamment en sérologie, parasitologie, hématologie, biochimie et supervision de l'histologie.

En 1997, le Dr Major devient coordonnateur du Réseau d'alerte et d'information zoonitaire (RAIZO) et coordonnateur des mesures d'urgence au MAPAQ. Durant son mandat, il a participé, entre autres, à la création des réseaux sentinelles dans le cadre du RAIZO. Ces réseaux sentinelles participe à l'amélioration de la détection précoce de toute menace pour la santé animale et publique et augmente de façon notable l'efficacité des interventions. En consolidant les relations avec les partenaires, ces réseaux font appel à l'expertise de nombreuses personnes impliquées directement dans les secteurs de production animale.

Dans le cadre de ses fonctions de coordonnateur aux mesures d'urgence, Dr Major a travaillé à la production et à l'élaboration du Plan d'urgence en santé animale du MAPAQ, un plan intégré et reconnu par le Plan national de sécurité civile. Il a aussi participé activement à l'élaboration de l'Entente relative à la collaboration et la communication de renseignements en cas de maladies animales exotiques, signée avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments en 2006. Dr Major est aussi conférencier pour des sujets s'adressant aussi bien à des experts qu'à des producteurs agricoles.

De 2007 à 2010, Dr Major a été adjoint au directeur, puis directeur par intérim au Laboratoire d'épidémiologie animale du Québec.

Le Dr Major a également enseigné pendant 16 ans le cours « Hygiène et pathologie animale » aux étudiants en agronomie de l'Université Laval et a aussi collaboré aux travaux du Comité consultatif canadien en santé animale.

En mars 2010, Dr Major a été nommé médecin vétérinaire en chef à l'Institut national de santé animale de la Direction générale de



Me Marc Sauvé, Dr Michel Major, récipiendaire du Mérite du CIQ et Dr Joël Bergeron

l'alimentation du MAPAQ, poste qu'il occupe toujours. L'exercice de cette responsabilité s'inscrit dans une perspective de gestion globale de la santé qui s'appuie sur la cohérence entre les politiques de santé publique et celles de santé animale. Le Dr Major a principalement pour tâche de définir une vision d'ensemble des activités en matière de santé animale en vue de proposer des interventions qui soient en synergie avec celles des partenaires. Sur le plan de la représentation, il joue un rôle de premier plan à l'égard des autres provinces canadiennes au sein du Conseil des médecins vétérinaires en chef et travaille aussi en collaboration avec le Conseil des médecins hygiénistes en chef. Il préside la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux et il est également membre du conseil de la Stratégie canadienne de santé et de bien-être des animaux d'élevage.

Le Dr Major a été administrateur de l'Ordre pour un premier terme de trois ans de 1990 à 1993, puis pour deux termes successifs de 2005 à 2013, pour un total de neuf ans. À titre d'administrateur de l'Ordre, le Dr Major a contribué de façon soutenue et dynamique au développement des différents projets de l'Ordre. En tout temps et en toute occasion, il a défendu avec courage et force les principes et valeurs du système professionnel québécois. Il a veillé à la mise en place de plusieurs programmes assurant le développement professionnel des membres et la protection du public, dont l'adoption de normes minimales d'exercice, l'adoption d'un ambitieux programme de surveillance générale, l'adoption d'une politique de formation continue et la surveillance de la pratique illégale.

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec félicite chaleureusement le Dr Michel Major pour l'obtention du Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec et le remercie sincèrement pour son professionnalisme marqué et son engagement sans faille dans l'amélioration des pratiques de toute la communauté vétérinaire. ♦

Mme Isabelle Dutil est récipiendaire du Prix d'excellence TSA

Par Mme Emélie Trinque, coordonnatrice du Service des communications

Les techniciens et techniciennes en santé animale du Québec mettent à profit leurs connaissances et leurs compétences afin de soutenir les médecins vétérinaires et ainsi améliorer la qualité de vie et la santé des animaux. Ils travaillent chaque jour afin d'offrir au public un service de la plus grande qualité qui soit.

Le Prix d'excellence TSA décerné par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec vise à honorer la contribution et l'apport des techniciens et techniciennes en santé animale du Québec qui ont contribué de façon exceptionnelle à la prestation de services de qualité au public. Ce prix est remis chaque année à un ou une TSA dont les initiatives et les actions ont eu une incidence significative sur la qualité des soins et des services donnés par l'établissement vétérinaire ou par l'organisme.

C'est avec une grande fierté et beaucoup de reconnaissance que l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a décerné le Prix d'excellence TSA 2013 à Mme Isabelle Dutil le vendredi 8 novembre dernier.

Mme Dutil est diplômée du Cégep de La Pocatière en techniques de santé animale depuis 1995. Ayant tout d'abord travaillé dans le secteur porcin, puis en laboratoire, Mme Dutil est à l'emploi de la Clinique ambulatoire bovine de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal depuis 2001.

Mme Dutil est la première technicienne en santé animale diplômée du Québec à être engagée spécifiquement pour assister le médecin vétérinaire en pratique des bovins laitiers dans le cadre de programmes de médecine préventive.

L'implication de la récipiendaire est très variée au sein du service ambulatoire bovin. Mme Dutil participe principalement aux soins et à la prévention de la santé des vaches laitières et de leur relève. Elle joue aussi un rôle important dans l'enseignement de gestes techniques que doivent pratiquer les futurs médecins vétérinaires (écorneage, collecte d'échantillons, tests des aliments et d'assimilation de la ration des animaux), en plus de participer à la formation des stagiaires en techniques de santé animale. De plus, Mme Dutil travaille avec soin à l'organisation d'une pharmacie bien tenue, à la préparation du matériel chirurgical, aux commandes spéciales, à l'entretien des véhicules et des ordinateurs, bref de tout ce qui est essentiel au bon fonctionnement du service.

Mme Dutil est à l'origine de plusieurs initiatives qui cimentent l'équipe de la Clinique ambulatoire et améliore les conditions de travail et le service à la clientèle. Une des initiatives les plus importantes pour favoriser l'esprit d'équipe est la mise sur pied du « comité ambulatoire », responsable d'organiser des activités rassembleuses souvent ludiques qui permettent à l'équipe de prendre une pause de la routine du travail quotidien. Son excellent travail et son approche très humaine ont un impact évident sur le service à la clientèle, qui doit être mieux adapté et personnalisé dans le domaine des grands animaux, ce qui bonifie le travail d'équipe et favorise une rétention de la clientèle. Elle fait preuve de polyvalence, de dévouement et a une capacité d'adaptation sans borne face aux nombreuses tâches qui lui sont assignées, et ce, avec une bonne humeur constante.



Dr Luc Descoteaux, Mme Isabelle Dutil, récipiendaire du Prix d'excellence TSA 2013, Dr Joël Bergeron et M. Danny Ménard

La présence d'une TSA accompagnant le médecin vétérinaire lors de ses suivis de médecine préventive a permis de généraliser l'utilisation de méthodes de contrôle de la douleur lors de l'écorneage des veaux et d'augmenter l'offre de services. Dans le contexte unique de la Clinique ambulatoire, qui permet la mise en place de nouvelles techniques avant-gardistes et enseignées auprès des étudiants finissants en médecine vétérinaire, Mme Dutil est d'une aide précieuse à la réalisation de la mission de service à la clientèle, d'enseignement et de recherche.

Parce qu'elle a ouvert la voie à une implication grandissante des TSA dans le domaine des grands animaux, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec est extrêmement fier de remettre le Prix d'excellence TSA 2013 à Mme Isabelle Dutil. ♦

Concours photo 2013 : les gagnants

Le concours photo 2013 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec a encore une fois été fort populaire! Cette année encore, les photographes amateurs ont pu soumettre leurs chefs-d'œuvre dans l'une des trois catégories suivantes :

- Le travail du médecin vétérinaire au quotidien
- L'animal dans toute sa splendeur
- L'importance des animaux dans nos vies

La qualité des photos soumises étant exceptionnelles, le jury, composé de représentants de Bayer et de La Personnelle, a eu fort à faire afin de déterminer les lauréats. Ils en sont tout de même arrivés à un consensus, que voici :

Gagnant dans la catégorie « Le travail du médecin vétérinaire au quotidien »



« Support maternel »
Dre Josée Tremblay
(auteure : Mme Doris Bouchard)

Prix : **400\$**

Prix « Coup de cœur »



« La nostalgie des chaudes journées d'été »
M. Alain Kemp

Prix : **200\$**

Gagnant dans la catégorie « L'animal dans toute sa splendeur »



« Livraison express pour un jeune affamé »
M. Alain Kemp

Prix : **200\$**

Gagnant dans la catégorie « L'importance des animaux dans nos vies »



« Ballade de rêve »
M. Guillaume Poitras

Prix : **200\$**

Partenaire majeur :



Bayer HealthCare
Santé animale

En collaboration avec :



Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont pris part au concours photo 2013 de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Ils ont encore une fois permis d'illustrer de belle façon le lien privilégié qui unit le médecin vétérinaire, l'homme et l'animal.

Sincères remerciements aux partenaires DU CONGRÈS VÉTÉRINAIRE QUÉBÉCOIS

Partenaires PLATINE



Bayer HealthCare
Santé animale



BANQUE
NATIONALE

Partenaires OR



Partenaires ARGENT



Banque Scotia^{MD}



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise



Centre Vétérinaire Rive-Sud
Centre Vétérinaire Laval
OUVERT 24H/7 Divisions du Groupe Vétér Médic Inc.



Nestlé PURINA



Partenaires BRONZE



charles river
accelerating drug development. exactly.



La Capitale
Assurances générales



ETHICON

Therrien
Couture
avocats SENCER
lawyers LLP



Serona
animal health

MS GESLAM
L'EXCELLENCE EN INFORMATIQUE DE GESTION

Récipiendaires des mérites des associations

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec tient à rendre hommage aux médecins vétérinaires qui ont été reconnus par les différentes associations et par la Faculté au cours de la dernière année.

Félicitations à ces lauréats qui contribuent à soutenir le développement de la médecine vétérinaire au Québec.

SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE VÉTÉRIINAIRE QUÉBÉCOIS



Dr Pierre Brisson, récipiendaire du Prix Victor-T.-Daubigny

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRIINAIRES DU QUÉBEC EN PRATIQUE DES PETITS ANIMAUX



Dr Michel Gosselin, récipiendaire du Prix Damase-Généreux

ASSOCIATION DES MÉDECINS VÉTÉRIINAIRES PRATICIENS DU QUÉBEC



Dr René Bergeron, récipiendaire du Prix d'excellence

ASSOCIATION DES TECHNICIENS EN SANTÉ ANIMALE DU QUÉBEC



Dr Gildas Haméon, récipiendaire du Mérite pour le médecin vétérinaire ayant le plus contribué à la profession de TSA

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRIINAIRE



Dre Lisa Carioto, récipiendaire du Prix Merial d'enseignement clinique

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRIINAIRE



Dre Christine Theoret, récipiendaire du Prix Pfizer Carl J. Norden d'excellence en enseignement

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRIINAIRE

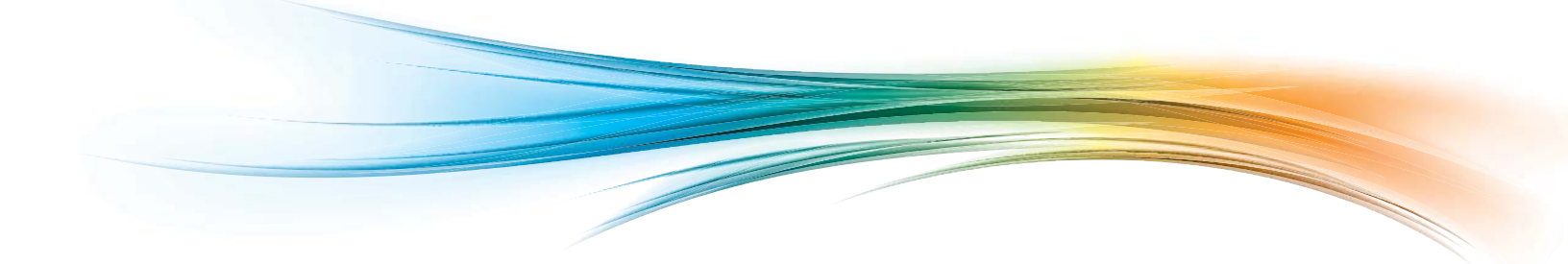


Dr Marcello Gottschalk, récipiendaire du Prix d'excellence Zoetis pour la recherche

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRIINAIRE



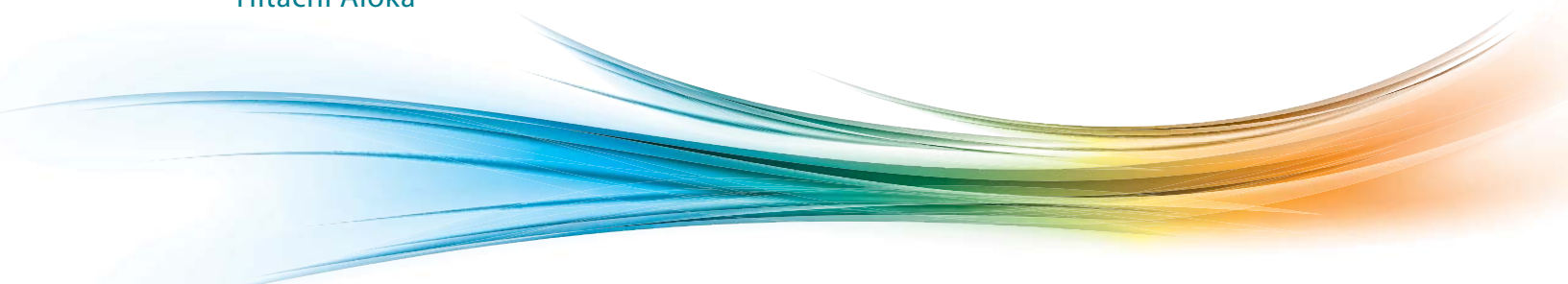
Dr Pascal Vachon, récipiendaire du Prix du meilleur enseignant de 1^{re} à 4^e année offert par les étudiants de l'Association canadienne des médecins vétérinaires



Merci aux exposants DU CONGRÈS VÉTÉRIINAIRE QUÉBÉCOIS

3M Canada
Abaxis
ATSAQ
Banque Nationale
Banque Scotia
Bayer
Bell Mobilité
Benson Medical
Bio Agrimix LP
Bioniche Animal Health
Biovet
Boehringer Ingelheim
Borderlink Vet Supplies
Canadian Veterinary Imaging
CDMV
Central Sales
Centre vétérinaire DMV
Ceva Animal Health
CHUV
Companion Therapy Laser
Construction Vergo 2011
Coopérative des vétérinaires du Québec
Crémanimo
CVRS / CVL
Desjardins Assurances animaux
DGF
Dispomed
Elanco Santé Animale
Fonds de solidarité FTQ
Fresenius Kabi Animal Health
Groupe Investors
Hill's
Hitachi Aloka

IDEXX Laboratories
Incimal
La Capitale
La Personnelle
Librairie Médicale et Scientifique
Mc Carthy & Sons
MediCapital
Merck Santé animale
Merial Canada
MAPAQ
MTM - Médical Tronik
Multi-Services Vétérinaires
Nestlé Purina
Nisancos
PFD Notaires s.e.n.c.r.l.
P&G Soins des Animaux
Santé Animale Anivet
Scil Vet Novations
S.E.C. Repro
Serona Animal Health
Sinclair Dentaire
Sound-Eklin
Stevens
Summit Veterinary Pharmacy
SyrVet Canada
Universal Imaging
UXR
Vétoquinol Canada
Vet Réseau
Vet-Surge
Virbac Canada
Zoetis



L'assurance responsabilité professionnelle : une protection précieuse, mais limitée!



La Capitale
Assurances générales

Par Dre Suzanne Breton, m.v., IPSAV, coordonnatrice du Service de l'admission, en collaboration avec La Capitale Assurances générales

À titre de médecin vétérinaire, vous êtes quotidiennement exposé à différents risques.

Grâce à votre assurance responsabilité professionnelle, vous pouvez compter sur une indemnisation en cas de dommages découlant d'une faute, d'une négligence, d'une imprudence ou d'une inhabileté commise dans le cadre de vos activités professionnelles. Cette protection s'étend également à tous les employés de votre clinique exerçant une tâche autorisée, reliée directement à la profession.

Il est important de noter que pour que la responsabilité d'un individu ou d'un professionnel soit en cause, les trois éléments suivants doivent être réunis :

1. il doit y avoir eu un manquement à un devoir (la faute);
2. le demandeur doit avoir subi un préjudice (le dommage);
3. il doit y avoir un lien entre la faute et le dommage (lien de causalité).

L'ASSURANCE MULTIRISQUE DES ENTREPRISES : LE COMPLÉMENT PARFAIT!

La couverture de responsabilité civile générale incluse dans la police d'assurance multirisque de votre entreprise vous protège contre les risques ne découlant pas de votre pratique. Mais attention, il faut bien comprendre ici la notion de multirisque qui, en effet, permet d'étendre votre couverture, mais n'est tout de même pas une assurance tous risques!

Plus précisément, cette couverture vous protège en cas de dommages causés à des tiers et découlant de vos locaux (incluant les lieux), de vos biens et de vos opérations (excluant les actes professionnels) lorsque ces dommages sont causés par vous ou par un membre de votre personnel.

Voici quelques cas de figure afin de mieux saisir la différence entre l'assurance responsabilité professionnelle et la couverture d'assurance responsabilité civile générale :

Cas 1

Votre clinique offre un service de transport pour les animaux appartenant à des clients qui ne peuvent se déplacer. Une collision survient lors du transport d'un chien et l'animal est blessé.

Dans ce cas, les blessures subies par le chien ne relèvent pas d'une activité entrant dans l'exercice spécifique de la profession de médecin vétérinaire. L'assurance multirisque de votre clinique ou hôpital vétérinaire s'applique si vous avez la protection des animaux appartenant à autrui qui vous sont confiés.

Cas 2

Un client glisse sur le plancher mouillé de votre salle d'attente et se blesse.

La couverture responsabilité civile générale s'applique, puisque c'est un incident qui n'a absolument rien à voir avec votre pratique.

Cas 3

Un chat subit une blessure due au mauvais fonctionnement d'un coussin chauffant. Cette blessure n'étant pas reliée à la pratique de votre profession, votre protection responsabilité civile générale pourra vous couvrir.

Le même chat subit des brûlures après être demeuré trop longtemps sur le coussin chauffant (qui dans ce cas-ci fonctionnait normalement) lors de l'intervention à cause d'un manque de surveillance; cela relève de la responsabilité professionnelle.

Cas 4

Vous avez euthanasié un petit chien malade à la demande de son propriétaire, et ce, selon les règles de l'art. Cependant, ce dernier avait demandé une incinération privée afin de pouvoir récupérer les cendres de son animal bien aimé. Une erreur s'est produite dans l'inscription au dossier et l'animal s'est retrouvé à l'incinération collective. Les cendres n'ont pu être récupérées.

Il ne s'agit pas d'une faute dans l'exécution des activités professionnelles assurées, mais plutôt d'une situation reliée à l'assurance responsabilité civile générale.

Cas 5

Un animal en pension dans votre clinique s'échappe de sa cage pendant la nuit et en sautant, il se blesse à une patte. Cette situation relève également de l'assurance responsabilité civile de la clinique.

En contrepartie, si l'animal saute de la table d'examen et qu'il se blesse à la patte pendant que le médecin vétérinaire lui administre un vaccin, l'assurance responsabilité professionnelle interviendra puisqu'il s'agit d'un dommage causé lors d'un acte professionnel.

Cas 6

Finalement, pour bien comprendre la notion de tous risques, qui ne peut être assurée par une police en responsabilité, si complète soit-elle, présentons un cas de laceration rectale lors d'un examen génital chez la vache. Cet examen, effectué des centaines de fois sur une base régulière dans les troupeaux, est supposément sans risque potentiel élevé. Mais, depuis quelques années, les éleveurs demandent aux médecins vétérinaires d'examiner des vaches de plus en plus jeunes, des taures de plus en plus petites et dont la paroi du rectum est beaucoup plus fragile que chez une vache adulte. De tels cas de laceration ont été analysés alors que le médecin vétérinaire

avait procédé à ce type d'examen dans les règles de l'art, sans qu'il y ait de faute, ou de manquement. Après enquête des enquêteurs experts en assurance à la suite de ce genre d'accident, l'assureur a conclu à la non-responsabilité du médecin vétérinaire dans ce sinistre et l'éleveur n'a pas été indemnisé pour la perte de son animal. Dans cette situation, l'assurance civile générale du médecin vétérinaire n'intervient pas non plus. Même si le médecin vétérinaire éprouve le sentiment d'être responsable de la laceration parce qu'il a fait l'examen transrectal, il s'agit d'un incident inhérent au risque de toute intervention médicale. Rappelons-nous que le professionnel a une obligation de moyen, mais pas une obligation de résultat.

Par contre, dans un tel cas, où vous percevez qu'un risque est plus élevé qu'à l'habitude pour une intervention donnée, vous devriez

bien informer votre client de ce risque, sans vous décharger de votre responsabilité professionnelle, car déontologiquement, vous ne pouvez, en aucun cas, faire signer une décharge de responsabilité à votre client. Ainsi, il serait pertinent et de bonne pratique d'en discuter avec l'éleveur, afin qu'il comprenne bien les risques de sa demande et prenne une décision éclairée, et soit conscient du risque de ladite intervention.

En résumé, comme vous pouvez le constater, une assurance responsabilité professionnelle n'est pas suffisante pour vous procurer la sécurité nécessaire à la bonne marche de vos opérations. Une assurance multirisque pour médecins vétérinaires est donc un atout important, mais malheureusement pas un remède à tous les maux, afin de vous permettre d'être bien protégés contre toute éventualité.

Vous devez vous rappeler que le simple fait qu'un animal ait subi une blessure n'est pas suffisant pour que votre responsabilité soit retenue et qu'une indemnité soit versée au tiers. Les trois éléments cités au début de l'article doivent être présents (la faute, le dommage et le lien entre les deux). Si une blessure survient lors d'un examen, mais que vous n'avez commis aucune faute, votre responsabilité professionnelle ne sera pas retenue.

N'hésitez pas à contacter votre représentant en assurances de dommages des entreprises afin de vous assurer que vous êtes bien couvert sous tous les aspects. ♦

Dans un marché dont la tendance est à la stagnation, **2 choix** s'offrent à vous :

- 1 Adapter** votre pratique afin de vous assurer :
 - Une croissance rapide de vos revenus totaux
 - Une croissance an/an soutenue de vos ventes de nourriture

- 2 Conserver le statu quo** en espérant que les choses se placeront

Boutique
vétérinaire

Contactez votre Conseiller
stratégique CDMV.
1 800 668-2368
www.cdmv.com

Les Boutiques vétérinaires :
des résultats éloquentes !

23%*
Marché
canadien 9^{ème}

de croissance moyenne des
ventes de nourriture (toutes
marques confondues).
24 premiers mois d'opération.

**3x
plus**

de croissance des revenus
de la Boutique vs ceux de la
clinique.

37%*

des revenus totaux sont
attribuables à la Boutique.

*Calculés sur la moyenne de 3 Boutiques en opération depuis plus de 24 mois.

** Source : Impact Vet juillet 2013.

Encart scientifique Le Veterinarius +

Par Dr André Vrins, président du comité Le Veterinarius +

Le comité du Veterinarius + se compose des membres suivants :

MEMBRES DU COMITÉ

Dr André Vrins, président
Dre Cécile Aenishaenslin, santé publique
Dr Sébastien Buczinski, médecine des ruminants
Dr Patrick Cavanagh, médecine des animaux de compagnie
Dre Annie Daignault, médecine des ruminants
Dr Marc-André d'Anjou, imagerie médicale

Dr Louis-Philippe de Lorimier, oncologie
Dre Yvonne Elce, chirurgie équine
Dre Joane Parent, neurologie
Dr Jean Sirois, biomédecine
Dre Christine Theoret, biomédecine
Dre Geneviève Toupin, santé publique

LE VETERINARIUS + vise à **former et informer** les lecteurs de la revue *Le Veterinarius* de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec. Il constitue un médium condensé de formation continue et d'information scientifique pertinente d'intérêt général. Il est le fruit des travaux du comité du Veterinarius + et de la collaboration d'auteurs provenant des différents horizons de la médecine vétérinaire.

LE VETERINARIUS + comprend huit pages insérées au centre de la revue *Le Veterinarius*. L'encart est publié trois fois l'an, soit en avril, en septembre et en décembre. De plus, ces articles sont aussi accessibles aux membres sur le site Internet de l'Ordre : <http://www.omvq.qc.ca/communications.html>.

LE VETERINARIUS + est constitué des cinq chroniques successives suivantes, ayant chacune les objectifs distincts et complémentaires énoncés ci-après :

QUEL EST VOTRE DIAGNOSTIC?

Aborder divers cas cliniques susceptibles d'être observés en pratique vétérinaire des petits et des grands animaux. Cette chronique est construite de la façon suivante : une courte histoire clinique sur la première page accompagnée d'images radiologiques, cytologiques, échographiques, ou autres, suivie des résultats et d'une courte discussion apparaissant à la huitième page de l'encart du Veterinarius +.

L'ACTUALITÉ SCIENTIFIQUE

Présenter une nouvelle scientifique abordée par un expert ainsi que des résumés d'articles ou de conférences sur des problèmes variés d'intérêt pour la communauté vétérinaire.

MISE À JOUR

Présenter deux revues actuelles et concises de la littérature sur des problèmes variés d'intérêt pour la communauté vétérinaire.

LA SCIENCE D'ICI

Mettre en valeur un chercheur œuvrant dans le domaine de la santé animale au Québec. L'accent porte sur la vulgarisation de progrès scientifiques en lien avec la pratique vétérinaire.

LE COIN DU PRATICIEN

Présenter la réponse à une question posée au spécialiste, ainsi que des trucs et astuces. Ces derniers sont de brèves capsules simples, utiles et accessibles à toutes les pratiques.

LE VETERINARIUS + étant la revue de ses lecteurs, vous êtes personnellement invité à :

- Soumettre, à l'aide du formulaire en ligne (www.omvq.qc.ca/coindupraticien) une question à un spécialiste ou un truc ou une astuce qui alimentent la chronique « Le coin du praticien ». En proposant votre truc ou astuce, vous courez la chance de gagner une carte-cadeau d'une valeur de 75 \$, tirée annuellement parmi les auteurs de tous les trucs et astuces publiés;
- Écrire à l'adresse omvqvetplus@gmail.com pour soumettre vos commentaires, vos réactions, vos idées, vos interrogations, etc.

Vos commentaires étant essentiels à la vitalité du Veterinarius +, son comité y accorde la plus grande attention et vous remercie pour votre implication.

Quel est votre **DIAGNOSTIC?**

Par Drs Annie Daignault et Marc-André d'Anjou

Mortalité néonatale subite chez la chèvre

Par Dr Sébastien Buczinski, m.v., M. Sc., DACVIM, bovin

Signalement et anamnèse

Au cours d'une séance de diagnostics de gestation, un producteur caprin laitier vous mentionne un problème de mortalité des chevrettes en phase de présevrage (de 1 à 3 semaines d'âge). Le producteur vous rapporte que ses chevrettes sont séparées de leurs mères dans les 24 h suivant le chevrotage. Les animaux sont ensuite isolés, dans des parcs de 5 à 8 individus. Les mortalités surviennent rapidement, sans signes avant-coureurs. Dans la pouponnière, qui semble en surpopulation, vous notez de la toux chez quelques chevreaux. Le producteur vous montre aussi quelques animaux qui semblent en retard de croissance et dont le sevrage est reporté afin de pouvoir rattraper ce retard.

Nécropsie

Vous entreprenez la nécropsie de deux chevrettes mortes dans la nuit. Les animaux ne semblent pas déshydratés. Une des deux chevrettes présente quelques pétéchies sur la muqueuse gingivale. Les lésions les plus remarquables se situent au niveau du thorax (photos 1 et 2).

- 1) Quel est le diagnostic le plus probable?
- 2) Pouvez-vous suggérer un examen complémentaire?
- 3) Quels sont les facteurs de risque à contrôler pour prévenir et traiter de futurs cas?



Photo 1. Vue après ouverture de la cavité thoracique et de la paroi abdominale

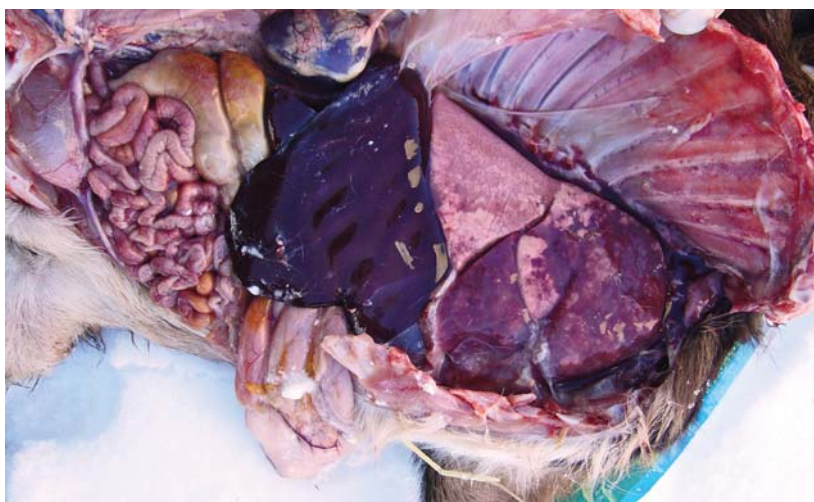


Photo 2. Vue rapprochée des organes thoraciques

La réponse figure à la page 8 de ce numéro.



Actualités SCIENTIFIQUES

Par Drs Sébastien Buczinski, Yvonne Elce et Joane Parent

Herpès virus équin : l'importance de la biosécurité

Par Dre Susana Macieira, m.v., M. Sc., DACVIM, équin

L'herpès virus équin (HVE) est responsable de problèmes respiratoires, neurologiques et abortifs importants chez l'espèce équine. Il est très contagieux et des mesures de biosécurité strictes doivent être mises en place lors de la détection de la maladie pour éviter sa propagation, car cela peut mener à des pertes économiques substantielles et parfois même à la mort du cheval.

Des mesures de biosécurité doivent être instaurées et appliquées dès qu'un animal a été diagnostiqué avec l'HVE, notamment : l'isolement des chevaux malades, le lavage de mains et de bottes, la désinfection et le nettoyage régulier des bâtiments et de tout le matériel qui entre en contact avec les chevaux malades. En effet, l'hygiène est primordiale car les particules virales peuvent être transmises d'un cheval à l'autre si elles se trouvent sur le matériel ou sur les vêtements des personnes en contact avec les chevaux. Les juments ayant avorté doivent également être isolées.

Les chevaux sont infectés habituellement dès la première année de vie et peuvent demeurer porteurs à vie. À la suite d'un stress, causé par exemple par un changement d'environnement ou un entraînement intense, ils peuvent développer la maladie. Pour cette raison, tous les nouveaux chevaux intégrant une écurie doivent être placés en quarantaine pendant 14 à 21 jours et leur température doit être mesurée tous les jours.

Étant donné que l'immunité naturelle est de courte durée, la vaccination constitue un élément important dans la stratégie du contrôle de l'HVE, car il a été démontré qu'elle permettait de diminuer les symptômes respiratoires et réduisait l'excrétion virale ainsi que l'incidence des avortements. Cependant, aucun vaccin ne s'est révélé efficace contre la forme neurologique de l'HVE.

Lors d'une éclosion de la forme nerveuse de l'HVE, il est suggéré de suivre une quarantaine de 28 jours après la fin des signes cliniques pour toute écurie où un cheval a été diagnostiqué positif. Le déplacement des chevaux ainsi que les contacts humains-chevaux malades doivent être limités. L'annulation des rassemblements équins peut également être envisagée.

Entéropathie causée par du sable chez le cheval

Résumé par Dre Yvonne Elce, m.v., DACVS, équin

Cette étude rétrospective tentait de déterminer les facteurs cliniques associés au sable intestinal. Les dossiers médicaux de 62 chevaux traités pour sable intestinal ont été examinés. Le signe clinique le plus fréquent était la colique, suivi de la diarrhée et de la fièvre. Du sable a été observé dans le fumier chez seulement 24 % des chevaux. Un examen radiographique est essentiel pour établir le diagnostic. Le traitement médical, comprenant l'administration de fluides intraveineux et laxatifs (et une chirurgie si nécessaire), a été effectué avec une évolution favorable chez 90 % des chevaux.

Hart KA, Linnenkohl W, Mayer JR, et al. Medical management of sand enteropathy in 62 horses. *Equine Vet J*. 2013;45:465-469.

Splénectomie et risque de dilatation-torsion gastrique chez le chien

Résumé par Dr Louis-Philippe de Lorimier, m.v., DACVIM, oncologie

Cette étude rétrospective tentait de déterminer si les chiens ayant subi une splénectomie ont un risque accru de dilatation-torsion gastrique (GDV) par la suite. Un groupe de 151 chiens avec GDV a été comparé à un groupe contrôle (âge, race et sexe similaires) de 302 chiens sans GDV ayant eu une échographie abdominale ou une laparotomie. Le risque de GDV était 5,3 fois plus élevé chez les chiens ayant eu une splénectomie. Une gastropexie préventive pourrait être considérée lors de splénectomie, surtout si d'autres facteurs de risque pour la GDV sont présents.

Sartor AJ, Bentley AM, Brown DC. Association between previous splenectomy and gastric dilatation-volvulus in dogs: 453 cases (2004-2009). *J Am Vet Med Assoc* 2013;242:1381-1384.

Obstruction à la suite du retrait du cathéter urétral chez le chat

Résumé par Dre Marie-Claude Blais, m.v., DACVIM, animaux de compagnie

Cette étude rétrospective porte sur les risques de réobstruction à la suite du retrait du cathéter urétral chez le chat. Sur 192 chats, 21 (10,94 %) ont récidivé 24 h après le retrait du cathéter; ce taux était significativement plus faible (6,67 %) lorsqu'un cathéter 3.5F était utilisé (5Fr : 18,97 %). La prazosine était associée à un taux plus faible de réobstruction par rapport à la phénoxybenzamine (24 h et 30 jours post-obstruction). La durée de cathétérisation, l'administration d'antibiotiques, de méloxicam ou d'analgésique n'étaient pas des facteurs de risque.

Hetrick PF, Davidow EB: Initial treatment factors associated with feline urethral obstruction recurrence rate:192 cases (2004-2010). J Am Vet Med Assoc 2013;243:512-519.

Suivi du chien avec hyperadrénocorticisme

Résumé par Dre Marie-Claude Blais, m.v., DACVIM, animaux de compagnie

Quarante chiens recevant du trilostane pour traiter un hyperadrénocorticisme ont été étudiés prospectivement afin d'identifier une méthode alternative (cortisol de base, ACTH endogène, ratio cortisol de base/ACTH endogène) à la stimulation à l'ACTH permettant un suivi médical adéquat. Les valeurs des méthodes alternatives se superposaient considérablement entre les chiens contrôlés parfaitement, adéquatement, ou inadéquatement. Seul un cortisol de base >4,4 ug/dL (121,44 nmol/L) pouvait identifier un chien inadéquatement contrôlé. Une stimulation à l'ACTH est essentielle au suivi de ces patients.

Burkhardt WA, Boretti FS, Reusch CE et al. Evaluation of baseline cortisol, endogenous ACTH, and cortisol/ACTH ratio to monitor trilostane treatment in dogs with pituitary-dependent hypercortisolism. J Vet Intern Med 2013;27:919-923.

Alfaxalone ou propofol lors de césarienne d'urgence chez la chienne

Résumé par Dr Patrick Burns, m.v., DACVA

Cette étude compare les effets de l'alfaxalone et du propofol comme agent d'induction lors de césarienne d'urgence chez la chienne sur la vitalité des chiots. Vingt-deux femelles ont reçu de l'alfaxalone 1-2mg/kg ou du propofol 2-6 mg/kg. L'anesthésie a été maintenue à l'isoflurane. La vitalité des chiots a été évaluée avec un score Apgar (fréquence cardiaque, effort respiratoire, mobilité, couleur des muqueuses, réflexes). Aucune différence n'a été observée sur la vitalité des chiots, bien qu'avec l'alfaxalone, les scores Apgar des 60 premières minutes de vie étaient meilleurs. Ces agents peuvent donc être utilisés pour induction lors de césarienne d'urgence chez la chienne.

Doebeli A, Michel E, Bettschart R et al. Apgar score after induction of anesthesia for canine cesarean section with alfaxalone versus propofol. Theriogenology 2013;80:880-854.

Faisabilité de l'examen échographique du poulmon chez des veaux en présevrage

Résumé par Dr Sébastien Buczinski, m.v., M. Sc., DACVIM, bovin

Cette étude visait à déterminer la faisabilité d'un examen échographique systématique du thorax à l'aide d'une sonde linéaire. Le second objectif visait à déterminer la variabilité des résultats obtenus selon l'expertise de l'opérateur (novice versus plus expérimenté). Dix veaux ont été examinés sans connaître leur historique de traitement, 2 fois par 3 opérateurs différents. Les résultats ont montré un agrément modéré à excellent pour la variabilité interopérateur et une variabilité intra-opérateur légèrement plus faible lorsque l'examen s'effectuait à 24 h d'intervalle. Ainsi : 1- l'échographie peut être utilisée de façon fiable avec une expertise moindre et 2- les lésions observées peuvent changer rapidement (en 24 h).

Buczinski S, Forté G, Bélanger AM. Ultrasonographic assessment of the thorax as a fast technique to assess pulmonary lesions in dairy calves with bovine respiratory disease. J Dairy Sci 2013;96:4523-4528.





Les maladies porcines causées par des coronavirus

Par Dr André Broes*

À la fin du printemps 2013, une maladie porcine causée par un coronavirus, la diarrhée épidémique porcine (DEP), a fait les manchettes des médias agricoles et vétérinaires. La maladie, connue depuis les années 1970, avait épargné jusque-là le continent américain. Très contagieuse, elle a été diagnostiquée en quatre mois dans plus de 500 élevages et 17 états américains, tuant au passage plusieurs dizaines de milliers de porcelets.

Les coronavirus doivent leur nom à la structure en forme de couronne (*corona* en latin) qui entoure les virions. Il s'agit de virus à ARN dont le génome évolue constamment et génère ainsi des nouveaux variants. Ils affectent les systèmes respiratoires, digestifs et nerveux de nombreux mammifères (incluant l'humain) et oiseaux. Quatre coronavirus sont connus chez le porc. Aucun d'entre eux n'affecte les humains. Nous traiterons ici des virus VGET, CVRP et VDEP.

LE VIRUS DE LA GASTROENTÉRITE TRANSMISSIBLE ET LE CORONAVIRUS PORCIN

Depuis sa découverte aux États-Unis dans les années 1940, la gastroentérite transmissible (GET) a été signalée dans la plupart des régions du monde (à l'exception notable de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). Le VGET est étroitement apparenté aux coronavirus félins (FCoVs) et canins (CCoVs) et au coronavirus porcin (CVRP). Certains considèrent d'ailleurs ces virus comme des variants d'une même espèce.

Les animaux s'infectent par voie oro-nasale. La durée d'incubation est courte (2-3 jours). Le virus se multiplie dans les systèmes respiratoire et digestif. Toutefois, les signes cliniques sont exclusivement digestifs. Ils sont caractérisés par des vomissements et une diarrhée profuse. Les porcs de tous les âges sont affectés et dans les élevages naïfs, la morbidité atteint près de 100 %. La gravité de la maladie varie considérablement en fonction de l'âge des animaux. Les plus affectés sont les jeunes porcelets chez qui la mortalité peut atteindre 100 %. Chez les adultes, elle est nulle ou presqu'absente.

Le virus se transmet par contact avec des animaux infectés ou par des intermédiaires animés ou inanimés (véhicules, humains, oiseaux, mouches, etc.). Le virus est excrété

en grande quantité dans les matières fécales. Toutefois, la durée d'excrétion est relativement courte (une semaine environ). De plus, le virus ne survit que quelques jours dans le milieu extérieur sauf par temps froid. Cette caractéristique explique probablement l'incidence plus élevée de la maladie en hiver. Dans les élevages de petite taille, le virus disparaît spontanément après quelques semaines. Par contre, dans les élevages plus importants, il peut s'installer à l'état endémique. Il existe plusieurs vaccins commerciaux contre le VGET mais leur efficacité est très variable.

Le diagnostic de la GET repose sur la mise en évidence du virus. Les méthodes les plus utilisées sont les tests immunohistochimiques sur les intestins et la PCR (*polymerase chain reaction*) sur le contenu intestinal ou les matières fécales. Il existe également des épreuves sérologiques qui permettent de mettre en évidence des anticorps spécifiques dans le sang des animaux convalescents. Elles sont surtout utilisées lors d'échanges commerciaux afin de donner des garanties sur l'état sanitaire des troupeaux.

Très répandue autrefois, la GET a pratiquement disparu de nombreuses régions (comme l'Europe occidentale ou le Canada). Les raisons de cette régression ne sont pas claires, mais l'apparition du CVRP a probablement joué un rôle important. Ce virus est considéré comme peu ou pas pathogène. Par contre, il induit une protection croisée partielle vis-à-vis du VGET. Le CVRP est en fait un mutant du VGET qui a perdu une grande partie de son tropisme digestif, mais a conservé son tropisme respiratoire. Identifié en Belgique au milieu des années 1980, il s'est rapidement répandu à travers le monde. Il se transmet facilement entre les élevages par voie aérienne et sa prévalence est très élevée.

Pendant plusieurs années, le CVRP a compliqué le diagnostic sérologique de la GET. En effet, les animaux qui ont été exposés au CVRP possèdent des anticorps qui réagissent dans la plupart des tests sérologiques vis-à-vis du VGET. Toutefois, l'utilisation d'anticorps monoclonaux spécifiques du VGET et du CVRP a permis de développer des épreuves sérologiques capables de différencier les anticorps dirigés contre les deux virus.

LE VIRUS DE LA DIARRHÉE ÉPIDÉMIQUE PORCINE

La diarrhée épidémique porcine (DEP) est causée par un coronavirus différent des virus VGET et CVRP. Il n'y a d'ailleurs aucune protection croisée entre ces virus. La DEP a été rapportée initialement au Royaume-Uni au début des années 1970. Le virus quant à lui a été isolé pour la première fois en Belgique en 1977. La DEP ressemble beaucoup à la GET et il est impossible de différencier cliniquement les deux maladies. Comme pour la GET, le diagnostic de la DEP repose sur la mise en évidence du virus par des épreuves immunohistochimiques ou par PCR. Il faut souligner qu'il n'existe pas actuellement en Amérique du Nord d'épreuve sérologique pour dépister les anticorps dirigés contre le VDEP.

De façon surprenante, alors que la DEP semble avoir disparu (ou presque) de l'Europe où elle était apparue, elle cause actuellement des ravages en Chine et dans les pays du Sud-est asiatique. Les souches du VDEP présentes là-bas semblent particulièrement virulentes et en constante évolution. L'origine de l'introduction du VDEP aux États-Unis demeure un mystère à ce jour. Toutefois, les souches américaines démontrent une homologie étroite avec des souches chinoises récentes, ce qui suggère une origine asiatique de la contamination. À noter qu'il n'existe pas actuellement de vaccin homologué contre le VDEP homologué en Amérique du Nord.

CONCLUSION

Les coronavirus porcins, comme les autres coronavirus, évoluent constamment et l'émergence de nouveaux variants plus pathogènes est toujours à craindre. Par ailleurs, la mondialisation de l'industrie porcine ne laisse aucun pays à l'abri de l'introduction de nouveaux virus. Il faut espérer que le Canada réussira à se prémunir du VDEP qui vient de s'introduire aux États-Unis et d'y causer des pertes considérables.

*Le Dr André Broes est médecin vétérinaire et détient un doctorat en microbiologie de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Il est directeur, Recherche et Développement chez Biovet.

Obstructions urétérales canines et félines

Par Dre Marilyn Dunn*

Les obstructions urétérales présentent un défi diagnostique, mais surtout un défi thérapeutique. Ces obstructions surviennent le plus fréquemment chez des chats et des chiens de petites races, ce qui complique le traitement. Les urétéres sont difficiles d'accès surtout chez les petits patients (<10 kg). La chirurgie urétérale est associée à un taux de complications majeures élevé (30 %). Des procédures peu invasives sont maintenant disponibles pour soulager l'obstruction et prévenir les récurrences. Ces procédures nécessitent du matériel et une formation spécialisés. Le succès de ces procédures s'accroît avec l'expérience du manipulateur.

Il est difficile d'estimer la prévalence des obstructions urétérales canines et félines, car plusieurs sont asymptomatiques ou non identifiées lors de la consultation. Les urétérolithiases sont le plus fréquemment responsables d'obstructions, mais une sténose, un caillot ou un néoplasme peuvent aussi être en cause. Plus de 50 % des urétérolithiases canines et 98 % des urétérolithiases félines sont composées d'oxalate de calcium et ne peuvent donc être dissoutes. Lors d'obstruction, la diminution de perfusion rénale entraîne une perte de néphrons. On estime que 50 % des néphrons seront détruits lorsqu'une obstruction urétérale complète dure plus de deux semaines. Par contre, lors d'obstruction partielle, présente chez la majorité des patients, la récupération peut être complète, et ce, même avec des obstructions présentes depuis quatre semaines. Plus l'obstruction perdure, plus il y aura de dommage aux néphrons. Soulager l'obstruction le plus rapidement possible est toujours indiqué afin de préserver la fonction rénale. Ceci est encore plus important en présence d'insuffisance rénale chronique (IRC) préexistante.

Les signes cliniques associés à une obstruction urétérale sont variables et peu spécifiques : douleur abdominale, anorexie, léthargie, perte de poids et hématurie. Une obstruction urétérale doit être considérée comme un diagnostic différentiel important lors de dégradation soudaine de la fonction rénale chez un patient souffrant d'IRC.

Le diagnostic est obtenu par l'examen physique (inconfort abdominal, rénomégalie variable et souvent absente lors d'IRC) et l'imagerie abdominale (radiographies et échographie). Seule l'échographie peut confirmer l'obstruction. Un examen tomодensitométrique avec contraste est utile dans certains cas, notamment lorsqu'on suspecte un néoplasme ou une anomalie congénitale complexe.

Environ 20 % des patients souffrant d'obstruction urétérale peuvent s'améliorer à la suite d'un traitement médical (fluides, alpha bloquants, prazosine), surtout si l'obstruction est causée par un petit calcul localisé dans le tiers distal de l'uretère. Si l'obstruction persiste, la mise en place d'un stent urétéral ou un pontage urétéral sous-cutané (*subcutaneous ureteral bypass* : SUB) sont indiqués (Figures 1 et 2). Ces deux procédures soulagent l'obstruction et préviennent des récurrences. Le stent est préconisé chez le chien alors que le SUB semble donner de meilleurs résultats chez le chat, mais le choix définitif dépend de la condition du patient (degré d'obstruction, cause de l'obstruction, sexe, taille du patient, etc.). Le SUB permet à la fois de récolter de l'urine directement du bassinot rénal et d'irriguer le système, prévenant ainsi l'obstruction des tubulures.

ASPECTS COMPARATIFS

Les humains qui présentent une obstruction urétérale ne répondant pas à un traitement médical subissent une lithotripsie extracorporelle avec la pose d'un stent urétéral de courte durée pour faciliter le passage des fragments. Cette approche peut faciliter le passage des calculs chez le chien,

mais n'est pas indiquée chez le chat, les uretères du chat étant trop petits pour permettre le passage des fragments. La lithotripsie extracorporelle n'est actuellement pas disponible au Canada actuellement et seulement deux centres l'offrent aux États-Unis. Chez les humains, lors de nécrose urétérale (complication de greffe rénale), de néoplasme de l'uretère ou lorsque l'obstruction est réfractaire à la lithotripsie, une diversion pyélo-vésicale est effectuée. Cette diversion ressemble au pontage urétéral sous-cutané, mais ne comporte habituellement pas un port d'accès. Chez les bovins et les chevaux, les obstructions urétérales sont traitées chirurgicalement avec des taux de complications mineures. Le diamètre de leurs uretères explique le plus faible taux de sténoses postopératoires. Les lapins peuvent présenter des obstructions urétérales, le plus souvent secondaires à la formation de calculs composés de carbonate de calcium. Ces obstructions se traitent avec la pose de stent (Figure 3).



Figure 1. Stent urétéral chez un chien. La boucle proximale du stent se situe dans le bassinot rénal, le stent passe dans la lumière de l'uretère et la boucle distale se situe dans la vessie.

Figure 2. Un SUB chez un chien. La boucle proximale du tube à néphrostomie se situe dans le bassinot rénal et sort par le pôle caudal du rein. Le tube passe sous-cutané et est relié à un port d'injection suturé dans l'espace sous-cutané, le tube à cystostomie quitte le port, rentre dans l'abdomen et est inséré au niveau de l'apex de la vessie.

Figure 3. Stent urétéral chez un lapin avec une obstruction urétérale causée par des urétérolithiases.

*Dre Marilyn Dunn, m.v., M. Sc, DACVIM, Fellow IR. La Dre Dunn est professeure en médecine interne des animaux de compagnie à la Faculté de médecine vétérinaire à Saint-Hyacinthe et dirige maintenant le service d'endoscopie interventionnelle au CHUV.

Dre Sheila Laverty



Crédit photo : Marco Langlois

PARLEZ-NOUS DE VOS ORIGINES

Je suis née en Irlande, la cadette d'une famille de six enfants (trois garçons et trois filles). J'ai grandi sur une ferme où nous avions des moutons, des bovins et mon père avait des chevaux de courses à l'entraînement, un loisir pour lui. En Irlande, les courses de chevaux faisaient partie de la culture; c'était un événement social qui regroupait les fermiers, les familles, tout le monde. Le milieu dans lequel j'ai grandi fut également marqué par des tensions politiques importantes. Notre maison était située à 10 minutes de la frontière avec l'Irlande du Nord, gardée par des soldats britanniques avec des mitraillettes; un environnement qui m'a fortement façonnée.

DÉCRIVEZ VOTRE PARCOURS PROFESSIONNEL

Les deux seules personnes éduquées dans mon village étaient un prêtre et un médecin vétérinaire; comme je ne pouvais être prêtre, je suis devenue médecin vétérinaire! J'ai obtenu mon diplôme à Dublin (University College) en 1980. Par la suite, j'ai travaillé pendant environ cinq ans dans de grandes cliniques équine en Irlande, en Australie et en Nouvelle-Zélande; le défi étant important à l'époque pour une femme dans un monde d'hommes. De 1985 à 1988, j'ai effectué une résidence en chirurgie équine à Davis (University of California), où j'ai d'ailleurs rencontré mon conjoint qui m'a attirée par la suite au Québec. Je ne connaissais pas le Québec, mais je parlais déjà français, ayant suivi des cours à l'école secondaire ainsi que le soir pendant mes études vétérinaires à Dublin. Je suis devenue professeure adjointe en chirurgie équine à la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal en 1989.

D'OU VIENT VOTRE INTÉRÊT POUR LA RECHERCHE?

Deux personnes m'ont grandement influencée. D'abord, la Dre Sue Stover qui avait un laboratoire d'orthopédie à Davis et avec qui j'ai fait mon premier projet de recherche sur l'ostéoarthrose du jarret en 1988. C'est une des personnes les plus brillantes que j'ai rencontrées et qui m'a transmis la passion pour la recherche. Ensuite, il y a près de 20 ans, j'ai fait la rencontre du Dr Robin Poole, professeur à McGill et chercheur à l'Hôpital Shriners de Montréal.

C'est le Dr Poole, une sommité dans le domaine de la recherche sur l'ostéoarthrose chez l'homme, qui m'a appris à penser autrement, à sortir des sentiers battus et à avoir le courage de le faire.

QUEL EST VOTRE DOMAINE DE RECHERCHE?

Ma recherche porte principalement sur l'ostéochondrose, une maladie orthopédique du développement, importante chez le cheval, et l'ostéoarthrose, une maladie dégénérative de l'articulation. Les principaux enjeux pour l'ostéoarthrose en médecine vétérinaire et en médecine humaine demeurent le diagnostic précoce et le traitement. En effet, il n'existe pas en ce moment de bons outils de diagnostic pour le dépistage hâtif de la maladie ni d'options thérapeutiques efficaces pour arrêter sa progression ou enclencher la guérison. Pour l'instant, le traitement demeure symptomatique et se limite à l'administration d'agents anti-inflammatoires.

QUELS SONT VOS OBJECTIFS À MOYEN TERME?

Nos efforts actuels se concentrent sur le développement d'un diagnostic plus précis à l'aide de l'imagerie médicale, ainsi que sur une meilleure compréhension de la pathophysiologie de ces deux maladies dans le but d'identifier de nouveaux biomarqueurs. Nos résultats préliminaires indiquent que la cathepsine K, une enzyme impliquée dans la résorption osseuse, serait présente lors de la dégradation du cartilage et pourrait potentiellement servir de marqueur. Nos études sur les cellules souches permettent également d'investiguer les voies de signalisation de la chondrogenèse, l'objectif étant de pouvoir moduler un jour la chondrogenèse chez l'animal.

QUELLE EST VOTRE RÉALISATION LA PLUS MARQUANTE?

Au milieu des années 2000, en utilisant le modèle équin, nous avons caractérisé la pharmacocinétique et les concentrations dans le liquide synovial de la glucosamine à la suite de son administration orale. C'était la première étude du genre, toutes espèces confondues, qui fut publiée dans *Arthritis & Rheumatism*, une revue ayant un fort facteur d'impact. Nos résultats ont démontré que les concentrations de glucosamine atteintes dans le liquide synovial étaient bien inférieures (500 fois moindre) à celles utilisées auparavant dans les études *in vitro* qui identifiaient des effets bénéfiques de la molécule. Ces résultats signifiaient donc que, pour démontrer l'efficacité de la glucosamine, les études *in vitro* devaient être reprises en utilisant des concentrations en lien avec celles atteintes *in vivo* dans l'articulation. Cette remise en question de plusieurs études ne fut pas sans créer un certain malaise...

QUE TROUVEZ-VOUS LE PLUS MOTIVANT EN RECHERCHE?

Deux éléments me viennent rapidement à l'esprit. D'abord, il n'y a rien de plus stimulant après avoir mis beaucoup d'effort et d'énergie dans un projet que d'obtenir des résultats hautement significatifs. Ensuite, c'est vraiment un grand privilège de travailler avec des personnes jeunes, motivées et pleines de rêves; notre capacité de les aider à réaliser leurs rêves est une grande source de motivation.



Le coin DU PRATICIEN

Par Drs Patrick Cavanagh et Geneviève Toupin



Question au spécialiste

Cher lecteur, chère lectrice, vous avez sûrement une nouvelle question à soumettre à un spécialiste! Remplissez alors le formulaire en ligne à l'adresse www.omvq.qc.ca/coindupraticien.

Existe-t-il des méthodes alternatives à la cystotomie pour le retrait des calculs vésicaux et urétraux chez les chiens et les chats?

Réponse de la Dre Marilyn Dunn, m.v., M. Sc., DACVIM, Fellow IR

Il existe plusieurs options peu invasives pour le retrait des calculs vésicaux et urétraux. L'emploi de ces techniques varie selon la taille et le nombre des calculs, la taille de l'animal ainsi que le sexe. Les quatre procédures présentées ci-après sont peu invasives; ainsi l'animal a son congé la journée même de la procédure avec peu ou pas de temps de convalescence.

Urohydropulsion : technique qui permet le retrait de petits calculs vésicaux et urétraux chez le chien, la chienne et la chatte. Cette procédure peut être curative ou employée pour prélever quelques petits calculs afin de les analyser et choisir un traitement plus définitif. Les calculs doivent pouvoir passer par les voies naturelles et cette technique peut alors être envisagée chez :

- Chien avec calcul < 3 mm
- Chienne avec calcul < 4 mm
- Chatte avec calcul < 2.5 mm

Le patient est mis sous anesthésie générale et la vessie est cathétérisée et remplie avec de la solution saline. Les femelles sont placées en position verticale et une pression manuelle est faite sur la vessie en retirant le cathéter urinaire. La vessie se videra et la gravité aidera l'expulsion des calculs. L'urohydropulsion est répétée jusqu'au retrait de tous les calculs.

Retrait par cystoscopie : technique qui permet l'exploration des voies urinaires basses par endoscopie. Lorsque le calcul est identifié, un panier est passé dans le port du cystoscope. Ce panier permet le retrait des calculs adhérent à la muqueuse vésicale et/ou urétrale. Cette technique peut être envisagée chez les patients suivants :

- Chien avec calcul < 4 mm
- Chienne avec calcul < 4-5 mm
- Chatte avec calcul < 3 mm

Lithotripsie intracorporelle : technique qui permet la fragmentation des calculs au laser ou par un courant électrique. Les fragments sont ensuite évacués par urohydropulsion. Un contact visuel du calcul est requis et le patient doit être d'une taille suffisante pour permettre le passage de l'endoscope dans l'urètre :

- Chien > 7 kg avec petits calculs
- Chienne
- Chatte avec calcul < 5 mm

Cystolithotomie percutanée (CLPC) : technique qui permet le retrait de calculs sans restrictions (mâle, femelle, chat, chien, gros calcul, grand nombre de calculs). Par une approche laparoscopique (incision abdominale de 1 cm), la vessie est identifiée et le cystoscope est introduit au niveau de son apex. Les calculs sont identifiés et peuvent être retirés par un panier. Si le calcul dépasse 1 cm, la lithotripsie intracorporelle est utilisée pour fragmenter les calculs, ensuite les fragments sont retirés. Le cystoscope flexible est ensuite inséré dans l'urètre et une urétroscopie avec retrait de calculs, au besoin, est aussi effectuée.

Une radiographie est toujours faite après ces procédures pour s'assurer que tous les calculs et fragments ont été enlevés, car ces fragments pourraient servir de nidus et ainsi prédisposer aux récives. Les calculs et fragments devraient toujours être soumis pour analyse de leur composition ainsi que pour une culture, même lors de récive.



Trucs et astuces

Les trucs et astuces publiés ici ne reflètent que l'opinion de leur auteur. Ils n'ont en aucun cas été approuvés ou recommandés par le comité du *Veterinarius* + ou par l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Pour partager un truc ou une astuce, remplissez le formulaire en ligne au www.omvq.qc.ca/coindupraticien.

EXOTIQUES

Pour faciliter l'examen physique du hérisson, on le place dans un contenant de plastique transparent. Cela permet de visualiser le dessous des pattes, le ventre, le prépuce, la vulve, l'anus, l'aspect antérieur de la cavité buccale ainsi que la couleur des muqueuses. (Dre Isabelle Langlois)

BOVINS

Pour faire un garrot sur un trayon lacéré réparé à la ferme ou pour faire un lavage articulaire ou une anesthésie loco-régionale sur un membre distal, l'utilisation d'un Simplex (dispositif de distribution de fluides iv) fait très bien l'affaire et est toujours disponible. (Dre Annie Daignault)

VOLAILLES

Lors de prise de sang chez le dindon ou la dinde, il est important de maintenir le sang à une température se situant entre 21 °C et 35 °C pendant au moins 2 heures, et ce, afin de favoriser la rétraction adéquate du caillot. Sinon, il se forme une boule de « Jello » (caillot de fibrine) et le sérum ne peut en être extrait. Nous plaçons les tubes dans un bac d'eau chaude, sous une lampe incandescente ou avec des « hot shot » (sachet chauffant utilisé pour réchauffer les pieds ou les mains). (Dre Geneviève Toupin)

Quel est **VOTRE DIAGNOSTIC?** (Réponse)

Voici la réponse à la question sur la mortalité néonatale subite chez la chèvre de la page 1.

Par Dr Sébastien Buczinski, m.v., M. Sc., DACVIM, bovin

DIAGNOSTIC

Les lésions sont principalement des lésions de congestion pulmonaire lobaire et lobulaire aux lobes moyens et crâniiaux. La portion caudodorsale semble être épargnée.

Au toucher, le poumon affecté est ferme et hépatisé. Une effusion pleurale faible à modérée est notée dans les deux cas.

Une bronchopneumonie crâniale et crânioventrale est donc le diagnostic le plus probable. Au vu de l'évolution suraigüe sans signe respiratoire apparent, une pasteurellose de forme septicémique est suspectée. Une culture pure de *Mannheimia haemolytica* est isolée à partir d'un échantillon pulmonaire et confirme le diagnostic de pasteurellose.

CONDUITE À TENIR

La pasteurellose est une maladie courante chez la chevrette qui peut présenter deux formes principales : la forme septicémique (absence de signes respiratoires et mortalité subite) et la forme respiratoire plus caractéristique (toux et jetage ainsi que dyspnée). Dans cet élevage, les différentes formes sont observées. *Mannheimia haemolytica* (ainsi que *Pasteurella trehalosi* et *multocida*, deux bactéries impliquées dans les maladies respiratoires caprines) est une bactérie relativement fréquente de la flore nasopharyngée des chevrettes. Son expression clinique dépend essentiellement de facteurs de régie des animaux.

FACTEURS DE RISQUE

Comme pour l'ensemble des bactéries respiratoires, celles-ci sont nécessaires, mais pas suffisantes pour déclencher la maladie. Un ensemble de facteurs favorisant (immunodéficience passive, surpeuplement, prise de poids des chevreaux) est souvent impliqué dans l'explosion de formes cliniques de la maladie.

Système immunitaire

La prise colostrale dans ce troupeau n'a pas été évaluée, néanmoins les chevreaux sont séparés 48 h après la naissance (on recommande de les séparer le plus rapidement possible après la naissance) et la buvée colostrale n'est donc pas surveillée (recommandation de 15-20 % du poids vif dans les 24 h en 2-3 buvées). Comme

les chèvres ne sont pas isolées dans un groupe précis pour le chevrotage (pas de dates connues ou approximatives pour les saillies), il est difficile de s'assurer que la régie alimentaire permet une bonne qualité colostrale. Ce paramètre devrait donc être évalué dans un futur proche. L'administration de vitamine E/sélénium aux chèvres gestantes un mois avant la naissance est également recommandée en plus de la première injection la journée de la naissance.

Logement et pression d'infection

Les locaux hébergeant les chevrettes de remplacement sont actuellement surpeuplés, il est conseillé d'éliminer les animaux en retard de croissance grave (moins de 10 kg au sevrage) qui n'ont pas de valeur économique afin de limiter l'impact de ces derniers sur la transmission des pathogènes (rôle de réservoir) et aussi afin de diminuer la densité des parcs.



Alimentation

Le type de lacto-remplaceur utilisé et sa préparation semblent adéquats. Néanmoins, aucune mesure de suivi de l'alimentation des chevrettes n'est présentement mise en place (pas de pesée à la naissance et au sevrage pour évaluer l'efficacité de l'alimentation); on vise 150-200g/j pour un sevrage à 2 mois. Cette action est conseillée, mais ne semble pas réalisable pour le producteur.

ACTION PRISE À COURT TERME

Traitement du lot affecté avec de la tétracycline dans le lait et traitement systématique parentéral des animaux qui paraissent abattus ou semblent avoir une buvée plus lente que les autres (oxytétracycline longue action).

Suggestion d'éliminer les animaux en retard de croissance important (ou de les maintenir dans leur groupe d'âge afin de ne pas exposer de jeunes chevrettes à leurs différents pathogènes).

Un meilleur plan de gestion de l'élevage des chevrettes est suggéré de même qu'une meilleure planification des chevrotages afin de s'assurer d'un meilleur suivi des mises bas et de la prise colostrale.

ROYAL CANIN

**EXCLUSIVITÉ
VÉTÉRAIRE**

Royal Canin Dental

La seule formule qui offre une protection dentaire à triple action, que les dents contribuent ou non à la mastication.

Les formules Dental/Dentaire sont efficaces pour réduire le développement de la plaque, du tartre, de la gingivite et de l'halitose.

Plus de 85 % des chiens et des chats de plus de 1 an présentent des signes de maladie parodontale.*



* Verhaert, Wetter (2004), Kyllar, Witter (2005)



Assurer le succès de votre transfert d'entreprise !

Considérant qu'un transfert d'entreprise est un processus pouvant prendre parfois plusieurs années, il est essentiel de commencer tôt à planifier votre relève pour éviter des situations financières inattendues le temps venu.

À titre de propriétaire d'entreprise, vous avez la possibilité de vendre ou de transférer votre société. Bien que la vente puisse sembler plus simple à gérer que le transfert, ce dernier vous permet de vous retirer progressivement du marché. Cette période transitoire préparera graduellement votre relève pendant un certain nombre d'années et facilitera ainsi le transfert de vos connaissances et compétences. Prévoir une période de cogestion « relève - cédant » est également une façon qui vous aidera à assurer la pérennité de votre entreprise.

Il existe maintenant une démarche en 5 étapes pour vous aider à mettre en place votre plan de transfert.

1 Quels sont vos objectifs ?

Toute planification débute par une réflexion d'objectifs précis. Dans le cadre d'un transfert, il vous faut réfléchir à certaines questions, dont :

- › À quel moment le transfert devra-t-il être amorcé et finalisé ?
- › Quels seront vos besoins financiers après le transfert de votre entreprise ?
- › Souhaitez-vous continuer à participer à la gestion de votre entreprise pendant un certain nombre d'années ou préférez-vous vous en retirer complètement à une date précise ?
- › La pérennité de votre entreprise est-elle importante à vos yeux, une fois le transfert effectué ?

C'est, entre autres, avec les réponses à ces questions, et plusieurs autres, que vous pourrez passer à la prochaine étape.

2 Qui prendra la relève ?

Si à la première étape, vous avez déterminé que vous désirez contribuer à la gestion de votre entreprise ou que la pérennité de celle-ci vous est importante, il vous faudra trouver un successeur qui satisfera à ces critères. Pensez notamment à définir :

- › la formation et la capacité de l'individu recherché;
- › la capacité financière de cette personne, autant pour finaliser le transfert que pour assurer la croissance de l'entreprise dans le temps.

Des professionnels en ressources humaines et en gestion, de même que les spécialistes de transferts d'entreprise de votre institution financière, peuvent vous aider à compléter cette étape.

3 Quelle est la valeur de votre entreprise ?

Une fois que vous avez choisi votre successeur, il vous faut évidemment déterminer la valeur financière de votre entreprise, et ce, de

façon bien objective. Pour ce faire, vous pouvez utiliser l'une des trois approches suivantes :

- › évaluation basée sur la valeur de l'actif;
- › évaluation basée sur les comparables;
- › évaluation basée sur les flux de trésorerie.

Chaque méthode offre des avantages précis et certains spécialistes, comme un évaluateur d'entreprises ou un comptable, peuvent s'avérer bien utiles à cette étape.

4 Avez-vous pensé à élaborer un plan de transition ?

Tout comme un testament personnel, un plan de transition, qui consiste à préparer et intégrer votre relève, doit comporter certains éléments bien précis, dont :

- › vos attentes par rapport à votre successeur (ses besoins de formation);
- › votre rôle dans l'entreprise (le transfert de votre pouvoir d'influence);
- › l'échéancier détaillé et les étapes de la transition.

N'oubliez pas de mettre votre plan à jour lors de changements au sein de votre entreprise.

5 De quelle façon s'effectuera le transfert de l'entreprise ?

À cette étape, vous et votre acheteur devez choisir la meilleure façon de mener la transaction. Le financement peut se faire sous forme de dette traditionnelle, de dette subordonnée ou d'équité. Par exemple, si vous effectuez un transfert à un membre de la famille (relève familiale) ou à un employé clé, vous devez voir à une planification financière et successorale, alors qu'un transfert à un tiers nécessitera la vente des actions ou des actifs de l'entreprise.

Afin d'assurer le succès de votre plan successoral, nous vous recommandons fortement de communiquer avec nous.

514 394-6611
1 877 394-6611



Premiers de classe. Nos vaccins sont inégalés.



IMRAB®
est le chef de file
du marché des
vaccins antirabiques
au Canada¹.

PUREVAX® Rabies
est le premier
et le seul vaccin
antirabique sans
adjuvant pour chats.

RECOMBITEK® 4 LEPTO
est le premier et le
seul vaccin contre la
leptospirose canine sans
adjuvant qui procure
une durée d'immunité
éprouvée de
15 mois contre
*Leptospira grippotyphosa*².

RECOMBITEK® Lyme
est le premier et le
seul vaccin contre la
maladie de Lyme qui
contient l'OspA dans
une préparation sans
adjuvant et qui offre
une durée d'immunité
éprouvée de 1 an³.

PUREVAX® FeLV
est le premier
et le seul vaccin
recombinant sans
adjuvant contre la
leucémie féline.

ONCEPT®
est le premier et le
seul vaccin à ADN
contre le cancer
canin qui contribue
à prolonger la survie
des chiens atteints de
mélanome oral⁴.



**Merial. Une tradition d'excellence
dans les vaccins pour animaux.
www.merial.ca**

¹ Impact Vet, données de l'année en cours, octobre 2012.

² Monographie du vaccin RECOMBITEK® 4 LEPTO.

³ Monographie du vaccin RECOMBITEK® Lyme.

⁴ Monographie du vaccin ONCEPT.

© IMRAB®, PUREVAX®, RECOMBITEK® et ONCEPT® sont des marques déposées de Merial Limitée. © 2013 Merial Canada Inc. Tous droits réservés.
VACS-12-1561-JA(F) MERP-2196

Les médicaments :

de la découverte d'une molécule à la prescription vétérinaire

Par Dr Joël Bergeron, m.v.

En février 2013, lors de la Journée pharmaceutique organisée par la Faculté de médecine vétérinaire, le sujet retenu pour la journée thématique du domaine des animaux de compagnie touchait l'utilisation des médicaments vétérinaires, particulièrement en regard des différences entre le produit homologué et la préparation magistrale, les différents types de produits sur le marché et les responsabilités du médecin vétérinaire. Le constat posé par les quatre conférenciers fut que l'information transmise lors de cette journée nécessitait d'être diffusée à l'ensemble de la profession.

À la même période, un processus de révision de la Cascade décisionnelle thérapeutique était entrepris au Canada auprès des organisations réglementaires provinciales et de l'Association canadienne des médecins vétérinaires. Nous vous invitons d'ailleurs à conserver précieusement le document inclus dans cette édition de la revue *Le Veterinarius*, qui identifie la cascade des choix qui s'offrent au médecin vétérinaire lorsque vient le temps d'identifier la catégorie de médicament à prescrire pour son patient (individu ou troupeau).

Comme vous le voyez, l'utilisation de médicaments en dehors des directives de l'étiquette occupe une place importante dans la cascade

décisionnelle, étant une composante essentielle dans l'arsenal thérapeutique du médecin vétérinaire. D'où la nécessité d'y accorder une attention particulière par la présentation de ce dossier afin, nous l'espérons, d'assurer la compréhension des choix et des responsabilités des professionnels.

En suivi de ce premier dossier, l'Ordre publiera en février 2014 un volet présentant de façon plus précise les obligations déontologiques et réglementaires des médecins vétérinaires quant à l'utilisation de médicaments en dehors des directives de l'étiquette et les préparations magistrales. Le Bureau du Syndic apportera son expertise afin d'établir clairement les considérations déontologiques et les responsabilités du médecin vétérinaire dans ce dossier. Surveillez la prochaine édition de la revue *Le Veterinarius* pour tous les détails.

Nous tenons à remercier les collaborateurs de cette journée thématique qui ont accepté de présenter à nouveau les éléments essentiels qui ont fait l'objet de leur conférence lors de la Journée pharmaceutique 2013.

Bonne lecture! ♦



Merck Santé animale a le plaisir de présenter les nominations suivantes :

DANIEL BEAUCHAMP, Directeur général, Merck Santé animale Canada



Daniel Beauchamp est le nouveau directeur général de la division de Santé animale de Merck au Canada. Dans ce rôle, Daniel est chargé de diriger la division commerciale de santé animale de Merck Canada avec l'objectif stratégique de fournir des solutions intégrées, par le biais de produits de santé animale et des services novateurs qui répondent aux besoins changeants de l'industrie.

Daniel est un chef de file reconnu avec plus de 25 ans d'expérience dans l'industrie qu'il apporte à Merck Santé animale. Il a occupé des postes de direction auprès de nombreuses organisations aux États-Unis et au Canada. Plus récemment, il a servi en tant que directeur général pour Vétoquinol USA et Vétoquinol Canada. Daniel a également travaillé dans la vente et le marketing chez Pfizer santé animale Canada, Intervet aux États-Unis et Hoechst Roussel Vet au Canada.

KEVIN RYAN



Kevin Ryan a été nommé au poste de directeur des produits bovins et équins du Canada. Kevin est titulaire d'un B.A. avec mention en économie et en sciences politiques de l'Université de Toronto. Il a précédemment occupé des postes de direction dans les ventes et le marketing chez Pfizer santé animale, Merial et la division agroalimentaire du groupe Angus Reid, postes basés aux États-Unis, en Europe et au Canada. Kevin est largement reconnu comme un gestionnaire accompli qui est très engagé dans le développement de nouveaux talents. Il est un expert reconnu dans le marketing et les études de marché, ainsi que dans l'élaboration de plans stratégiques à long terme dans le secteur de la santé animale.

SUSANNE MARTIN



Susanne Martin est la nouvelle chef régionale des ventes pour les animaux de compagnie dans l'Est du Canada. Susanne est diplômée de l'Université de Guelph, et détient un baccalauréat avec mention en sciences biologiques et une maîtrise en épidémiologie. Elle apporte une vaste expérience de l'industrie canadienne de la santé animale, en tant que gestionnaire de territoire et chef de produit chez Pfizer (maintenant Zoetis).

Basée à Pointe-Claire, au Québec, Merck Santé animale fait partie de l'entreprise mondiale de santé animale de Merck. Elle offre aux médecins vétérinaires, aux agriculteurs et aux propriétaires d'animaux une des plus larges gammes de produits pharmaceutiques, de vaccins, de solutions et de services de gestion de la santé. Merck est dédié à la préservation et l'amélioration de la santé, du bien-être et de la performance des animaux.

LE MEILLEUR AMI DE VOTRE PORTEFEUILLE

Adhérez au programme financier¹ pour médecins vétérinaires et profitez d'avantages dont vous n'avez même pas idée.

Passez nous voir et vous verrez.

banquedelasante.ca



¹Le programme s'adresse aux professionnels de la santé (médecins, dentistes, médecins vétérinaires, chiropraticiens, podiatres, optométristes et pharmaciens), qui sont citoyens canadiens ou résidents permanents du Canada. Le programme constitue un avantage conféré aux détenteurs de la carte *World MasterCard* de la Banque Nationale. Une preuve de votre statut professionnel vous sera demandée.



Les différents types de produits pharmaceutiques disponibles en médecine vétérinaire

Par Dr Yves Rondenay, m.v.

La pratique du médecin vétérinaire comprend la prescription quotidienne de médicaments pour ses patients. Un médicament vétérinaire sert à la prévention, au traitement, au contrôle et à l'éradication de la maladie chez les animaux. Il existe plusieurs catégories de produits pharmaceutiques qui peuvent agir comme médicaments chez les animaux.

Ces dernières années, les médecins vétérinaires québécois font face à une exposition grandissante à différents types de produits pharmaceutiques et en particulier aux préparations magistrales. L'augmentation dramatique du nombre de ruptures de stock des produits pharmaceutiques commerciaux n'est pas étrangère à ce phénomène. Il est donc essentiel de rappeler aux praticiens les différences, avantages et inconvénients des différentes formulations de médicaments qui leur sont proposées.

LE MÉDICAMENT D'ORIGINE

Un médicament d'origine est un médicament issu de l'innovation et de la recherche. Il s'agit donc d'une nouvelle entité dans l'arsenal thérapeutique du médecin vétérinaire. Ce médicament est homologué par Santé Canada et a obtenu un brevet pharmaceutique. L'homologation décrit entre autres les indications et les espèces chez lesquelles ce produit peut être utilisé. Le fabricant du produit a donc dû démontrer l'efficacité et l'innocuité du produit lorsqu'il est utilisé selon les indications de l'emballage. Les différentes étapes du processus d'homologation sont décrites dans un autre article de ce numéro du Veterinarius.

LE MÉDICAMENT GÉNÉRIQUE

Le médicament générique est une sorte de « copie » d'un médicament d'origine. En ce sens, les voies d'administration, les indications et les concentrations sont identiques au médicament original. Le

médicament générique est également homologué par Santé Canada. Contrairement au médicament d'origine, les tests d'efficacité et d'innocuité ne sont pas soumis pour l'homologation d'un produit générique. Cependant le fabricant doit démontrer la bioéquivalence du produit générique chez l'espèce cible. En terme pharmacocinétique, ceci signifie que l'aire sous la courbe (AUC) et la concentration maximale (Cmax) de la molécule active suite à son administration devraient être similaires aux valeurs obtenues suite à l'administration du produit original. De cette manière, on s'assure que l'efficacité et l'innocuité seront également similaires. En général, on demande à ce que l'AUC et la Cmax du produit générique se situent entre 80 et 125 % des valeurs du produit original.

En tant que produit homologué, le fabricant d'un médicament générique doit se soumettre aux contrôles de fabrication et de qualité de Santé Canada ainsi qu'à la vigilance pharmaceutique posthomologation. Les avantages principaux des produits génériques sont d'augmenter la disponibilité d'un médicament (ce qui peut être intéressant lors de rupture de stock) et d'offrir une alternative économique de traitement.

LES PRODUITS ISSUS D'UNE PRÉPARATION MAGISTRALE

Un produit pharmaceutique issu d'une préparation magistrale n'est pas un médicament vétérinaire homologué par Santé Canada. Il s'agit d'un produit élaboré à partir d'une « recette » connue. La fabrication d'une telle préparation constitue une science et un art très anciens pratiqués historiquement par les médecins vétérinaires et les apothicaires. De nos jours, la plupart des préparations magistrales utilisées en médecine vétérinaire sont élaborées par des pharmaciens spécialisés.

La définition d'une préparation magistrale selon l'Association canadienne des médecins vétérinaires est la suivante :

« La préparation magistrale ou extemporanée est la combinaison ou mélange de deux ingrédients ou plus (dont un au moins est un médicament ou un ingrédient pharmacologique actif) pour créer un produit fini dans une forme posologique appropriée. Il peut s'agir de l'utilisation de produits chimiques bruts ou de l'altération de la forme et de la force des produits disponibles sur le marché. Cela peut comprendre une reformulation afin d'obtenir un nouveau mode d'administration. »

« La préparation magistrale ou extemporanée est la combinaison ou mélange de deux ingrédients ou plus (dont un au moins est un médicament ou un ingrédient pharmacologique actif) pour créer un produit fini dans une forme posologique appropriée. Il peut s'agir de l'utilisation de produits chimiques bruts ou de l'altération de la forme et de la force des produits disponibles sur le marché. Cela peut comprendre une reformulation afin d'obtenir un nouveau mode d'administration. »

Il est reconnu que l'utilisation des préparations magistrales est nécessaire en médecine vétérinaire; il suffit de penser aux nombreuses pénuries médicamenteuses vécues ces dernières années pour s'en rendre compte. Par contre, prescrire une préparation magistrale ne devrait jamais être un premier choix. La prescription d'une préparation magistrale ne devrait s'effectuer que dans la situation où aucune préparation commerciale n'est disponible et pour les besoins d'un patient spécifique dans un contexte de relation patient-client-médecin vétérinaire valide. Les critères définissant la cascade de prescription sont décrits dans un autre article de cette édition du *Veterinarius*.

Le choix d'utiliser une préparation magistrale pour traiter un patient ne devrait pas être dicté par des raisons économiques et de simplicité. Le client doit également être informé de l'utilisation d'un tel produit.

Le produit pharmaceutique issu d'une préparation magistrale n'a pas eu de validation de son efficacité et de son innocuité. Le médecin vétérinaire demeure donc l'ultime responsable de la qualité du

produit lors de son utilisation. À cet égard, il est de son devoir de s'assurer que les normes de fabrication strictes ont été respectées. Malheureusement, ces normes ne sont pas appliquées uniformément. Il peut être intéressant pour le médecin vétérinaire de consulter les normes de fabrications de la United States Pharmacopeia. Les normes USP 795 décrivent les normes de fabrication des produits non stériles et les normes USP 797 celles des produits stériles.

LES AUTRES PRODUITS

Les nutraceutiques, les suppléments alimentaires et les produits de santé naturels vétérinaires n'ont pas besoin d'une homologation par Santé Canada. Il existe cependant un programme pilote de déclaration provisoire pour les produits vétérinaires de santé à faible risque. Ce programme est volontaire et permet d'obtenir un numéro de notification. Ce programme n'est pas administré par Santé Canada, mais permet quand même de s'assurer de certaines exigences au niveau de la certification des ingrédients, de la validation du processus de fabrication et de la pharmacovigilance.

Il est reconnu que l'utilisation des préparations magistrales est nécessaire en médecine vétérinaire; il suffit de penser aux nombreuses pénuries médicamenteuses vécues ces dernières années pour s'en rendre compte. Par contre, prescrire une préparation magistrale ne devrait jamais être un premier choix. La prescription d'une préparation magistrale ne devrait s'effectuer que dans la situation où aucune préparation commerciale n'est disponible et pour les besoins d'un patient spécifique dans un contexte de relation patient-client-médecin vétérinaire valide. Les critères définissant la cascade de prescription sont décrits dans un autre article de cette édition du *Veterinarius*.

En conclusion, étant donnée l'abondance des différents types de produits pharmaceutiques disponibles ces dernières années en médecine vétérinaire, il devient primordial pour le praticien de prendre la responsabilité de connaître les critères de fabrication et de qualité des produits qu'il prescrit. La sécurité de ses patients en dépend. ♦

Références :

- Lignes directrices de l'Association canadienne des médecins vétérinaires sur la pratique légitime des préparations magistrales de médicaments, ACMV, 2005
- www.usp.org

D'une idée au DIN : l'élaboration d'un nouveau médicament

Par Dr Normand Plourde, m.v.

Au Canada, tout médicament pour utilisation chez les humains ou les animaux, en vente libre ou non, doit être homologué par Santé Canada.

Un médicament homologué est identifié par un numéro d'identification du médicament (DIN), tant pour un médicament original que pour un produit générique.

Les médicaments vétérinaires sont homologués par la Direction des médicaments vétérinaires (DMV), une division de Santé Canada, par un processus très similaire à celui des médicaments utilisés en médecine humaine.

Les vaccins vétérinaires sont homologués par le Centre canadien des produits biologiques vétérinaires de l'Agence canadienne d'inspection des aliments tandis que les vaccins pour utilisation chez les humains sont quant à eux homologués par Santé Canada.

La découverte, le développement et l'homologation d'un nouveau médicament original nécessitent un minimum de dix à douze ans. Il en coûte en moyenne 250 millions \$ pour un médicament vétérinaire novateur dans le domaine des animaux de production.

LA DÉCOUVERTE

Identification de la cible biologique

Bien qu'historiquement, certains médicaments aient été découverts d'une façon différente, la méthode la plus courante passe d'abord par l'identification de la cible biologique.

À partir d'un processus pathologique connu, les chercheurs identifient un ou plusieurs éléments clés pouvant être ciblés pour modifier ce processus, en fonction des effets recherchés. On peut, par exemple, viser l'inhibition ou la stimulation de récepteurs spécifiques, d'enzymes, d'hormones ou encore modifier les caractéristiques et fonctions de structures précises.

Les cibles biologiques peuvent être spécifiques à une seule espèce ou communes à deux ou plusieurs espèces, dont l'humain. Dans ce dernier cas, ceci peut permettre le développement pour utilisation vétérinaire de substances initialement identifiées pour la médecine humaine.

Une fois les cibles biologiques établies, on identifie des substances chimiques qui peuvent les affecter.

Bon nombre de substances existent bien avant que les cibles biologiques soient définies. Les chercheurs disposent de catalogues de substances chimiques pour lesquelles on attend de découvrir des applications, en plus d'autres composés existant déjà dans la nature, ou encore de médicaments déjà utilisés pour d'autres espèces, animales ou végétales.

D'autres molécules sont développées après que les cibles biologiques aient été définies. Il peut s'agir de substances développées pour être similaires à des substances déjà homologuées, mais avec un ou plusieurs avantages, ou encore de composés développés en fonction de propriétés déjà établies. Dans ce domaine, l'utilisation de modèles informatiques est courante afin de développer la molécule recherchée.

Identification des substances candidates et raffinement

À partir des diverses substances disponibles, on procède à une identification plus précise des substances chimiques pouvant agir sur la cible biologique. On détermine également leur effet sur des cibles similaires, mais non impliquées dans le processus pathologique. Ceci permet de ne garder qu'une ou quelques molécules candidates possédant les effets recherchés sans affecter d'autres fonctions métaboliques.

Puis, on procède au raffinement de la composition chimique des substances candidates, afin d'augmenter l'activité spécifique recherchée, réduire l'activité indésirable contre d'autres cibles et assurer la compatibilité avec le processus de fabrication.

LE DÉVELOPPEMENT

Développement préclinique

À ce stade-ci, on ne travaille plus que sur une molécule principale et, le cas échéant, quelques molécules « de rechange ».

On procède à la chimie de développement des molécules retenues afin de déterminer la formulation (ingrédients actifs et excipients) et le format (solution pour injection i.v., i.m.

ou s.c., capsules, comprimés, suspension, etc.) en fonction de l'espèce, du type d'utilisation et du résultat recherché.

Ce développement débute par la production répétée et standardisée de quelques milligrammes, puis progressivement, les quantités sont augmentées à quelques kilogrammes d'abord, puis plusieurs kilogrammes pour les essais cliniques et éventuellement des quantités compatibles avec la production commerciale.

Tout au long de cette production, on détermine les méthodes standardisées qui seront nécessaires pour la production à grande échelle. On détermine aussi les normes d'assurance qualité qui seront appliquées pour les substances actives, les excipients, les processus de fabrication et le produit final, ainsi que la conformité aux standards reconnus internationalement pour l'industrie pharmaceutique, les Bonnes pratiques de fabrication (BPF), connue sous le nom *Good Manufacturing Practices* (GMP) en anglais.

Cette conformité est importante, car tout médicament approuvé au Canada doit être fabriqué selon les normes BPF. Ici et ailleurs dans le monde, chaque site d'importation, de fabrication, de conditionnement, d'étiquetage, de contrôle et de distribution est inspecté régulièrement par une agence gouvernementale reconnue et doit se qualifier, sans quoi le site ne peut pas être impliqué dans la fabrication d'un médicament approuvé au Canada. Il est à noter que les normes BPF sont les mêmes pour les produits pharmaceutiques vétérinaires et ceux destinés aux humains. La fabrication des médicaments vétérinaires est donc soumise aux plus hauts standards de qualité pharmaceutique qui soient.

Lorsqu'une quantité suffisante de produit final est disponible, on peut amorcer les diverses études de laboratoire, *in vitro* et *in vivo*, afin de déterminer les divers effets des médicaments sur les divers systèmes.

On étudie ainsi, entre autres, la pharmacocinétique et la pharmacodynamique de chaque produit, ses niveaux de toxicité, d'irritation, son effet sur les fonctions de reproduction, sa tératogénicité et sa cancérogénicité.

Nouvelle
recherche

Vous pouvez maintenant accélérer le rétablissement dans les cas d'IVU basse non compliquée.

Une nouvelle recherche¹ menée chez des chiens montre que le traitement de courte durée par une dose élevée de Baytril® procure des résultats comparables à ceux de traitements classiques de plus longue durée, comme l'antibiothérapie par amoxicilline-acide clavulanique, et ce, en aussi peu que trois jours. De plus, vous pouvez vous attendre à une meilleure observance en raison de la courte durée d'administration.



150 ans
La science
améliore la vie



Baytril® soulage rapidement les animaux de compagnie.
Et leur famille. Pour le traitement des infections des voies
urinaires (IVU), des infections des voies respiratoires ou de la
pyodermite chez les chiens et les chats, comptez sur Baytril®.

Baytril® Traitez en toute confiance.

¹ J.L. Westropp, J.E. Sykes, S. Irom, J.B. Daniels, A. Smith, D. Keil, T. Settje, Y. Wang et D.J. Chew. Evaluation of the Efficacy and Safety of High Dose Short Duration Enrofloxacin Treatment Regimen for Uncomplicated Urinary Tract Infections in Dogs. *J Vet Intern Med.* Publié en ligne en avril 2012. © Bayer, la croix Bayer et Baytril sont des marques de commerce de Bayer AG utilisées sous licence par Bayer Inc.

Parallèlement, on établit l'efficacité des substances à obtenir l'effet désiré à l'aide de modèles biologiques, de cultures, et d'animaux de laboratoire.

Toutes les études de laboratoire sont effectuées selon des normes strictes et standardisées à l'échelle mondiale, les Bonnes pratiques de laboratoire (BPL) (*Good Laboratory Practices - GLP*).

Ce n'est qu'une fois ces étapes complétées qu'un produit final peut être élaboré pour le développement clinique.

Développement clinique

La dernière étape du développement consiste à étudier les effets du produit final sur un grand nombre d'animaux pour chaque espèce cible.

Ici encore, des normes mondialement reconnues sont appliquées, les Bonnes pratiques cliniques (BPC) (*Good Clinical Practices - GCP*).

Pour les animaux de consommation, on étudie l'innocuité et l'efficacité chez l'espèce cible, ainsi que l'innocuité des produits chez l'humain. Pour les autres espèces, cette dernière évaluation n'est évidemment pas nécessaire.

Généralement, les premières études effectuées servent à déterminer la dose optimale chez les espèces étudiées. Ces études sont généralement effectuées en laboratoire et sur des modèles; on étudie également les propriétés pharmacocinétiques et pharmacodynamiques du médicament, ainsi que sa biodisponibilité.

Par la suite, plusieurs études sont menées, certaines séquentiellement, d'autres simultanément.

Afin d'établir l'innocuité du médicament, on évalue d'abord la marge d'innocuité et les effets de surdoses aiguës et chroniques, tant chez des animaux de laboratoire que les espèces-cibles. On étudie également, en se basant sur les propriétés de la substance active du médicament, les interactions néfastes possibles avec d'autres médicaments.

On procède aussi à au moins une étude clinique à grande échelle pendant laquelle le produit sera administré à une, trois et cinq fois la dose maximale proposée, en plus d'un placebo sans ingrédient actif, pour une période équivalente à trois fois la durée de traitement proposée, ou une période minimale de 180 jours si aucune durée maximale n'est proposée. Toutes les observations

cliniques, les résultats de laboratoire et de nécropsie de ces études servent à quantifier la marge de sécurité du médicament et confirmer les dysfonctionnements et lésions auxquels on peut s'attendre en cas de surdose.

L'efficacité du produit est habituellement établie par une ou plusieurs études de base menées sur un nombre restreint d'animaux initialement. On cherchera à obtenir une différence statistiquement significative entre les animaux traités avec le produit étudié et des témoins non traités (ou recevant un placebo), ou encore à démontrer l'équivalence, ou même la supériorité, du nouveau médicament en comparaison avec un autre déjà approuvé au Canada pour la même indication chez la même espèce.

Par la suite, l'efficacité est confirmée par au moins une étude clinique à grande échelle, c'est-à-dire menée sur un grand nombre de patients recrutés dans plusieurs pratiques vétérinaires, généralement distribuées dans plusieurs régions géographiques. Il peut arriver qu'en raison de la nature de la pathologie ou du type de patient recherché, cette répartition soit plus restreinte, mais une démonstration statistiquement significative de l'efficacité du produit sera quand même exigée.

Toutes les réactions indésirables observées sont également compilées et rapportées, peu importe le niveau de probabilité qu'elles aient été causées par le produit étudié. Ces données serviront éventuellement à établir ce qui constituera la section traitant des réactions indésirables de l'étiquetage approuvé.

Tel que mentionné précédemment, on étudie également l'innocuité des produits vétérinaires pour les humains chez les animaux destinés à la consommation. Des études extensives, soit des études sur des animaux de laboratoire et des études d'innocuité microbiologiques (selon le type de produit) et des résidus dans la viande, les organes-cibles tels le foie et les reins et dans les produits tels que le lait, sont menées afin de déterminer quelles sont les limites maximales de résidus pouvant être permises et quelles doivent être les périodes de retrait.

L'HOMOLOGATION

Au Canada, les dossiers d'homologation d'une drogue nouvelle sont présentés à la Direction des médicaments vétérinaires (DMV), une division de Santé Canada.

Ils contiennent la description et les résultats de toutes les étapes du développement du médicament, tels que décrits précédemment, et sont tous structurés selon un modèle défini par les autorités gouvernementales :

- Partie I – Volume principal : documents administratifs, textes d'étiquetage proposés, renseignements sur les lots utilisés pour les études, renseignements de BPF des sites utilisés, renseignements sur les homologations à l'étranger.
- Partie II – Fabrication et contrôle de la qualité : une section présentant les informations sur les substances pharmaceutiques (les ingrédients actifs) et une autre sur le produit pharmaceutique (le médicament dans sa forme finale).
- Partie III – Innocuité animale
- Partie IV – Efficacité
- Partie V – Innocuité humaine
- Partie VI – Impact environnemental : maintenant fait par Environnement Canada, dont l'autorisation est requise avant d'importer ou fabriquer une nouvelle substance au Canada

Chaque partie est évaluée par une section différente de la DMV. À la suite de ces évaluations, si elles sont toutes positives, le texte des composantes d'étiquetage est finalisé. Si une ou plusieurs parties ne reçoivent pas une évaluation positive, le fabricant devra compléter le dossier de façon adéquate à l'intérieur d'une période de temps déterminée, à la suite duquel une décision sans appel sera rendue : l'évaluation des parties en questions est finalement positive et l'étiquetage peut être finalisé, ou le dossier est rejeté.

Une fois les textes d'étiquetage finalisés, le dossier est approuvé dans son ensemble et le médicament se voit attribuer un DIN et un avis de conformité. Ces dernières informations, contrairement au dossier de soumission, sont publiques et peuvent être consultées sur le site Internet de Santé Canada, ce qui permet à quiconque de vérifier si un produit est un médicament approuvé au Canada, sous quelle forme, depuis quand et pour quelle(s) espèce(s).

Ce n'est qu'après l'obtention de cette homologation qu'un médicament vétérinaire peut être mis sur le marché. ♦

UNE FOIS PAR JOUR, J'AIME ÇA



Le traitement oral avec une
céphalosporine maintenant simplifié...
comme vous, vos clients et leur grand chien l'aiment!

Une fois par jour
SIMPLICEF^{MC}
(proxétel de cefpodoxime)

zoetis^{MC}

Préparations magistrales à la suite d'une ordonnance

Par Dr Pierre Gadbois, m.v.



Quelle est la différence entre l'utilisation d'un médicament vétérinaire approuvé (détenant un DIN) et l'utilisation d'une préparation magistrale?

Dans sa pratique de tous les jours, le médecin vétérinaire praticien se doit parfois « d'inventer » des façons de traiter ses patients. En effet, il n'est malheureusement pas toujours possible de trouver commercialement la bonne forme posologique pour administrer la médication requise et selon les directives de l'étiquette au patient qui est présenté en consultation.

Dans de tels cas, différentes options s'offrent au médecin vétérinaire, prenant en compte la cascade décisionnelle suivante :

- Utilisation d'un médicament approuvé (comportant un Numéro d'identification de drogue – DIN), mais en dérogation des directives de l'étiquette (UMDDE).
- Utilisation d'un médicament humain homologué (DIN) en UMDDE.
- Préparation magistrale à partir d'un médicament vétérinaire ou humain approuvé (DIN) en UMDDE.
- Préparation magistrale à partir d'ingrédients pharmaceutiques actifs (IPA).

L'Ordre des médecins vétérinaires du Québec suggère au médecin vétérinaire praticien de suivre cette cascade décisionnelle avant d'en arriver à l'utilisation d'une préparation magistrale préparée à partir d'ingrédients pharmaceutiques actifs dans le but de combler un besoin

précis en médication avec un produit qui ne serait pas disponible sur le marché.

Si vous regardez de près cette cascade décisionnelle, vous remarquerez que l'utilisation de médicaments approuvés par Santé Canada, même après en avoir modifié la forme posologique, est fortement suggérée, alors que le recours aux « ingrédients pharmaceutiques actifs » ne se présente qu'en dernier recours.

POURQUOI EN EST-IL AINSI?

Il y a plusieurs raisons d'insister sur l'utilisation de médicaments approuvés, mais la principale demeure l'assurance que le produit de départ, ayant un « numéro d'identification de drogue » (DIN), a été fabriqué sous des conditions de bonnes pratiques de fabrication (BPF), avec tous les contrôles et vérifications que cela comporte. Il y a donc une meilleure assurance que l'efficacité et l'innocuité du produit qui résultera de la modification apportée préserveront la sécurité du patient recevant le traitement.

AU FAIT, QUE SONT LES BPF?

Les bonnes pratiques de fabrication (BPF) sont une réglementation découlant, au Canada, de la loi sur les aliments et drogues (LAD) et concernent la fabrication, la distribution et la surveillance des médicaments. Cette réglementation donne les lignes directrices des principes et des pratiques pour fabriquer, emballer et manutentionner des médicaments au Canada. D'ailleurs, une telle réglementation, à peu près identique, a été mise en place à travers le monde afin de standardiser les pratiques dans l'industrie pharmaceutique dite légale.

Les BPF précisent, de la façon la plus détaillée possible, les règles de l'art entourant les activités de fabrication, de vente, de distribution et du suivi des produits pharmaceutiques disponibles en vente au Canada et pour lesquels Santé Canada a émis un DIN.

Un des premiers articles des BPF concerne la vente de médicaments et stipule que :

« Il est interdit de vendre une drogue (produit avec un DIN) qui n'est pas manufacturée, emballée-étiquetée, analysée ou entreposée conformément aux exigences des BPF ».

Ce règlement précise, donc dans les moindres détails, les conditions à respecter concernant les locaux dans lesquels les médicaments sont fabriqués (construction, entretien, maintenance, etc.), l'entreposage (température, humidité), les équipements utilisés (nettoyage, entreposage, validation, entretien), le personnel (formation), l'hygiène (des locaux et du personnel), les analyses des matières premières (échantillonnage, analyses en fonction des spécifications, entreposage, péremption), les contrôles dans les procédures de fabrication, les fonctions du service du contrôle de la qualité et de l'assurance qualité, le matériel d'emballage (qualité et contrôles), le produit fini (spécifications, analyses, méthodes validées, entreposage), ainsi que le suivi en stabilité continue (analyses de routine de tous les ingrédients déclarés sur l'étiquette ainsi que les limites permises pour leur teneur indiquées sur chaque lot de fabrication) des produits finis ainsi que la tenue des dossiers.

Le règlement sur les BPF, lequel est appliqué par l'Inspectorat de Santé Canada, précise toutes les opérations relatives à l'importation, la fabrication, l'entreposage, la manutention et la vente des médicaments au Canada.

« Il est interdit de vendre une drogue (produit avec un DIN) qui n'est pas manufacturée, emballée-étiquetée, analysée ou entreposée conformément aux exigences des BPF ».

Tout intervenant (fabricant, importateur, distributeur) voulant œuvrer dans l'industrie pharmaceutique au Canada doit d'abord être détenteur d'une licence d'établissement (L.E.) émise par Santé Canada et est donc soumis aux divers articles des BPF; il est par le fait même sujet à des inspections régulières de la part de Santé Canada afin de vérifier son niveau de conformité aux BPF.

Si les activités du fabricant, de l'importateur ou du distributeur sont jugées conformes aux BPF lors d'une inspection, il peut donc conserver sa licence d'établissement et ainsi continuer ses opérations. Toutefois, si elles ne sont pas jugées conformes, il doit apporter les mesures correctives nécessaires dans les plus brefs délais; il y a même un risque, selon le niveau de sévérité des déviations observées, qu'il perde sa licence d'établissement et qu'il ne puisse donc plus œuvrer dans le domaine pour une période de temps plus ou moins longue.

Si on considère la complexité du règlement sur les BPF, et surtout lorsqu'on suit l'évolution de ce règlement au fil des années, il devient évident que ce règlement ne découle pas d'un caprice des diverses autorités réglementaires à travers le monde. En effet, ces dernières

en sont venues à rédiger ces règlements en fonction de toutes les observations/déviations remarquées durant les inspections réalisées chez les divers intervenants de l'industrie pharmaceutique. Les BPF viennent donc standardiser la façon de fabriquer et manipuler les médicaments en mettant en place les contrôles requis et ainsi prévenir, dans la mesure du possible, les erreurs les plus fréquemment rencontrées.

La Loi sur les aliments et drogues prévoit cependant quelques exceptions à cette réglementation, c'est-à-dire :

- Fabrication et vente en gros d'un prémélange médicamenteux, lequel sera fabriqué dans une meunerie, donc un type d'établissement qui pourrait difficilement rencontrer les BPF;
- Activités (fabrication d'un médicament) effectuées par un praticien ou un pharmacien si les trois conditions précises suivantes sont présentes :
 - l'activité découle d'une ordonnance (pour un patient précis);
 - l'activité se limite à l'importation ou à la préparation d'une forme posologique sous la supervision d'un praticien (médecin vétérinaire ou pharmacien);
 - l'activité se fait à l'égard d'une drogue qui n'est pas disponible commercialement au Canada.

Lorsque les trois conditions ci-haut mentionnées sont présentes simultanément, il est alors légitime de fabriquer au Canada un médicament sans avoir l'assurance que ce dernier a été fabriqué avec tous les contrôles imposés par les BPF. Vu la quantité relativement faible de médicaments ainsi fabriqués, les conséquences des erreurs qui pourraient survenir durant la fabrication sont limitées, bien qu'elles puissent quand même être très sérieuses.

Cependant, si une drogue (préparation magistrale) est fabriquée de façon presque commerciale, mais sans que tous les contrôles imposés par les BPF ne soient en place, il y a des risques évidents concernant :

- la qualité (teneur et pureté) du produit;
- l'innocuité du produit;
- des erreurs de fabrication du produit;
- l'efficacité du produit.

Ce risque pourrait affecter un nombre imposant d'animaux, voire mettre en péril la santé du public si de tels produits sont administrés à des animaux producteurs d'aliments ou destinés à la consommation.

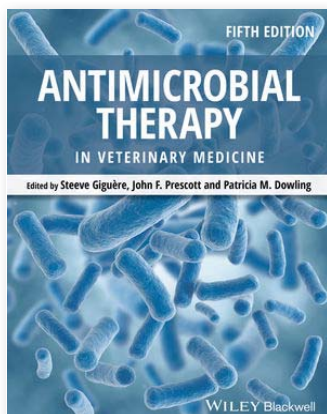
Ainsi, la fabrication d'une préparation magistrale fabriquée à partir d'un ingrédient pharmaceutique actif ne devrait être envisagée que pour le traitement individuel d'un patient ou d'un troupeau, et seulement lorsqu'il n'existe aucune autre option, telle que décrite dans la cascade décisionnelle mentionnée ci-haut, qui soit disponible. Notez que le seul coût du médicament n'est jamais une raison acceptable pour recourir à une préparation magistrale.

De plus, il semblerait essentiel pour le praticien d'obtenir le consentement éclairé du client avant de prescrire l'utilisation d'une préparation magistrale. Le médecin vétérinaire praticien doit être conscient que lorsqu'il prescrit une telle préparation magistrale à un patient ou à un troupeau, il se rend entièrement responsable de la teneur et de la pureté de cette préparation ainsi que de tous les résultats du traitement puisque cette préparation n'est pas assujettie aux contrôles réglementaires imposés par Santé Canada. ♦

Nouvelles parutions

L'ORDRE DES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES DU QUÉBEC VOUS PROPOSE QUELQUES SUGGESTIONS DE LECTURE.

Ces ouvrages sont en vente en ligne, entre autres à l'adresse www.lmslivre.com. On peut aussi joindre la Librairie médicale et scientifique par téléphone en composant le 450 464-3166.

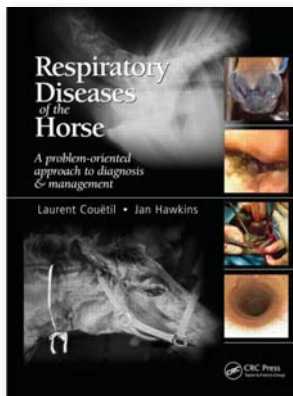


Antimicrobial Therapy in Veterinary Medicine

Auteurs : Giguère, Prescott et Dowling

La cinquième édition de *Antimicrobial Therapy in Veterinary Medicine*, révisée et mise à jour, représente la référence la plus complète sur l'utilisation judicieuse des antimicrobiens en médecine vétérinaire et reflète les derniers avancements relatifs aux traitements antibiotiques en santé animale. Avec l'ajout d'un chapitre sur l'antibiothérapie en médecine zoologique, le livre s'avère une mine de renseignements précieux pour la prescription appropriée dans ce domaine. Divisé en quatre sections couvrant les principes généraux de la thérapie antimicrobienne, les classes d'agents antimicrobiens, l'identification de considérations spéciales, et l'utilisation des médicaments antimicrobiens chez de nombreuses espèces animales, le texte est renforcé par des tableaux, des diagrammes et des photos.

Prix spécial LMS : 156,95 \$ + TPS.

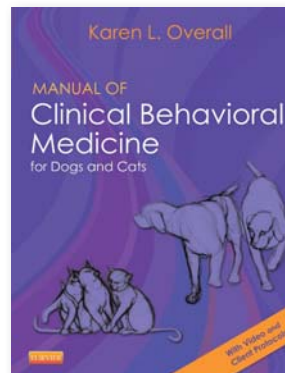


Respiratory Diseases of the Horse: A Problem-Oriented Approach to Diagnosis and Management

Auteurs : Couetil et Hawkins

Dans cet ouvrage, l'auteur propose une approche par problèmes pour la gestion des problèmes respiratoires chez les équins. Il décrit en détail l'anatomie, la fonction respiratoire et l'examen clinique des voies respiratoires et élabore une discussion relative aux tests diagnostiques et aux procédures thérapeutiques à mettre en place. Une section pratique met l'accent sur l'interprétation des manifestations cliniques des troubles respiratoires : toux, écoulements nasaux, bruits respiratoires et dyspnée et sur les anomalies congénitales les plus fréquentes. Le texte du livre est soutenu par des photos couleur de grande qualité, des diagrammes et des algorithmes de décision.

Prix spécial LMS : 139,95 \$ + TPS.



Manual of Clinical Behavioral Medicine For Dogs and Cats

Auteure : Overall

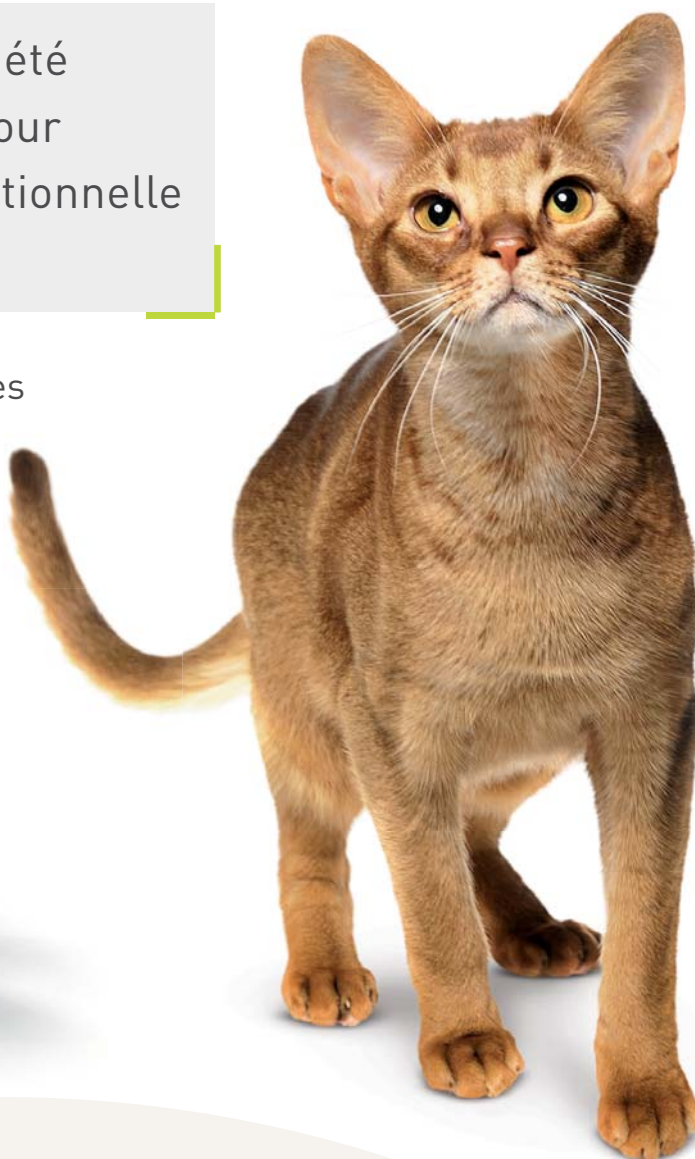
Dans son livre, la Dre Karen Overall décrit une approche pratique pour le traitement, la prévention et la gestion des problèmes de comportement chez les chiens et les chats. Plus qu'une formation sur l'obéissance, ce livre décrit les comportements normaux et indésirables et propose des solutions pour différents problèmes communs, dont : creuser, les aboiements indus, l'anxiété et le marquage. L'auteure aborde également le rôle de la pharmacologie dans la modification du comportement. Cette référence comprend un DVD qui explique les grands principes de la communication des animaux de compagnie avec leurs propriétaires pour nous aider à décoder leurs besoins et comportements.

Prix spécial LMS : 86,50 \$ + TPS.

VOICI LA FORMULE DIABETIC POUR CHATS

La formule DIABETIC a été spécialement conçue pour faciliter la gestion nutritionnelle du diabète sucré.

- ✓ Teneur élevée en protéines
- ✓ Faible teneur en amidon
- ✓ Énergie modérée
- ✓ Indice S/O
- ✓ Appétence élevée




ROYAL CANIN



Des applications santé pour médecins vétérinaires futés

Par M. Guy Sabourin



Cardio Vet

Cette application est en réalité une base de données de plus de 200 échocardiographies regroupées en trois sections : les coupes normales (grand axe, petit axe, apicale, etc.), les pathologies acquises (endocardites, tumeurs cardiaques, etc.) et les pathologies congénitales (sténose aortique ou pulmonaire, communication interventriculaire, etc.). Chaque image est commentée. On accède directement au contenu sans passer par une connexion Internet.

Pour iPhone et iPad. Prix : 31 \$.

Disponible au <https://itunes.apple.com/fr/app/cardio-vet/id420995068?mt=8>



GRAM

Les antibiotiques soulèvent de nos jours beaucoup de questions. Cette application peut aider à y voir plus clair en médecine canine et féline. Elle contient les conclusions de neuf experts du Groupe de réflexion pour une antibiothérapie maîtrisée (GRAM). Les 27 fiches de bonnes pratiques cliniques et les 24 recommandations fournissent des réponses concrètes et argumentées pouvant aider à prendre de meilleures décisions avec les antibiotiques.

Pour iPhone, iPod Touch et iPad. Gratuit.

Disponible au <https://itunes.apple.com/fr/app/gram/id566286886?mt=8>



Quiz Toxico

Une application pour tester vos connaissances en toxicologie chez le chien et le chat. Exploration des intoxications par les plantes, les médicaments ou tout autre type de toxique, avec manifestations cliniques, solutions thérapeutiques et antidotes. Les réponses sont fournies.

Pour iPhone, iPad et iPod Touch. Gratuit.

Disponible au <https://itunes.apple.com/fr/app/quiz-toxico-du-chat-et-du-chien/id641495287?mt=8>



CEKWA? Le médecin vétérinaire

Comment faire ses premiers pas en médecine vétérinaire? Avec ce livre-jeu pour tablette numérique, l'enfant qui y joue retire par exemple les tiques du cheval et soigne la plaie d'un mouton, en plus d'assister à la naissance d'un veau. Il répond ensuite à des questions pour obtenir son diplôme. Les mots compliqués lui sont expliqués dans un lexique. Cette première d'une série veut faire découvrir les métiers aux enfants de plus de trois ans, dont celui de médecin vétérinaire.

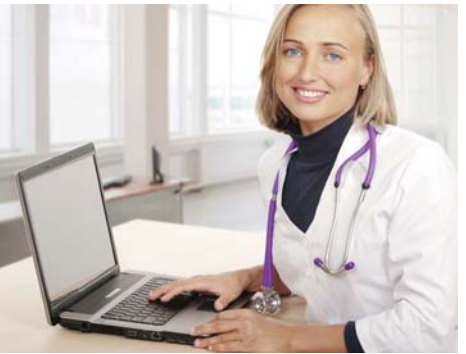
Pour iPad. Prix : 3 \$.

Disponible au <https://itunes.apple.com/ca/app/cekwa-le-veterinaire/id493205528?l=fr&mt=8>



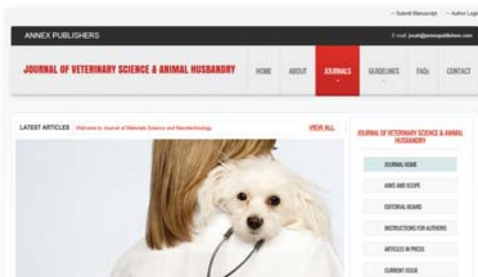
Des sites Web d'intérêt pour médecins vétérinaires à l'affût

Par M. Guy Sabourin



Où s'informer?

Les sites Internet dédiés à la médecine vétérinaire abondent. Mais plusieurs d'entre eux déguisent la publicité en information. C'est pour y voir plus clair que le médecin vétérinaire Jim Humphries a écrit *Veterinary Medicine Online – What Sites Can You Trust?* Il y dégage les grandes lignes de ce que tout internaute devrait savoir pour juger du sérieux de l'information qu'on lui présente. D'intérêt aussi bien pour les médecins vétérinaires que pour le grand public. Pour plus d'information, visitez le https://www.myvnn.com/page.asp?id=39&media_type=15&story_id=174.



Un journal vétérinaire accessible gratuitement

Les revues scientifiques imposent souvent des frais salés pour accéder à leur contenu. Mais certains éditeurs avant-gardistes promeuvent l'accessibilité et la gratuité pour augmenter le lectorat et toucher un plus large public. C'est le cas de Annex Publishers, qui met tout le contenu du *Journal of Veterinary Science & Animal Husbandry*, récent comme ancien, à la disposition des médecins vétérinaires. Pour plus d'information, visitez le <http://www.annexpublishers.com/journals/journal-of-veterinary-science-animal-husbandry/jhome.php>.



The New York Times pour médecins vétérinaires!

La section *Veterinary Medicine* du prestigieux *New York Times* affiche en permanence une liste de quelques centaines d'articles. Ceux-ci traitent de santé animale dans le monde et de sujets professionnels pour les médecins vétérinaires. Des exemples? L'opération d'un gorille de 180 livres, le scandale européen de la viande de cheval, le futur financier des médecins vétérinaires ou la pénurie de vétérinaires dans les zones rurales américaines. La variété est au rendez-vous. Pour plus d'information, visitez le http://topics.nytimes.com/top/news/science/topics/veterinary_medicine/.



La science au quotidien

Pour un survol de ce qui se publie et se fait comme recherche dans le monde animal (comportement, espèces en danger, modifications génétiques, nouvelles espèces, microbes, zoologie, etc.), un détour par le *Science Daily* s'impose. La section *Plants & Animals* affiche des milliers d'articles de vulgarisation. Il en apparaît de nouveau tous les jours. La navigation à travers tout ce matériel est très conviviale. Pour plus d'information, visitez le http://www.sciencedaily.com/news/plants_animals/animals/.

Lancement du Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec

Par Dr Gilles Lepage, m.v.



Le vendredi 8 novembre 2013, nous avons procédé au lancement du Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec dans le cadre du Congrès vétérinaire québécois.

La mission du Regroupement est de rassembler les médecins vétérinaires retraités du Québec et de favoriser des liens d'appartenance à la profession vétérinaire et à l'Ordre.

L'après-midi a débuté avec une conférence présentée par la Dre Caroline de Jaham, directrice générale du Centre vétérinaire DMV et Mme Marie-Josée Malo, directrice générale adjointe du même établissement. La conférence portait sur « Les générations vétérinaires, d'hier à aujourd'hui ». Plus de 40 participants se sont présentés à cette journée des retraités. Le lancement officiel du Regroupement a été un lieu de discussions franches et toutes les personnes présentes se sont réjouies de la mise sur pied de ce Regroupement. Les participants ont ensuite pu visiter le Salon des exposants et participer au cocktail du Congrès.

Les personnes présentes à cette rencontre ont procédé à l'élection du comité du Regroupement pour l'année 2014, soit Dr André Bisailon et Dr Pierre Brisson aux postes d'administrateur, Dr Michel Aubin au poste de secrétaire, Dr René Sauvageau à titre de trésorier et Dr Gilles Lepage à la présidence.

Le Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec a pu prendre forme grâce à la coopération soutenue du Dr Joël Bergeron, président de l'Ordre, et de son dévoué personnel. Nous souhaitons souligner également le travail des membres du comité provisoire qui ont su mener à terme le projet de Regroupement des médecins vétérinaires retraités du Québec, soit les Drs André Bisailon, Pierre Brisson, Maurice Desrochers, René Sauvageau, André Vrans et Gilles Lepage. ♦



Dr Gilles Lepage, Dre Caroline de Jaham, Mme Marie-Josée Malo et Dr André Vrans lors du Congrès vétérinaire québécois

AVIS AUX MEMBRES

Conformément à l'article 95.3 du Code des professions, l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec informe ses membres que le Règlement modifiant le Règlement sur l'exercice de la profession de médecin vétérinaire en société sera soumis pour adoption au conseil d'administration de l'Ordre le 1^{er} février 2014.

Toute personne souhaitant formuler des commentaires sur ce Règlement est priée de les transmettre avant le 25 janvier 2014 à :

Mme Suzie Prince
Directrice générale et secrétaire
Ordre des médecins vétérinaires du Québec
800, avenue Ste-Anne, bureau 200
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5G7
Télécopieur : 450 774-7635
Courriel : suzie.prince@omvq.qc.ca

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE EN SOCIÉTÉ

Loi sur les médecins vétérinaires
(chapitre M-8, a. 3)

Code des professions
(chapitre C-26, a. 93, par. g et h et 94, par. p)

1. Le premier alinéa de l'article 1 du Règlement sur l'exercice de la profession de médecin vétérinaire en société est remplacé par le suivant :
« 100% des droits de vote rattachés aux actions ou aux parts sociales de la société sont détenus :

- a) soit par des médecins vétérinaires;
- b) soit par des personnes morales, des fiducies ou toute autre entreprise dont les droits de vote rattachés aux actions, parts sociales ou autres titres de participation sont détenus à 100 % par au moins un médecin vétérinaire;

- c) soit par des fiducies dont les fiduciaires et bénéficiaires sont des personnes visées aux sous-paragraphes a ou b;
- d) soit à la fois par des personnes, fiducies ou toute autre entreprise visées aux sous-paragraphes a, b ou c ; »

2. Le deuxième alinéa de l'article 1 du Règlement sur l'exercice de la profession de médecin vétérinaire en société est remplacé par le suivant :
« dans le cas d'une société par actions, la totalité des actions qui ne comportent pas de droit de vote est détenue :

- a) soit par des médecins vétérinaires;
- b) soit par des parents ou des alliés d'un médecin vétérinaire détenant des actions visées au paragraphe 1;
- c) soit par le conjoint d'un médecin vétérinaire détenant des actions visées au paragraphe 1;
- d) soit par des personnes morales ou toute autre entreprise dont les droits de vote rattachés aux actions, parts sociales ou autres titres de participation sont détenus à 100% par une personne visée aux sous-paragraphes a, b ou c;
- e) soit par des fiducies dont les fiduciaires et les bénéficiaires sont des personnes visées aux sous-paragraphes a, b, c ou d;
- f) soit à la fois par des personnes, fiducies ou toute autre entreprise visées aux sous-paragraphes a, b, c, de ou e ; »

3. Le premier paragraphe de l'article 3 du Règlement sur l'exercice de la profession de médecin vétérinaire en société est remplacé par le suivant :
« Pour pouvoir exercer ses activités professionnelles au sein d'une société visée à l'article 1, le médecin vétérinaire doit y être autorisé par l'Ordre. Pour ce faire, il doit, avant de débiter l'exercice de ces activités, fournir au secrétaire de l'Ordre les documents suivants : »

4. Le présent Règlement entre en vigueur le quinzième jour qui suit sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

▶ (VACCIN INTRANASAL TRIVALENT) ◀

INFORCE^{MC} 3. **PROTECTION CONTRE LE** **COMPLEXE RESPIRATOIRE** **BOVIN: LÀ ET OÙ ÇA COMPTE.**



La protection contre le VRSB (virus respiratoire syncytial bovin) n'a jamais été aussi bonne. Ce vaccin intranasal trivalent prévient non seulement la maladie causée par le VRSB, mais il réduit notablement la rhinotrachéite infectieuse bovine (IBR) et élimine presque complètement l'excrétion du virus parainfluenza de type 3 (PI₃). Il est également assez sûr pour être administré chez les bovins de toutes catégories, peu importe leur âge.

INFORCE, veillez à *en faire* votre protection.

Études d'efficacité et d'innocuité en dossier.

Zoetis^{MC} et INFORCE^{MC} 3 sont des marques de commerce de Zoetis ou de ses concédants de licence, utilisées sous licence par Zoetis Canada. ©2013 Zoetis Inc. Tous droits réservés.
INF JADP02 1013 F INFO-032



www.plp-bovins.ca

INFORCE^{MC} 3

RENFORCER L'IMMUNITÉ

zoetis^{MC}

L'APREs FMV : l'Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire

Par Dr André Vrins, m.v.



PARLEZ-NOUS DE CETTE ASSOCIATION

L'Association des professeurs retraités de la Faculté de médecine vétérinaire, dont l'acronyme est l'APREs fmv, signifie qu'on y adhère volontairement « après » sa carrière d'enseignement et de recherche universitaire. L'APREs, créée en 2011, regroupe 42 membres, professeurs du corps enseignant, la plupart médecins vétérinaires, mais aussi des chercheurs, des professeurs invités et des cliniciens. La presque totalité des professeurs retraités demeure encore dans un rayon de moins de 100 km de la Faculté, c'est donc à dire que cette dernière demeure l'épicentre d'une grande partie de leur vie.

QUE DEVIENNENT LES PROFESSEURS À LEUR RETRAITE?

Ils demeurent très actifs et intéressés. Il suffit d'évoquer quelques mots sur des moments naguère communs pour que cela allume une

flamme... et les voilà enflammés! Mais, n'en soyez pas surpris, nul ne s'ennuie ou ne s'isole dans la nostalgie ou les regrets; ils restent des personnes passionnées ayant des passe-temps aussi divers que variés, quand ils ne sont tout simplement pas en voyage ou avec leurs petits-enfants.

QUE FAIT L'ASSOCIATION?

Une association a la vitalité d'un réseau, non pas virtuel, mais réel. L'association permet le réseautage par le bavardage, mais aussi par l'hommage. Ainsi, elle rend hommage annuellement à trois ou quatre professeurs retraités. Elle a aussi rendu un hommage posthume aux professeurs défunts, soit le Dr Olivier Garon et plus récemment, le Dr Michel Fontaine. Tous ces hommages sont disponibles sur le site Web de l'association¹. L'APREs tient de plus deux rencontres annuelles, l'une à l'automne et l'autre au printemps. L'association a aussi entrepris le chantier de retracer tous les artisans de l'enseignement vétérinaire d'hier à aujourd'hui.

COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC LES PROFESSEURS RETRAITÉS?

En fait, les professeurs à leur retraite vous diront qu'un des aspects qu'ils ont aimé le

plus tout au long de leur carrière, ce sont les contacts avec leurs étudiants. Si les étudiants sont marqués par des professeurs qui les ont inspirés, l'inverse est aussi bien vrai : les professeurs ont été non seulement marqués par leurs étudiants, mais aussi par ce qu'ils sont devenus; leurs accomplissements sont une source constante de fierté. Le plus simple est de les contacter par l'entremise de l'adresse courriel de l'association : apres.fmv@gmail.com.

L'APREs, par sa vocation sociale, permet de conserver et même d'accroître les liens d'appartenance entre ses membres en dehors des murs de la Faculté. Elle est aussi une fenêtre bien vivante d'un groupe d'anciens professeurs qui demeurent engagés, passionnés et passionnants. Nous espérons que la grande majorité des professeurs nouvellement retraités de la Faculté continueront à se joindre à l'APREs fmv pour en faire une association stimulante et toujours très active. ♦

¹ Site Web de l'APREs fmv accessible à la page d'accueil de la FMV : <http://www.medvet.umontreal.ca>

Franc succès de participation au Congrès 2013 de l'AMVPQ

Par M. Ricardo Codina

Le 36^e Congrès annuel de l'AMVPQ, sous la présidence de la Dre Isabelle Veilleux, s'est déroulé du 26 au 29 septembre à l'hôtel Le Victorin de Victoriaville. Ce fut le Congrès le plus court de l'histoire de l'Association. Le Dr Michel Savard mentionne que plus de 171 vétérinaires, 36 conjoints et conjointes, 63 représentants, 16 conférenciers et 5 bénévoles ont participé au Congrès, soit un taux de participation de près de 50 % supérieur par rapport aux Congrès précédents. La situation géographique, l'organisation et la qualité des conférences dans tous les secteurs ont aidé à obtenir ces résultats.

Les différents laboratoires ont attiré de nombreux participants, que ce soit Dr Cramer (*Functional trimming and surgical techniques to treat bovine lameness*) ou Dr Jean Marie Denoix (Démonstration de l'examen échographique

des tendons, ligaments et articulations du cheval). Avec le thème « L'avenir au centre de nos priorités », la Dre Nicole Ruest, présidente du volet scientifique du Congrès, a su concocter une programmation exceptionnelle dans les différents secteurs. Les conférences pour la CETA, la biomécanique du cheval, les nouvelles technologies et l'usage judicieux des antibiotiques ont été appréciées par les médecins vétérinaires de chaque secteur. L'aspect social ne fut pas en reste avec, entre autres, le spectacle de l'humoriste jadis médecin vétérinaire François Bellefeuille, un spectacle musical d'Alain François et une foule d'activités de plein air pour profiter de la belle région des Bois-Francs.

La soirée du samedi 28 septembre fut l'occasion de remettre le Prix AMVPQ à un médecin vétérinaire de la région où se déroule le

Congrès. L'honneur est revenu au Dr René Bergeron, de la clinique Bon Conseil, et président de l'Association. Il a reçu le prix des mains du Dr Guy Boisclair ainsi qu'un tableau de l'artiste Paul Hébert remis par le Dr Serge Loyer. Le tableau se voulait significatif à bien des égards et représentait bien la famille du praticien honoré et son chemin de vie.

Le Congrès s'est terminé le dimanche matin par un brunch et une conférence de Alain Samson intitulée « Promettez beaucoup, livrez davantage ». Bravo au comité organisateur et merci à tous ceux et celles qui ont participé à cette édition! Le 37^e Congrès de l'AMVPQ se tiendra à l'Estrimont, dans la région Magog, du 11 au 14 septembre 2014. ♦



Association des
Médecins Vétérinaires
Praticiens du Québec

L'OFFRE DISTINCTION POUR LES MÉDECINS VÉTÉRINAIRES



UNE OFFRE AVANTAGEUSE POUR MARIE-CLAUDE



Dagenais

POLYVALENTE

PROFITEZ D'AVANTAGES ADAPTÉS À VOTRE RÉALITÉ, INCLUANT :

- Un forfait avec transactions illimitées pour 7,95 \$ par mois
- Des rabais et des taux bonifiés sur plusieurs produits d'épargne et de financement
- Une gamme complète de solutions financières pour votre clinique
- Plusieurs autres avantages

desjardins.com/veterinaire



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
JANVIER 2014		
Du 11 au 14 janvier Reno, Nevada	Congrès annuel	International Embryo Transfer Society (IETS) T : 217 398-4697 · F : 217 398-4119 iets@assoqh.org · www.iets.org/2014/
Du 16 au 18 janvier Calgary, Alberta	Congrès annuel	Western Canadian Association of Bovine Practitioners (WCABP) T : 866 269-8387 · F : 306 956-0607 info@wcabp.com · www.wcabp.com
Du 18 au 22 janvier Orlando, Floride	Congrès annuel	North American Veterinary Conference (NAVC) T : 352 375-5672 · F : 352 336-6827 Info@NAVC.com · http://navc.com/conference/
Du 21 au 23 janvier Banff, Alberta	Congrès annuel	Banff Pork Seminar T : 780 492-3651 · F : 780 492-5771 pork@ualberta · www.banffpork.ca/
Les 25 et 26 janvier Las Vegas, Nevada	Atelier offert en janvier Dentisterie : extractions et fractures	Western Veterinary Conference (WVC) à l'Oquendo Center T : 702 739-6698 ou 866 800-7326 · F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.oquendocenter.org/veterinary
Du 26 au 28 janvier Forth Worth, Texas	Congrès annuel	National Mastitis Council T : 608 848-4615 · F : 608 848-4671 nmc@nmconline.org · www.nmconline.org
FÉVRIER 2014		
Sites variés	Séminaires offerts en février • Urgentologie (Curaçao, Caraïbes) • Gestion de problèmes cliniques courants (Los Cabos, Mexique) • Médecine et ophtalmologie féline (Vail, CO) • Cardiologie canine et féline (Argentine & Patagonie) • Ophtalmologie en pratique générale (Palm Springs, CA)	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Du 6 au 8 février Rio Grande, Porto Rico	Symposium Médecine, reproduction, boiterie et chirurgie	American Association of Equine Practitioners (AAEP) T : 800 443-0177 (États-Unis & Canada) · F : 859 233-1968 aaepoffice@aaep.org http://www.aaep.org/symposium16.htm
Du 9 au 21 février Copper Mountain, Colorado	ContinueEd Veterinary Ski Symposium Gestion des problèmes cardiaques et respiratoires chez les animaux de compagnie	ContinuED T : 800 539-7395 · F : 206 230-8359 info@continued.com · www.continued.com/index.htm
Le 14 février Saint-Hyacinthe, Québec	Journée pharmaceutique • AM : formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques, tronc spécifique chez les grands animaux (Dre Michèle Doucet) • PM : formation continue obligatoire sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques, tronc spécifique chez les équins (Dre Susana Macieira) • PM : programme veau : Drs Sébastien Buczinski, Jocelyn Dubuc et David Francoz et coll.	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521 poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
Le 16 février Laval, Québec	Colloque Quand trois spécialistes sont nécessaires! Drs Guy Beaugregard, Jacques Dupuis et Lara Rose	Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux (AMVQ) T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca · www.amvq.qc.ca
Du 16 au 20 février Las Vegas, Nevada	Congrès annuel	Western Veterinary Conference (WVC) T : 866 800-7326 · F : 702 739-6420 info@wvc.org · www.wvc.org/
Le 18 février Saint-Hyacinthe, Québec	Télé-médecine Cas cliniques en anesthésiologie Dr Yves Rondenay	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521 poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html

Date et lieu	Événement	Organisme et informations
FÉVRIER 2014		
Du 23 au 27 février Mont Washington, New Hampshire	Symposium annuel	Northern New England Veterinary Alpine Symposium bonairesun@aol.com · http://veterinaryskimeeting.com/
Le 27 février Ottawa, Ontario	Oncologie : cas de médecine et chirurgie	Ottawa Academy of Veterinary Medicine (OAVM) oavm.org@gmail.com · www.oavm.org/
MARS 2014		
Sites variés	Séminaires offerts en mars - Chirurgie, anesthésie et contrôle de la douleur (Providenciales, Îles Turquoises) - Pharmacologie; parlons médicaments (Ambergris Caye, Belize) - Boïteries chez le chien et le chat (Boston, MA)	International Veterinary Seminars (IVS) T : 800 487-5650 · F : 408 972-1038 info@ivseminars.com · www.ivseminars.com Pour plus de renseignements sur chacun des séminaires, consultez le site Internet
Du 1 ^{er} au 4 mars Dallas, Texas	Congrès annuel	American Association of Swine Veterinarians (AASV) T : 515 465-5255 · F : 515 465-3832 aasv@aasv.org · www.aasv.org/annmtg/
Du 1 ^{er} au 6 mars Big Island, Hawaii	ContinuEd Hawaii Veterinary Symposium	ContinuED T : 800 539-7395 · F : 206 230-8359 info@continued.com · www.continued.com/index.htm
Du 1 ^{er} au 8 mars Breckenridge, Colorado	Congrès annuel	Veterinary Orthopedic Society (VOS) T : 517 381-2468 · F : 517 381-2468 secretary@vosdvm.org · http://vosdvm.org/
Le 14 mars Saint-Hyacinthe, Québec	Atelier Initiation à l'échographie abdominale Dr Marc-André d'Anjou	Service de formation continue de la FMV T : 450 773-8521 poste 8282 · F : 450 778-8132 diane.lussier@umontreal.ca www.medvet.umontreal.ca/etudes/FormationContinue.html
Le 16 mars Laval, Québec	Colloque Urgentologie et imagerie médicale Drs Marc-André d'Anjou et Justine A. Lee	Association des médecins vétérinaires en pratique des petits animaux (AMVQ) T : 450 963-1812 ou 877 963-1812 amvq@amvq.qc.ca · www.amvq.qc.ca
Le 18 mars Ottawa, Ontario	Nutrition	Ottawa Academy of Veterinary Medicine (OAVM) oavm.org@gmail.com · www.oavm.org/
Du 20 au 23 mars Nashville, Tennessee	Congrès annuel	(AAHA) T : 303 986-2800 · F : 303 986-1700 info@aahanet.org · www.aahanet.org

POUR TOUS LES DOMAINES DE PRATIQUE

Du 4 au 7 juin 2014, assistez au congrès annuel de l'American College of Veterinary Internal Medicine à Nashville, au Tennessee. Pour plus d'information, visitez le www.acvimforum.org

Du 3 au 5 juillet 2014, si la chirurgie vous intéresse, planifiez votre formation continue et joignez-vous au congrès de l'European College of Veterinary Surgeons qui aura lieu à Copenhague au Danemark. Pour plus d'information, visitez le http://www.ecvs.org/services/asm_2014_preview.php

Du 9 au 12 juillet 2014, assistez au congrès annuel de l'Association canadienne des médecins vétérinaires à Saint-Jean, Terre-Neuve. Pour plus d'information, visitez le <http://www.veterinairesauCanada.net/programs/annual-convention.aspx>

INDUSTRIE ANIMALE

Du 8 au 11 juin 2014, planifiez dès à présent votre participation à l'International Pig Veterinary Society Congress (IPVS) à Cancun, au Mexique. Pour plus d'information, visitez le <http://www.ipvs2014.org/>

GRANDS ANIMAUX

Du 27 juillet au 1^{er} août 2014, le congrès mondial de buiatrie donne rendez-vous aux praticiens bovins en Australie. Plus d'information sera bientôt disponible sur le site www.buiatrics.com

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Les **20 et 21 juin 2014**, l'organisation France Vet invite les médecins vétérinaires québécois du domaine des animaux de compagnie à se joindre à la deuxième édition de leur congrès à Paris. Toutes les informations seront bientôt disponibles sur le site www.france-vet.fr

Merci à nos partenaires

PLATINE



ARGENT



OR



BRONZE



Merci à nos annonceurs

Compagnie	Descriptif	Page
Desjardins	Assurances animaux	2
Zoetis	Juvita	5
Bayer	Advantage multi	9
Purina Veterinary Diets	Essentialcare	11
La Personnelle	Intelauto	14
Novartis	Fortekor	15
CDMV	Boutique vétérinaire	33
Royal Canin	Dental	43
Merial	Vaccine	45
Merck	Nominations	46

Compagnie	Descriptif	Page
BNC	Le meilleur ami de votre portefeuille	47
Bayer	Baytril	51
Zoetis	Simplicef	53
Royal Canin	Diabetic	57
Zoetis	InForce3	61
Desjardins	L'offre distinction pour les médecins vétérinaires	63
Bayer	Drontal Plus	67
Novartis	Onsior	75
Boehringer Ingelheim	Ultraduramune Glass Half Full	76

Ce n'est jamais qu'une simple promenade dans le parc.

Les chiens mangent à peu près tout ce qui leur tombe sous la dent, partout et en tout temps. C'est la raison pour laquelle un si grand nombre de vétérinaires choisissent Drontal® Plus. Drontal® Plus, un vermifuge pour chiens utilisé avec confiance au Canada, permet de traiter tous les parasites courants, dont les vers ronds, les vers en crochets, les vers en fouet et les vers plats, réduisant ainsi le risque de zoonose. Pour en apprendre davantage, consultez le site BayerParasiteSolutions.ca



150 ans
La science
améliore la vie



Le vermifuge pour chiens numéro 1 au Canada*



© Bayer, la croix Bayer et Drontal sont des marques déposées de Bayer AG utilisées sous licence par Bayer Inc.

* Données d'Impact Vet (août 2011)



PETITES ANNONCES

En raison de sa politique de publicité, l'Ordre n'accepte pas les petites annonces faisant une référence négative aux services de garde ou d'urgence. Afin de faciliter la rédaction d'annonces concernant la recherche d'un médecin vétérinaire, nous vous suggérons plutôt de mettre l'accent sur les horaires flexibles et le respect des exigences en cette matière.

Quelques exemples à utiliser :

- « La clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence et respecte les normes minimales et la loi »;
- « La clinique propose un horaire flexible ».

L'Ordre consentira une gratuité pour toute utilisation d'une ou de plusieurs phrases traitant des services d'urgence en fonction de la présente politique. Ainsi, aucune surcharge ne sera attribuée à l'annonceur exclusivement pour toute référence ayant trait aux services de garde, aux services d'urgence ou aux horaires flexibles.

OFFRES D'EMPLOI – ANIMAUX DE COMPAGNIE

L'hôpital vétérinaire Roussillon est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire dans le secteur des petits animaux sur la Rive-Sud de Montréal. L'hôpital est situé dans un bâtiment neuf ultramoderne avec tous les équipements à la fine pointe de la technologie (radio numérique, échographie, laboratoire, etc.). Notre hôpital se démarque particulièrement dans son service à la clientèle et une équipe solide, qui a su garder son approche personnalisée. Le nombre d'heures et le salaire sont à discuter.

Visitez notre site web
www.veterinaireroussillon.com

Vous pouvez joindre directement le propriétaire :
 T : 514 799-1825
 C : gcomtois4@gmail.com

L'Hôpital vétérinaire du Boisé est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie, afin d'élargir son équipe de 6 médecins vétérinaires. Un horaire innovateur et un salaire compétitif ne sont que quelques avantages parmi d'autres qui pourraient vous intéresser.

Hôpital vétérinaire du Boisé
 270, boul. du Royaume E.
 Chicoutimi QC G7H 0B9
 T : 418 696-1700
 C : veterinaires3@hotmail.com

Nous recherchons un(e) médecin vétérinaire pour un poste avec une équipe jeune et dynamique. Nous offrons un service personnalisé avec une clientèle agréable à qui nous proposons la pratique générale, les chirurgies de routine, mais aussi les chirurgies orthopédiques (plaques et vis, tige, ligament croisé, arthroplastie, etc.). La clinique est ouverte du lundi au vendredi et possède la radiographie numérique, un laboratoire d'analyse IDEXX et un appareil d'échographie portable disponible. Nous sommes aussi ouverts aux médecins vétérinaires désirant apporter à la clinique une nouvelle spécialité (exotiques, comportement, etc.). La qualité de vie des employé(e)s est pour nous une priorité. Nous sommes dans un secteur où les activités de plein air et la nature sont au rendez-vous. Contacter :

La Clinique vétérinaire du Dr Pierre Héroux
 Mont-Laurier
 T : 819 623-2428
 C : cliniquevetheroux@lino.com

La Clinique vétérinaire de l'Érable, située à Plessisville dans les Bois-Francs, est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie (chirurgie et médecine), pour se joindre à 2 médecins vétérinaires pratiquant auprès des petits animaux et 6 médecins vétérinaires pratiquant dans les grands animaux.

L'emploi est présentement offert pour un temps partiel, mais avec possibilité de devenir temps plein. Seulement 2 soirs jusqu'à 19 h. La clinique est très bien équipée et effectue même les analyses sanguines sur place. Pour plus d'informations, communiquer avec :

Dr Yves Martin, m.v.
 ou Dr Bernard Nolet, m.v.
 T : 819 362-2728
 F : 819 362-3840
 C : yves.martin@cverable.com
 ou bernard.nolet@cverable.com

Hôpital vétérinaire Iberville-Missisquoi, St-Jean-sur-Richelieu – Recherchons présentement un médecin vétérinaire en médecine et chirurgie des animaux de compagnie, poste à temps partiel, pour faire équipe avec Dre Claudine Vigneault et Dre Karol Lombart. Nombre d'heures et horaire à discuter. Jeune équipe dynamique et belle clientèle. Contacter :

Mme Renée Giroux
 T : 450 524-0524

VOUS CHERCHEZ UNE QUALITÉ DE VIE? Nous cherchons un médecin vétérinaire bilingue prêt(e) à se joindre à nous, soit à temps plein ou à temps partiel. Nous offrons des soins vétérinaires aux animaux domestiques dans un milieu semi-rural des collines de la Gatineau, milieu enchanteur pour les amateurs de plein air à seulement 20 minutes du centre-ville d'Ottawa. Avec 2 locaux situés à Wakefield et Chelsea, la pratique s'accroît tout en bénéficiant d'une clientèle fidèle et d'employées expérimentées. Une pratique de médecine de haute qualité ainsi qu'une bonne communication avec les clients nous sont prioritaires. Le salaire compétitif dépendra de l'expérience du candidat/candidate; la formation continue est payée et la clinique possède une entente pour ses services de garde et d'urgence. Vos intérêts particuliers seront intégrés et il y a possibilité de devenir partenaire. SVP, contacter :

Dr Mark Froimovitch, m.v.
 ou Dre Penny Wootton, m.v.
 T : 819 827-1665
 ou 819 459-2146

L'Hôpital vétérinaire Cuivre & Or situé à Rouyn-Noranda, est à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps complet en pratique des petits animaux. Les tâches sont réparties entre la chirurgie et la médecine.

La personne qui occupera ce poste aura l'opportunité de travailler avec une équipe de 3 autres médecins vétérinaires. Nous offrons un service de garde, actuellement réparti entre 8 vétérinaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

La clinique, à la fine pointe de la technologie, est dotée d'un appareil de radiographie numérique, d'un échographe et d'équipements chirurgicaux avancés. L'équipe est formée de 3 vétérinaires, de 7 techniciennes en santé animale, 1 animalière et une réceptionniste.

Les personnes intéressées par ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae à l'attention de :

Dr Christian Rancourt, m.v.
 T : 819 764-5959
 C : cuiivreotor@tlb.sympatico.ca
 100, 14^e Rue
 Rouyn-Noranda QC J9X 2J1

Au plaisir de vous accueillir dans notre équipe!

La Clinique vétérinaire Montréal-Ouest est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire voulant combler quelques heures par semaine (soirs ou samedi matin) en consultation. Contacter :

Dr Yves Bernier, m.v.
 T : 514 484-3730
 C : hvmo@look.ca
 Ou : savillebernier@videotron.ca

La clinique vétérinaire de Lavaltrie inc. — Nous invitons à s'intégrer à notre équipe, à temps plein ou temps partiel :

Un médecin vétérinaire (avec possibilité d'association) et 1 technicien(ne) en santé animale. Nous offrons un cadre de travail très attrayant et enrichissant. Nous avons une équipe dynamique de 14 personnes, dont 2 médecins vétérinaires d'expérience et 8 techniciennes. Très bonnes conditions. Clinique située en campagne à 30 minutes de Montréal et 45 minutes de Trois-Rivières. Vous pouvez nous contacter en toute confidentialité au :

T : 450 586-4435
 F : 450 586-4415
 C : christophemiran@hotmail.com
 Web : cliniqueveterinairelavaltrie.com
 Clinique vétérinaire Lavaltrie
 2100, rue Notre-Dame
 Lavaltrie QC J5T 1N7

Emploi offert à l'Hôpital vétérinaire Carcajou.

Recherche candidat qui :

- Aime la médecine de qualité;
- A à cœur le bien-être des patients et le service à la clientèle;
- Aime le travail en équipe;
- Aime travailler dans une ambiance agréable;
- Est dynamique et aime apprendre et développer de nouveaux services.

Nous offrons :

- Équipement médical et chirurgical à la fine pointe (radiologie numérique, échographie, endoscopie, équipement pour chirurgies orthopédiques, laser, etc.);
- Dossiers complètement informatisés;
- Équipe de techniciens ultra compétents et motivés;
- Milieu de travail stimulant;
- Équipe dynamique axée sur la compétence et la qualité;
- Ambiance de travail extraordinaire;
- Centre de physiothérapie;
- Centre d'éducation et de comportement;
- Très bonnes conditions salariales, formation continue, possibilités quasi infinies pour un médecin vétérinaire stimulé à faire de la médecine de qualité bien entouré;
- Dans une région où il fait bon vivre et où la qualité de vie est à son meilleur et le coût de la vie beaucoup plus bas que dans les grandes villes;
- Horaire flexible et adaptable.

Dre Hélène Hamilton, m.v.
Hôpital vétérinaire Carcajou
T : 418 669-2222

Médecin vétérinaire recherché dans le domaine des petits animaux pour chirurgie et médecine, à Jonquière. Clinique très chaleureuse et excellent service à la clientèle. Horaire sur 4 jours (environ 30-35 heures) 1 samedi matin sur deux. Poste disponible dès maintenant.

Vous pouvez me contacter par courriel :

audreyemond@videotron.ca
Ou au téléphone :
418 548-1114
Au plaisir de vous parler!
Dre Audrey Émond, m.v.

ILE DE MONTRÉAL, BANLIEUE OUEST — L'Hôpital vétérinaire du Village est à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue et avec de l'expérience dans la pratique de la médecine des animaux de compagnie. Poste permanent, à temps plein ou à temps partiel. Très belle clientèle, établie depuis 1976, à qui nous offrons une médecine et une chirurgie de qualité. L'hôpital dispose, entre autres, d'équipements de radiologie numérique, de dentisterie et de radiologie dentaire numérique. Nous sommes situés au cœur du charmant village de Pointe-Claire. Notre équipe compte 4 médecins vétérinaires et un personnel de soutien qualifié et accueillant. Faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse courriel suivante ou contacter :

Dr Louis Cardinal, m.v.
T : 514 694-1927
F : 514 697-4568
C : hvillage@videotron.ca

Chambly St-Hubert – Médecin vétérinaire demandé à temps plein ou partiel permanent pour venir rejoindre une équipe de 5 médecins vétérinaires, 7 techniciennes, 3 réceptionnistes, 1 animalier et plusieurs mascottes! Navette entre 2 hôpitaux vétérinaires situés à une distance de 10 minutes. Un hôpital neuf de 4 200 pi², équipement de fine pointe : échographie, rayon-X numérique ECG, tonomètre, etc. Roulement intéressant de 5 à 7 cas et de 7 à 10 cas de médecine et de chirurgie respectivement tous les jours.

Plusieurs avantages (Ordre, AMVQ et assurance collective) payés. Salaire selon expérience. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec :

Hôpital vétérinaire de la Montérégie
Dre Caroline Grondin, m.v.
ou Dr Patrick Aillerie, m.v.
T : 450 443-0893
ou 450 447-0838

L'Hôpital vétérinaire Moffet recherche un ou une médecin vétérinaire pour un poste à temps plein afin de compléter une équipe très dynamique de 6 médecins vétérinaires. Horaire flexible et bonnes conditions. Belle clinique, établie depuis 20 ans dans la belle ville de Québec, entièrement rénovée en 2008. Venez la visiter! Contacter :

Mme Nancy Ouellet
T : 418 667-0077

AVIS AUX MÉDECINS VÉTÉRINAIRES LES PLUS PASSIONNÉS — Les Hôpitaux vétérinaires Victoria – HVV (Rive-Sud et Montréal) comptent maintenant 4 hôpitaux et ont besoin de médecins vétérinaires des plus enthousiastes en pratique des petits animaux. L'Hôpital vétérinaire Victoria offre des soins de qualité à leurs patients et un environnement de travail stimulant, par l'acquisition d'équipements de pointe, des équipes dynamiques et des avantages sociaux intéressants. Chacun a un rôle à jouer dans le bon fonctionnement de l'entreprise et participe à son épanouissement. L'évolution constante de la médecine vétérinaire est très stimulante et nous espérons pouvoir vous compter parmi nous. Contacter :

Dre Chantal Riendeau, m.v.
C : chantal.vetvictoria@gmail.com

Magnifique région de Charlevoix. Recherche médecin vétérinaire à temps plein ou partiel. Contacter :

Dr Alain Giroux, m.v.
T : 418 665-6410

Le Groupe vétérinaire Vetcom (situé à 20 minutes de Québec, dans la région de Lotbinière) est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire en pratique des petits animaux.

Conditions de travail et salariales intéressantes.

- Médecine et chirurgie;
- Service d'urgence 24 h;
- Radiologie numérique;
- Échographie;
- Laboratoire (hématologie, biochimie);
- Dentisterie.

Un intérêt pour l'orthopédie et la dentisterie serait un atout. Pour plus de renseignements, contacter :

Dr Yves St-Onge, m.v.
T : 418 728-5121
C : y.st-onge@groupevetcom.com

La Clinique vétérinaire Leclerc (St-Félicien, Lac-Saint-Jean) est à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire pour compléter son équipe. Présentement, nous sommes 2 médecins vétérinaires à temps plein : Dre Marie-Josée Guy (2012), Dre Guylaine Leclerc (1983) et une médecin vétérinaire à temps partiel, Dre Marjorie Besson (2008). Nous serions très heureuses d'accueillir un(e) 4^e médecin vétérinaire dans notre équipe. Possibilité de faire 32 ou 40 heures par semaine, un soir de garde par semaine et une garde de fin de semaine sur quatre.

Vous pouvez avoir plus d'informations sur notre beau coin de pays en communiquant avec : Mme Ingrid Paquette, agente de Migration place aux jeunes, au 418 679-3686 ou sans frais au 1 877 679-3686 et profitez du Programme bonus bleuets. Si cela vous intéresse, contacter :

Dre Guylaine Leclerc, m.v.
ou M. Luc Latouche, TSA
T : 418 679-2665
C : clivtleclerc@hotmail.fr

Une médecine vétérinaire de qualité et un service à la clientèle hors pair... si ces mots vous parlent, nous avons besoin de vous! Vous complèterez une équipe de cinq médecins vétérinaires. Dans nos locaux rénovés récemment, vous aurez à votre disposition un équipement moderne ainsi qu'une équipe de soutien exceptionnelle. Nous travaillons ensemble pour offrir à notre clientèle les meilleurs soins et services. Nous vous offrons un poste à temps partiel (environ 20 h par semaine). Les soirs et les samedis étant répartis équitablement. Nous avons une pratique bien établie (la clinique existe depuis 1972) dans un joli quartier résidentiel et nos clients considèrent leurs animaux comme des membres de leur famille. Le médecin vétérinaire idéal est bilingue, enthousiaste, motivé et aime le travail d'équipe. Nous offrons de la formation continue et une rémunération compétitive selon votre expérience, votre motivation et votre engagement. Venez vous joindre à nous! Contacter :

Dre Carine Bourrellis, m.v.
ou Dre Hélène Tessier, m.v.
Clinique vétérinaire Lasalle
7559, Broadway,
Lasalle QC H8P 1G7
T : 514 364-1233
F : 514 364-9529
C : vetlasalle@yahoo.ca
Site web : www.cliniqueveterinairelasalle.com

Hôpital vétérinaire dynamique et moderne recherche un(e) médecin vétérinaire en pratique des animaux de compagnie, pour un emploi à temps plein ou à temps partiel, avec disponibilité immédiate. L'Hôpital est situé au Centre Mauricie, près des grands centres et aussi de la nature. Équipement complet avec équipe technique d'expérience. Conditions avantageuses et horaire flexible. Contacter :

Dr Michel Simard, m.v.
Hôpital vétérinaire de l'Énergie inc.
4470, 12^e Avenue
Shawinigan-Sud QC G9N 6T5
T : 819 537-8926
C : cliniqueveterinaire@bellnet.ca

L'Hôpital vétérinaire de Rawdon est présentement à la recherche d'un médecin vétérinaire en pratique des petits animaux. Il s'agit d'un poste à temps plein et le bilinguisme est un atout. L'établissement existe depuis avril 2008 et a été stratégiquement conçu afin de respecter nos principales valeurs qui sont : le professionnalisme, les soins et la santé des animaux, la qualité des services et le confort des employés. L'hôpital dispose d'un équipement professionnel récent, dont un appareil de radiologie numérique (DR) et un laboratoire interne permettant de faire les principaux bilans sanguins. L'équipe dynamique et dévouée est composée de médecins vétérinaires, de TSA, de réceptionnistes, d'animalières et de toiletteuses.

Située à une soixantaine de kilomètres au nord de Montréal, au cœur de Lanaudière, Rawdon regorge d'activités et d'attractions pour tous les âges et tous les goûts. Paysages magnifiques, attraits naturels exceptionnels, espaces verts, lacs et cours d'eau abondants, cette municipalité saura vous enchanter! Contacter :

Mme Catherine Perron-Goulet
Directrice générale
Hôpital vétérinaire de Rawdon
T : 450 834-5563
C : hopvetrawdon@hotmail.com

La Clinique vétérinaire La Providence inc., à Saint-Jérôme, recherche un médecin vétérinaire pour travailler à temps plein, avec horaire du mardi au vendredi ou autre horaire, selon les disponibilités. Clinique vétérinaire bien équipée, laboratoire sur place, ambiance familiale. Pour plus d'information, visiter www.veterinairelaprovidence.com. Contacter :

Dre Danielle Beauséjour, m.v.
T : 819 560-2804
C : daniellebeausejour@yahoo.com

Animal Health Clinic, située à Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, est spécialisée dans le domaine des animaux de compagnie. Nous sommes à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire à temps plein. Notre équipe de 5 médecins vétérinaires nous permet de servir une clientèle toujours fidèle, d'une manière rapide et efficace. Tous nos employés sont dévoués envers nos clients et leurs animaux et ont pour but les soins préventifs.

En tant que membre à temps plein de notre équipe, les tâches sont les consultations et la chirurgie. Nous sommes une clinique progressive et nous sommes fiers d'être parmi les rares cliniques à Montréal à offrir le traitement d'iode radioactif pour les chats souffrant d'hyperthyroïdisme. De plus, nous offrons des services d'endoscopie et de radiologie numérique.

Le poste exige la capacité d'accomplir des tâches multiples et de s'adapter à la cadence rapide de la clinique. Bien que la majorité de notre clientèle soit anglophone, notre clientèle francophone s'accroît rapidement. Une bonne connaissance du français est donc nécessaire. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés. Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Dr Allan Gilmour, m.v.
C : AnimalHealthClinic@bellnet.ca

Trois-Rivières – Vous voulez exercer la médecine vétérinaire dans un milieu stimulant, au sein d'une équipe jeune, dynamique et soucieuse du bien-être des animaux? L'Hôpital vétérinaire Laviolette est votre meilleur choix!

Nous offrons de très bonnes conditions d'emploi :

- Un horaire stable;
- La possibilité de travailler à temps plein ou à temps partiel;
- L'accès à de la formation de perfectionnement;
- L'acquittement de vos cotisations professionnelles;
- Un salaire à la hauteur de vos aspirations;
- Une clientèle bien établie, chaleureuse et stimulante.

Un Hôpital vétérinaire de pointe :

- Laboratoire IDEXX;
- Radio numérique – Échographie;
- Chirurgie laser;
- Chirurgie orthopédique;
- Et bien plus encore.

Optez pour la qualité de vie, choisissez la Mauricie. Situé à Trois-Rivières, l'Hôpital vétérinaire Laviolette offre le meilleur des deux mondes! Profitez des avantages des grands centres, tout en bénéficiant d'un rythme de vie humain. Que vous appréciez la ville ou la campagne, la Mauricie a tout pour vous combler. L'Hôpital vétérinaire LAVIOLETTE, mon choix de carrière! Pour plus d'information, communiquer avec :

Dr Louis-Paul Dubé, m.v.
Hôpital vétérinaire Laviolette
T : 819 373-1196
M : 819 841-3369
C : hvlaviolette@bellnet.ca
Web : Hopitalvet.com/emplois

La Clinique vétérinaire St-Louis inc., à Québec, est à la recherche d'un ou d'une médecin vétérinaire désirant s'impliquer activement au sein de l'entreprise. Le nombre d'heures est flexible (20 à 30 heures). Le candidat doit posséder de l'expérience ainsi que de l'intérêt pour la médecine et la chirurgie. Contacter :

Dre Marie-Josée Hamel, m.v.
T : 418 651-6777
C : mj.hamel@videotron.ca

L'Hôpital vétérinaire Ste-Rose recherche un (une) médecin vétérinaire pour un poste à temps partiel de 10 à 15 heures par semaine. L'hôpital est rénové, très bien équipé et possède une équipe d'excellentes techniciennes. Nous offrons un salaire très compétitif. Veuillez contacter :

Dre Marie-Claude Labelle, m.v.
T : 450 622-3691
C : hvste-rose@bellnet.ca

Médecin vétérinaire recherché dans la région des Laurentides, dans le magnifique petit village de Ste-Agathe-des-Monts. Avec ou sans expérience, temps plein ou temps partiel. Excellentes conditions de travail. La clinique est équipée de radiographie numérique, hématologie et biochimie sur place. Contacter :

Dr Amine Hafiz, m.v.
T : 514 833-4826
C : hafizamine@gmail.com

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste permanent, à temps plein ou temps partiel, en pratique des petits animaux. Notre équipe est formée de deux médecins vétérinaires, d'une gérante, d'une équipe efficace de six techniciennes diplômées, d'un assistant vétérinaire et d'une animalière. La Clinique vétérinaire de l'Outaouais est pourvue d'un équipement moderne. Nos locaux de 3 500 pi² permettent de pratiquer une médecine de qualité, dans un milieu stimulant où l'ambiance de travail est agréable. Nous recherchons un(e) candidat(e) d'expérience, capable de relever de nouveaux défis qu'offre la médecine vétérinaire d'aujourd'hui. Pour de plus amples informations, contacter :

Mme Nadia Poulin, gérante
ou Dr Daniel Leduc, m.v.
T : 819 663-5522
C : hvb2005@yahoo.ca

L'Hôpital vétérinaire Saint-Lambert, sur la Rive-Sud de Montréal, est à la recherche d'un médecin vétérinaire qui aime travailler de concert avec la clientèle afin de faire un bon suivi de la santé de leur animal et qui aime travailler dans une ambiance familiale. Notre hôpital est bien équipé : radio dentaire numérique, échographie, tonométrie, radiographie DR numérique. Tous nos dossiers sont informatisés. Notre horaire est flexible et équitable envers chaque médecin vétérinaire et le salaire est au-dessus de la moyenne. Les gardes après les heures d'ouverture sont assurées par Dre Arseneau. Nous offrons plusieurs avantages : formation continue en Floride ou Las Vegas, inscription à l'Ordre et une assurance collective. Contacter :

Dre Janique Arseneau, m.v.
T : 450 671-7264
T : 514 241-6078 (cell)
C : janiquearseneau@bellnet.ca
M. Jean Tremblay, directeur du personnel
T : 514 945-1258

Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour combler notre équipe! Une très belle ambiance de travail vous attend dans notre clinique de Joliette. Contacter :

Dre Anne-Claude Martin, m.v.
Clinique vétérinaire Carrefour Santé
T : 450 916-1022 (cell)
T : 450 753-7646 (clinique)
C : anneclaudedcvcs@gmail.com

Médecin vétérinaire recherché dans le domaine des petits animaux pour médecine et chirurgie, à Drummondville.

Hôpital vétérinaire établi depuis 32 ans – labo IDEXX, radio, écho, ECG, oxymètre, orthopédie, esthétique. Possibilité d'association. Contacter :

Dr Jacques Gervais, m.v.
T : 819 477-0125
C : jg1915@hotmail.com

La Clinique vétérinaire Vinnac est actuellement à la recherche d'un médecin vétérinaire bilingue pour combler un poste permanent à temps plein ou à temps partiel afin de compléter une équipe dynamique et soucieuse de prodiguer des soins de qualité. Clinique établie depuis plus de 30 ans, ouverte 7 jours. Contacter :

Dre Diane Caisse, m.v.
T : 450 687-8917
C : diane.caisse@cgocable.ca

Médecin vétérinaire passionné recherché

Gatineau (secteur du Plateau) - Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire passionné pour notre nouvel hôpital (nouvelle construction), pour un poste à temps plein. Très bien équipé, l'hôpital se concentre dans le domaine des animaux de compagnie. Le candidat sera entouré exclusivement de 3 médecins vétérinaires et de 10 techniciennes diplômées. À 10 minutes des pentes et des sentiers du Parc de la Gatineau ou encore de la Colline du Parlement à Ottawa, nous proposons une qualité de vie exceptionnelle. La région de la capitale nationale se trouve en plein essor du développement économique, culturel et touristique. Nous garantissons un climat de travail détendu et motivant, avec un accent sur le progrès et la formation continue. Possibilité d'association future.

Visitez notre site internet :
<http://www.vetduplateau.com/>

Si le poste vous intéresse, veuillez contacter :

Dr Richard Wojciechowski, m.v.
 Hôpital vétérinaire du Plateau
 T : 819 775-9958.
 F : 819 777-2544
 C : vetduplateau@bellnet.ca

Vous aimeriez venir vous installer dans la belle région de Lanaudière, alors venez vous joindre à notre clinique dans le domaine des petits animaux. Nous offrons, depuis 20 ans, un service personnalisé et professionnel. Nous avons une très belle clientèle fidèle, motivée et toujours en croissance. La clinique est bien équipée (laser thérapeutique, ECG, oxymètre, laboratoire, etc.). Nous avons une très bonne équipe au sein du personnel vétérinaire et technique qui offre une ambiance de travail dynamique et harmonieuse. Nous recherchons un(e) candidat(e) ayant des aptitudes en médecine et surtout en chirurgie. Pour plus de renseignements, contacter :

Dre Chantal Pratte, m.v.
 T : 450 439-6666

À Longueuil, secteur du Parcours du Cerf. – Nous recherchons un médecin vétérinaire en pratique des petits animaux pour un poste à temps partiel, permanent, pour 1 à 2 jours par semaine. Le nombre d'heures augmentera dans les prochains mois afin de répondre aux besoins de notre clientèle en croissance. Nous demandons également de la disponibilité pour, préféablement, un samedi sur deux (9 h - 14 h).

Nous avons récemment fait l'acquisition de la clinique et nous avons débuté une phase de modernisation. La clientèle, fort sympathique, est bien établie et très ouverte à une médecine de pointe. Notre équipe est composée de médecins vétérinaires d'expérience, dont un médecin vétérinaire possédant une certification en médecine des oiseaux et des animaux exotiques de compagnie et qui pratique exclusivement avec ces espèces depuis 13 ans. Nous offrons une ambiance de travail chaleureuse, respectueuse et avec beaucoup d'humour et un salaire compétitif, selon votre expérience. Bienvenue aux jeunes diplômés. Contacter :

Dre Christine Gonthier, m.v.
 ou Dr Andreas Brieger, m.v., GPCert(ExAP)
 Clinique vétérinaire de la Collectivité
 1742, boul. Marie-Victorin
 Longueuil QC J4G 1A5
www.animosante.ca
 T : 450 928-9999
 C : reception@animosante.ca

Remise en question? Changement de décor? Réorientation? Revalorisation? Nous avons l'endroit idéal pour votre épanouissement professionnel; un choix certain et sécuritaire! Rémunération supérieure à 75 000 \$. Outre le remboursement des frais pour la formation continue, l'AMVQ et l'OMVQ, une prime à l'effort est allouée. Et on est à moins de deux heures de Québec. Contacter :

Dr Robin Tremblay, m.v.
 Clinique vétérinaire Chicoutimi
 2151, boul. St-Jean-Baptiste
 Chicoutimi QC G7H 7V9
 T : 418 545-2088
 F : 418 545-2040
 C : nicherie@hotmail.com

Clinique vétérinaire, bien située à Montréal, est à la recherche d'un médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel. Très bonnes conditions de travail. Si intéressé, s'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-08**.

La Clinique vétérinaire de Victoriaville est à la recherche d'un médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel, dans le domaine des animaux de compagnie, afin de compléter une équipe jeune et dynamique soucieuse de prodiguer des soins de qualité à une clientèle bien établie.

La clinique bénéficie de locaux modernes, bien aménagés et bien équipés (laboratoire, radiographie, échographie). Vous y retrouverez une ambiance de travail chaleureuse et familiale. La région des Bois-Francs regorge de possibilités à tous les niveaux, tant professionnels que récréatifs. Le poste est disponible immédiatement et les conditions sont des plus avantageuses et concurrentielles (formation continue, vacances, conciliation travail-famille). Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter et il nous fera plaisir de vous rencontrer.

Dre Maryvonne Lagacé, m.v.
 Dre Geneviève Alain, m.v.
 T : 819 758-8178
 C : cliniquetvicto@videotron.ca

L'Hôpital vétérinaire Lachapelle est à la recherche d'un médecin vétérinaire en remplacement d'un congé de maternité. Poste initialement à temps partiel et à temps plein par la suite.

- Vous faites carrière en pratique des petits animaux, avez de l'intérêt pour la chirurgie et faites preuve d'entregent avec la clientèle?
- Vous appréciez le dynamisme, le soutien et l'interaction qu'apporte une équipe professionnelle de près de 20 personnes?
- Vous êtes disposé(e) à travailler certains soirs et à assumer une fin de semaine de garde sur quatre?

Relevez le défi! Joignez-vous à l'équipe Lachapelle, une griffe fiable à Québec.

Lieux de travail :

- Hôpital vétérinaire Lachapelle, établi à Québec depuis 1955;
- Clinique vétérinaire Lachapelle, établie à Saint-Augustin-de-Desmaures depuis 1998 et réaménagée dans des locaux ultramodernes en 2013.

Pour obtenir davantage d'information et transmettre votre CV, contactez :

Dr Robert Lachapelle, m.v.
 T : 418 653-2858
 C : rlachapelle@veterinairelachapelle.com

Cette annonce s'adresse spécifiquement à ceux et celles d'entre vous qui désirent devenir leur propre patron.

La Clinique vétérinaire Marquis, de Rouyn-Noranda, est une jeune clinique florissante qui a depuis longtemps dépassé les capacités de son unique médecin vétérinaire! En conséquence, nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire intéressé à offrir ses compétences à notre équipe et ainsi acquérir des parts de l'entreprise, à court terme (1 an), si l'entente est bonne. Le salaire et les conditions de travail offerts sont très intéressants. L'équipe est jeune et très compétente, plusieurs TSA sont certifiées, toutes sont diplômées et font beaucoup de formation continue. Nos valeurs centrales sont le respect, dans tous les sens du mot, le travail d'équipe, la communication, l'éthique et le plaisir au travail. La qualité de vie des membres de notre équipe est une priorité.

La clinique est très bien équipée (radiographie numérique DR, laboratoire complet sur place, capnographe, radio dentaire numérique et appareils haute vitesse, etc.) et la médecine pratiquée est de grande qualité. Notre intérêt pour les soins dentaires avancés, le comportement animal et les animaux exotiques nous démarquent et nous sommes ouverts à pousser plus loin dans d'autres domaines. Nous avons une entente de gardes qui regroupe 7 médecins vétérinaires de 3 cliniques de la région. Le candidat recherché est dynamique et a envie de réaliser pleinement son potentiel. Il est prêt à s'impliquer pour développer l'entreprise qui le lui rendra bien. Il désire vivre dans une région vivante où les centres d'intérêt et les possibilités de loisirs abondent.

Les médecins vétérinaires intéressés peuvent nous contacter :

Clinique vétérinaire Marquis
 539, Larivière
 Rouyn-Noranda QC J9X 4J3
 T : 819 764-2428
 F : 819 764-4948
 C : audrey.marquis@gmail.com

Notre équipe de médecins vétérinaires d'expérience de la Clinique vétérinaire Poirier & O'Brien recherche un médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel pour partager la charge de travail auprès d'une clientèle agréable.

Le candidat idéal est bilingue, motivé et passionné par son métier. Le médecin vétérinaire sera appuyé par une équipe de soutien hors pair formée de 3 réceptionnistes, 5 techniciennes en santé animale, 2 assistantes-TSA et 2 animaliers. Notre clinique de quartier est située à Ville Mercier, à 20 minutes du centre-ville de Montréal et est facilement accessible par la nouvelle autoroute 30, dans un secteur en pleine expansion. C'est une belle grande clinique, bien aménagée et bien éclairée et ayant tous les équipements nécessaires à la pratique d'une médecine de qualité. Si vous vous sentez interpellé(e), contactez :

Dre Gisèle O'Brien, m.v.
 T : 450 692-0777
 C : obriengisele@yahoo.com

Toute demande d'information sera traitée avec la plus grande discrétion. Au plaisir de se rencontrer!

Les Hôpitaux vétérinaires Anima-Plus prennent de l'expansion à Gatineau! Pour une ambiance de travail unique et stimulante en médecine de pointe auprès des animaux de compagnie, ne cherchez plus! Anima-Plus est à la recherche de deux médecins vétérinaires, à temps plein, qui recherchent des défis, qui aiment l'action et qui sont à l'aise en médecine des chats et des chiens!

Anima-Plus vous offre :

- Une période de formation et d'intégration adaptée à vos besoins;
- Un soutien en tout temps pour vos questions et vos incertitudes médicales;
- Une équipe de techniciennes d'expérience;
- Cinq hôpitaux vétérinaires travaillant en collaboration afin d'offrir un service hors pair en tout temps;
- Un équipement offrant des services diagnostiques de pointe tels : l'ECG, la radiographie numérique, le laboratoire sur place, etc.;
- Des conditions de travail supérieures à la moyenne : rencontre d'évaluation annuelle, augmentations de salaire préétablies et supérieures à la moyenne du Québec, budget pour la formation continue dont possibilité de formation à l'étranger, cotisation à l'OMVQ et assurances professionnelles payées, assurance collective, uniformes, bonus à la signature du contrat de travail, etc.;
- Équipe du tonnerre;
- Généreux programme de rabais-employé et plus encore!

Visitez notre site Web et postulez seulement par courriel à l'attention de :

Dre Sarah Annie Guénette, m.v.
C : recrutement@anima-plus.com

Hôpital vétérinaire de Pierrefonds inc. — Nous sommes à la recherche d'un médecin vétérinaire pour un poste à temps plein. Nous sommes une équipe de 14 médecins vétérinaires. Nous venons d'emménager dans un nouvel hôpital ultramoderne. Nous offrons un environnement de travail excitant avec un bon volume de cas et des urgences seulement durant les heures d'ouverture. Vous aurez tout l'équipement dont vous rêvez, tout le soutien technique que vous espérez, un salaire compétitif avec bonus et des avantages très intéressants, dont un généreux budget de formation continue. Les fins de semaine sont séparées équitablement dans l'équipe.

Nous sommes situés au :
15723, boulevard Pierrefonds
Pierrefonds QC H9H 3X6

Contacter :

Dre Florence Erdmann, m.v.
T : 514 626-9890 ou
C : florence.erdmann@hvdp.qc.ca

Les Hôpitaux vétérinaires Anima-Plus recherchent un médecin vétérinaire à temps plein ou à temps partiel pour sa succursale Laurier.

Pour une ambiance de travail unique et stimulante en médecine de pointe auprès des animaux de compagnie, ne cherchez plus! Anima-Plus est à la recherche d'un médecin vétérinaire qui recherche des défis, qui aime l'action et qui est à l'aise en médecine des chats et des chiens!

Anima-Plus vous offre :

- Une période de formation et d'intégration adaptée à vos besoins;
- Un soutien en tout temps pour vos questions et vos incertitudes médicales;
- Une équipe de techniciennes d'expérience;
- Cinq hôpitaux vétérinaires travaillant en collaboration afin d'offrir un service hors pair en tout temps;
- Un équipement offrant des services diagnostiques de pointe tels : l'ECG, la radiographie numérique, le laboratoire sur place, etc.;
- Des conditions de travail supérieures à la moyenne : rencontre d'évaluation annuelle, augmentations de salaire préétablies et supérieures à la moyenne du Québec, budget pour formation continue dont possibilité de formation à l'étranger, cotisations à l'OMVQ et assurances professionnelles payées, assurance collective, uniformes;
- Équipe du tonnerre;
- Généreux programme de rabais-employé et plus encore!

Visitez notre site Web et postulez seulement par courriel à l'attention de :

Dre Sarah Annie Guénette, m.v.
C : recrutement@anima-plus.com

La Clinique vétérinaire St-Tite, en Mauricie, recherche un(e) médecin vétérinaire pour compléter son équipe du secteur des petits animaux. Travail au sein d'une équipe expérimentée et dynamique dans un local fraîchement rénové et très fonctionnel. Radiologie numérique, échographie, biochimie sur place. Poste à temps plein dans un horaire favorisant la conciliation travail-famille. Notre entreprise mise sur la qualité des services dans le respect de la clientèle et sur le développement des objectifs professionnels de son personnel. Contacter :

Dre Sylvie Plamondon, m.v.
T : 418 365-7302

La Clinique vétérinaire Féline de Ste-Foy est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour un poste permanent en médecine féline exclusive. Le ou la candidate aura le privilège de se joindre à une équipe compétente et expérimentée et de profiter de tous les agréments et avantages qu'offre la pratique féline.

Notre approche est très personnalisée et notre priorité est le bien-être de nos patients. Nous travaillons avec une clientèle fidèle, et ce, pour plusieurs, depuis plus de 35 ans. Le ou la candidate choisi(e) se verra offrir un poste très intéressant avec des conditions de choix. Veuillez communiquer avec :

Dre Dominique Giroux, m.v.
T : 418 653-9861
C : stephanevigneault@bellnet.ca

Établi depuis plus de 20 ans, l'Hôpital vétérinaire Eardley (secteur Aylmer de Gatineau) exerce ses activités dans un immeuble de 2600 pi². Il a été construit pour optimiser la pratique des animaux de compagnie. Offrant un milieu de travail confortable et fonctionnel, l'équipement est moderne, tant au point de vue du diagnostic (laboratoire complet, radiologie numérique & échographie) qu'en interventions (chirurgie assistée de monitoring cardio-respiratoire raffiné, appareil de dentisterie récent, etc.).

Nous recherchons un (une) médecin vétérinaire à temps plein pour joindre notre équipe où jeunesse et maturité font bon ménage, soit : 2 médecins vétérinaires à temps plein, 3 à temps partiel, 4 TSA et 2 réceptionnistes. Notre clientèle provient d'un milieu économique relativement favorisé et l'ambiance de travail est professionnelle et harmonieuse, dans un esprit d'entraide. L'horaire de travail se veut flexible, dans la mesure du possible, pour concilier obligations familiales et professionnelles. La tâche consiste à rendre des services en consultation et en chirurgie. Entre 30 et 38 heures de travail par semaine sont possibles et les conditions salariales sont concurrentielles. Nous payons la formation continue.

Pour les candidats (tes) intéressés (es), il y a possibilité d'association à moyen terme. Située au cœur de l'Outaouais, Gatineau, de par sa proximité d'Ottawa, offre les avantages de la vie urbaine, tout en permettant une évocation en moins de 15 minutes. Que ce soit à la campagne ou dans la nature sauvage, vous pourrez profiter de nos nombreux lacs et de notre parc national. Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter :

Dre Suzanne Michaud, m.v.
T : 819 684-1188
F : 819 684-8413
C : suzanne.michaud@bellnet.ca

L'Hôpital vétérinaire pour Oiseaux et Animaux exotiques Montréal est à la recherche d'un(e) médecin vétérinaire pour combler un poste à temps plein.

Nous soignons exclusivement les oiseaux et les animaux exotiques. Notre équipe se compose de 2 médecins vétérinaires et de plusieurs techniciennes et réceptionnistes. Notre hôpital est bien équipé (incluant l'endoscopie) et notre personnel se distingue par sa compétence et son professionnalisme. Nous recherchons un(e) candidat(e) ayant un intérêt marqué pour la médecine et la chirurgie des oiseaux et animaux exotiques. Le bilinguisme est un atout. Nous offrons, entre autres, un salaire compétitif, la formation continue et un horaire flexible.

Hôpital vétérinaire pour Oiseaux et Animaux exotiques Montréal
6090, Sherbrooke Ouest
Montréal QC H5A 1Y1
T : 514 486 5258
C : bonnie@citenet.net

Le Centre vétérinaire Laval (CVL) est à la recherche d'un médecin vétérinaire généraliste pour un poste à temps plein (ou temps partiel) afin d'agrandir l'équipe d'urgence et de première ligne. Que vous soyez nouvellement gradué, avec internat ou avec une expérience en pratique des animaux de compagnie, nous supporterons votre intégration à notre grande famille.

Les départements de spécialités (médecine interne, dermatologie, ophtalmologie, animaux exotiques, chirurgie, oncologie, radiologie, physiothérapie, soins intensifs) adjacents à la pratique de première ligne et d'urgence offrent un support hors du commun et permettent une pratique médicale excitante, à la plus haute pointe de la technologie.

Nous recherchons des candidats prêts à entreprendre une carrière à long terme avec notre équipe, à vouloir toujours se dépasser et apprendre de nouvelles techniques en médecine et en chirurgie, désirant offrir un service hors pair à la clientèle et aux médecins vétérinaires référents et prêts à échanger et à partager leurs connaissances médicales avec toute l'équipe de médecins vétérinaires, résidents, internes et techniciens. Travailler au Centre vétérinaire Laval vous permettra de participer à des rondes, des conférences et des projets spéciaux, tout en développant un champ d'activité vétérinaire qui vous motivera.

Le poste est ouvert immédiatement et chaque dossier sera évalué selon les compétences, l'expérience antérieure et les motivations personnelles. Nous offrons un salaire plus que compétitif. N'hésitez pas, venez nous rencontrer. Pour de plus amples renseignements ou pour visiter le centre, communiquer avec :

Dr Sébastien Kfoury, m.v.
Directeur des services vétérinaires
T : 514 827-3660 ou 514 656-3660
C : sk@hvrs.com

OFFRES D'EMPLOI – GRANDS ANIMAUX ET/OU MIXTES

Les Services Médico vétérinaire St-Vallier inc. est à la recherche de candidats ou candidates pour combler 1 à 2 postes de médecins vétérinaires à temps plein, dans le domaine des grands animaux. Notre jeune équipe dynamique se compose de neuf médecins vétérinaires et de deux techniciennes. Notre philosophie est axée sur le travail d'équipe. Nous offrons à notre clientèle (majoritairement laitière, mais également équins, veaux lourds, ovins, caprins) les services en médecine préventive (DSA), transfert et implantation d'embryons, échographie et analyse Pétrifilm.

Nous lançons donc l'invitation à ceux et celles qui pourraient être intéressé(e)s par ce poste à venir nous rencontrer d'ici le 17 janvier 2014.

Pour de plus amples détails, veuillez contacter, le soir :

Dre Julie Duval, m.v.
T : 418 903 1630
Dr Alexandre Dugal, m.v.
T : 418 804 0638
C : medicovet@globetrotter.net

Le Bureau vétérinaire de Disraeli est à la recherche d'un(e) 3^e médecin vétérinaire pour se joindre à nous, pour un poste à temps plein ou à temps partiel, dans la pratique de bovins laitiers et de boucherie ainsi que dans la pratique équine. En général, nos gardes sont peu occupées (2 à 4 cas par fin de semaine). Nous offrons les services suivants : médecine curative et préventive (avec ou sans DSA), échographie, radiographie, dentisterie équine, pétrifilm, analyse hémato-biochimique, etc. Contacter :

Bureau vétérinaire de Disraeli
T : 418 449-2911
C : bvdisraeli@tlb.sympatico.ca
Dre Valérie Anctil, m.v.
T : 418 333-1692 (cellulaire)
Dre Danielle Boyer, m.v.
T : 418 423-2033 (domicile)

Le Bureau vétérinaire de Frampton S.E.N.C.R.L. est à la recherche d'un médecin vétérinaire en pratique des grands animaux (essentiellement bovins), pour se joindre à une équipe de six (6) médecins vétérinaires offrant les services suivants :

Écho;
DSA;
SYSVET;
Décongélation d'embryons.

Notre bureau est situé à environ 35 minutes au sud de Québec. Contacter :

Dr Yvan Laflamme, m.v.
Dr Edwin Quigley, m.v.
T : 418 479-2802
T : 418 387-7661 (soir)

Nous recherchons un médecin vétérinaire pour pratique bovine dans la belle région des Bois-Francs. Il s'agit d'un poste permanent avec possibilité d'association pour compléter une équipe de 6 médecins vétérinaires dans le secteur des grands animaux et 5 médecins vétérinaires dans le secteur des petits animaux.

Pour information, veuillez contacter :

Dr David Fournier, m.v.
Dr Sylvain Major, m.v.
Hôpital & Clinique vétérinaire des Bois-Francs
T : 819 357-8281

L'équipe des Services vétérinaires St-Bernard inc. est à la recherche d'un médecin vétérinaire en pratique bovine (laitier 85 % - boucherie 15 %). Actuellement, nous sommes 5 médecins vétérinaires, dont 1 en pratique porcine exclusivement. Nous sommes situés à 30 minutes de Québec, dans la belle région de la Beauce. Nous offrons : services de transfert embryonnaire, suivi de troupeau sur DSA, facturation Documex, analyse de lait pétrifilm, hémato-biochimie sur place, technicienne en santé animale disponible pour visite à la ferme et bien plus encore. De plus, nous partageons les gardes de fins de semaine avec deux cliniques avoisinantes. N'hésitez pas à nous contacter :

Dr Benoît Dion, m.v.
T : 418 998-0186
Dre Patricia Roy, m.v.
T : 418 209-9863

AUTRES OFFRES D'EMPLOI

L'équipe Trans-Bio inc. est à la recherche de deux médecins vétérinaires en pratique équine afin de répondre à la demande de sa clientèle croissante pour les services de reproduction, transfert d'embryons et orthopédie (avis : offre avec possibilité d'association).

Le centre de reproduction Trans-Bio est situé sur une ferme de 120 acres, à Lourdes-de-Joliette, dans la région de Lanaudière (75 km de Montréal). La clinique est dotée d'un système de gestion informatisé des dossiers, d'échographes, de caméras de surveillance, du système Foal Alert et comprend une salle d'examen avec chute de contention, une station d'étalon avec salle de collecte, un laboratoire équipé pour la congélation et l'entreposage d'embryons et semences, un manège intérieur de 220' x 110'; un manège extérieur, un exerciceur électrique couvert, une écurie de 18 box dont 6 box de poulinage 18' x 12' et une écurie de 30 box.

Pour plus d'information, visitez le :
www.transbio.com et le www.lanaudiere.ca.

Les candidats et candidates intéressé(e)s par cette offre peuvent communiquer avec :

M. Marc Lapointe
ou Dre Suzanne Laurence, m.v.
T : 450 760-3358
C : equus@transbio.com

OFFRES DE SERVICE

Je désire offrir mes services en médecine féline et canine, entre 10 et 20 heures par semaine, soit à Montréal ou les environs. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-05**.

OFFRES D'EMPLOI – TSA

Clinique vétérinaire en pleine expansion recherche un(e) technicien(ne) en santé animale pour se joindre à une équipe dynamique et motivée de 2 médecins vétérinaires et 3 techniciennes et réceptionnistes. Nous travaillons dans une excellente ambiance de travail et nous avons à cœur de la préserver. Notre clinique est très attentive à la qualité des soins fournis et au service à la clientèle. Nous sommes situés à St-Félix-de-Valois, à 15 minutes de Joliette. Poste permanent, temps plein, rémunération en fonction de l'expérience. Contacter :

Dre Myriam Perrollaz, m.v.
T : 450 889-2212
C : cvlanaudierenord@hotmail.com

La Clinique vétérinaire du Vieux Dorion inc. est présentement à la recherche d'un technicien ou d'une technicienne en santé animale pour combler un poste à temps partiel, avec possibilité de permanence par la suite. Nous sommes une équipe dynamique de 5 médecins vétérinaires et de 6 techniciennes. Les tâches à accomplir sont variées : réception, service à la clientèle, laboratoire, radiographie, chirurgie, injection et prélèvement sanguin, etc. Le bilinguisme serait un atout et cette personne devra être motivée et avoir de l'initiative. De plus, le salaire est compétitif et il est possible d'adhérer à une assurance collective.

Toute personne croyant détenir ces aptitudes et qui désire acquérir de l'expérience en clinique est priée de contacter :

Dre Julie Lessard, m.v.
T : 450 424-6469

RECHERCHE CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

Recherchons clinique vétérinaire à vendre dans la grande région de Montréal. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 12-05**.

À VENDRE

Clinique vétérinaire pour petits animaux à vendre. Établie depuis 25 ans et située en Estrie, dans une petite localité en pleine expansion. Clientèle agréable et fidèle. Personnel stable (3 TSA). Bâtiment en bon état. Clinique informatisée. Prix raisonnable. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-03**.

Développeur automatique à film Protec, modèle Ecomax, acheté en octobre 2008. Boîte métallique protectrice pour films radiographiques ainsi que 2 négatoscopes en parfait état. Faites votre offre. Contacter :

Dre Audrey Émond, m.v.
T : 418 548-1114
C : audreyemond@videotron.ca

Équipement de radiologie complet à vendre :

- Générateur Raymax 300ma simple phase;
- Tube;
- Table et colonne assorties;
- Appareil à développer JP 33.

Le tout dans un excellent état de fonctionnement. Prix demandé 9 900 \$. Contacter :

Dr Thomas de Vette, m.v.
T : 819 822-4744
C : tom@devette.net

AUTRES ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES À VENDRE

PLUSIEURS ÉTABLISSEMENTS VÉTÉRINAIRES À VENDRE

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT À 100 %

TELL SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE INC.
Agence immobilière
Théo E. L'Espérance, ing.
Courtier immobilier agréé
T : 514 287-9200

Bâtiment vétérinaire (petits animaux) à vendre ou à louer. Situé en région et ouvert depuis maintenant 20 ans, c'est une excellente opportunité pour devenir votre propre patron! Idéal pour un ou deux médecins vétérinaires. Excellentes conditions avec possibilité de financement. S'adresser au secrétariat de l'Ordre et demander la **cote 13-07**.



Photo : Dre France Boily



Le soulagement. Là où il le faut.

Onsior® est différent des autres AINS. C'est le SEUL anti-inflammatoire non stéroïdien pour chiens et chats offrant une sélectivité tissulaire* et une sélectivité pour la COX-2.

- Avec sa courte demi-vie dans le sang, Onsior est rapidement éliminé de la circulation sanguine, ce qui évite l'exposition prolongée des organes vulnérables comme les reins et le tube digestif aux concentrations efficaces du médicament^{1,2,3}.
- Comme Onsior est fortement lié aux protéines et légèrement acide, il persiste plus longtemps et à plus forte concentration dans les tissus enflammés que dans le sang^{1,2}.
- Onsior est offert sous forme de comprimés savoureux pour chiens et pour chats. Une formulation injectable approuvée pour la suppression de la douleur et de l'inflammation associées à la chirurgie orthopédique ou à la chirurgie des tissus mous chez les chiens est aussi offerte.



*Pertinence clinique inconnue.

1. Silber H.E. *et al.*, Population Pharmacokinetic Analysis of Blood and Joint Synovial Fluid Concentrations of robenacoxib from healthy dogs and dogs with osteoarthritis. *Pharm Res*, 2010 Dec; 27(12):2633–45.

2. Pelligand L. *et al.*, Pharmacokinetic/pharmacodynamics modeling of robenacoxib in a feline tissue cage model of inflammation. *J Vet Pharmacol Ther*. 2012 Feb; 35(1):19–32.

3. Brune K, Furst DE, Combining enzyme specificity and tissue selectivity of cyclo-oxygenase inhibitors: towards better tolerability? *Rheumatology (Oxford)* 2007 Jun; 46(6):911–9.



 **ULTRA**^{MC}
D U R A M U N E[®]

FORMAT MINIMAL.
PURETÉ MAXIMALE*

Voici ULTRA^{MC} Duramune[®], la première et la seule gamme de vaccins canins de 1/2 mL conçue pour offrir une expérience **ULTRA douce** avec un **volume ULTRA faible** et un **taux de protéines ULTRA bas***.

PUREFIL^{MC} CONÇU POUR RÉDUIRE LE TAUX DE PROTÉINES ÉTRANGÈRES ET DE DÉBRIS CELLULAIRES.